



Études économiques de l'OCDE SLOVÉNIE

SEPTEMBRE 2017 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Slovénie 2017 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Slovaquie 2017 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-svn-2017-fr

ISBN 978-92-64-31048-3 (pdf)

Série : Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Slovaquie
ISSN 1995-3593 (imprimé)
ISSN 1999-0650 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Cover © iStockphoto.com/Erik Zunek.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2019

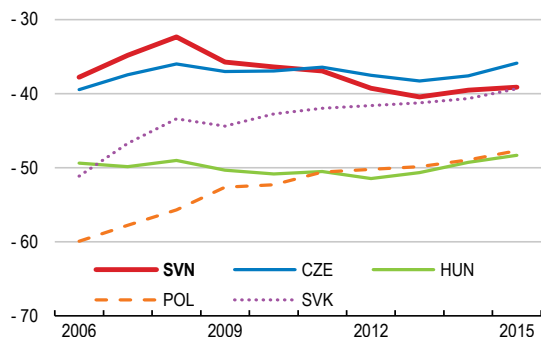
La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

RÉSUMÉ

- *En Slovénie, la reprise s'affermi*
- *Investir dans les compétences ferait augmenter les revenus et rendrait la croissance plus inclusive*
- *Attirer l'investissement et promouvoir des entreprises concurrentielles*

En Slovénie, la reprise s'affermi

La convergence des revenus a repris



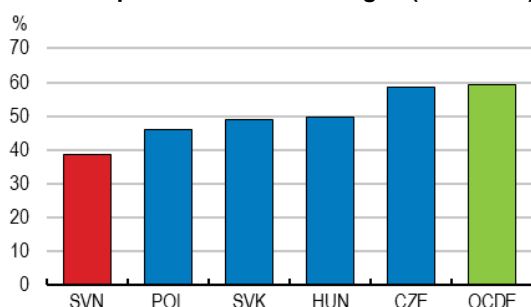
1. Voir la note 1 du graphique 9.

Source : Base de données analytique de l'OCDE.

La croissance est repartie à la hausse à un rythme supérieur à la moyenne de l'UE à 15, grâce aux réformes structurelles récemment engagées, à des restructurations d'entreprises, à des conditions monétaires qui accompagnent l'activité et à une embellie sur les marchés d'exportation. Le recul du chômage et la progression des revenus réels soutiennent la consommation. L'investissement des entreprises est en hausse, même s'il reste modeste rapporté au PIB. La dette publique et les créances douteuses et litigieuses, dont le niveau était élevé, sont en cours de réduction. Toutefois, la Slovénie est confrontée à plusieurs difficultés d'ordre socioéconomique, notamment le vieillissement rapide de la population. La Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 proposée par le gouvernement vise à améliorer le bien-être des citoyens en assurant une croissance vigoureuse, inclusive et durable, dans le contexte des Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Investir dans les compétences ferait augmenter les revenus et rendrait la croissance plus inclusive

Taux d'emploi des travailleurs âgés (55-64 ans), 2016



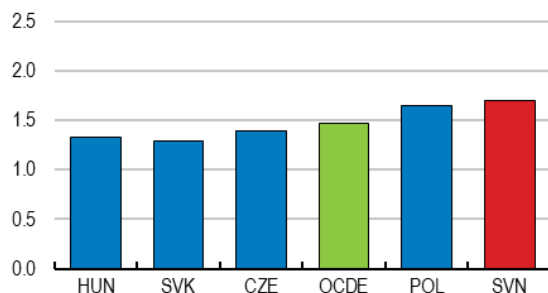
Source : Base de données de l'OCDE sur le marché du travail par sexe et âge - Indicateurs

Il est important d'investir dans le capital humain pour relever la productivité et garantir que chaque citoyen pourra bénéficier des fruits de la reprise. La persistance du chômage de longue durée et le faible taux d'emploi des travailleurs les plus âgés, conjugués au vieillissement de la population, rendent plus important encore l'avènement d'un marché du travail plus inclusif. Les travailleurs doivent préserver leurs compétences pour conserver des emplois bien rémunérés, et nombre de chômeurs doivent être requalifiés pour reprendre pied sur le marché du travail. Plusieurs mesures doivent être prises par les pouvoirs publics pour relever le défi consistant à préparer les citoyens à réussir professionnellement dans des entreprises concurrentielles et innovantes intégrées à l'échelle mondiale, en particulier pour assurer la formation des personnes sans emploi et renforcer les formations professionnelle et universitaire.

Attirer l'investissement et promouvoir des entreprises concurrentielles

Les entreprises doivent se conformer à une réglementation relativement lourde

Indicateur global de la RMP, 2013



Source : Base de données des indicateurs de la réglementation des marchés de produits de l'OCDE.

Mobiliser davantage de capital permettrait d'accroître la productivité et de relever les niveaux de vie. De plus, abaisser les obstacles réglementaires, actuellement élevés, rendrait la Slovénie plus attrayante pour les investisseurs nationaux aussi bien qu'étrangers. Pour y parvenir, on pourrait renforcer la coordination entre les organismes, développer les évaluations d'impact de la réglementation et donner plus d'envergure à l'autorité de la concurrence. Réduire l'ampleur du secteur des entreprises publiques, nombreuses, permettrait de stimuler la concurrence, en particulier dans les industries de réseau. Des marchés plus concurrentiels contribueraient à abaisser les prix, à élargir les choix offerts aux consommateurs et à stimuler l'innovation, avec des retombées positives sur le bien-être et la croissance économique.

PRINCIPALES CONCLUSIONS**PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

Garantir la viabilité budgétaire à long terme

Le déficit budgétaire a fortement diminué et le solde est aujourd'hui quasiment à l'équilibre. La dette publique diminue, mais reste importante, et conjuguée au niveau élevé des passifs éventuels, garanties d'État par exemple, elle rend les finances publiques vulnérables.

Le gouvernement devrait s'efforcer d'atteindre son objectif de solde budgétaire pour 2020 et l'assainissement devrait représenter ¼ pour cent en 2018-20. Concentrer les efforts d'assainissement prévus en début de période pourrait aider à éviter toute surchauffe.

Maintenir les plafonds de dépenses, s'efforcer d'accroître l'efficacité et ajuster la structure des dépenses publiques pour éviter que la dette publique ne reparte une fois encore à la hausse.

Accélérer des privatisations judicieusement conçues permettrait de réduire encore la dette publique et les passifs éventuels, dont le niveau est élevé.

Le vieillissement exercera des tensions à la hausse sur les dépenses dans les années à venir.

Repousser l'âge légal de la retraite à 67 ans et veiller à ce que l'âge effectif de départ à la retraite continue d'être relevé. Couvrir le déficit de financement des retraites qui se produira à terme grâce à une série de mesures consistant à introduire des cotisations supplémentaires, limiter l'indexation des pensions et développer les incitations à travailler plus longtemps.

Permettre aux hôpitaux d'adapter leurs services de santé à l'évolution de la demande, notamment en fermant les services les moins performants.

Donner aux hôpitaux une plus grande latitude pour s'engager dans des investissements sur plusieurs années et pour réaliser des économies sur les coûts.

Investir dans les compétences pour relever les salaires et les niveaux de vie

Les diplômés des filières professionnelles ont une maîtrise imparfaite des savoirs fondamentaux. Par ailleurs, les diplômés des filières techniques n'exercent généralement pas le métier auquel ils ont été formés.

Améliorer les compétences générales des élèves de l'enseignement professionnel en favorisant l'apprentissage par la résolution de problèmes et en assurant le recyclage des enseignants.

Développer l'aspect « expérience professionnelle » des filières techniques.

Les adultes consacrent peu de temps à la formation.

Distribuer des bons de formation aux adultes, ou prévoir des crédits d'impôt pour accroître les possibilités de formation des travailleurs.

Le chômage de longue durée est élevé.

Développer la formation pour aider les chômeurs de longue durée à revenir sur le marché du travail, y compris au moyen d'une reconversion.

Le faible taux d'emploi des travailleurs âgés n'est pas favorable à l'inclusivité. Les prestations de chômage et d'invalidité liées à l'âge encouragent les départs à la retraite prématurés.

Supprimer l'obligation légale selon laquelle les salaires augmentent automatiquement avec l'âge.

Harmoniser la durée maximale de versement des prestations de chômage entre les différentes tranches d'âge.

Le niveau d'inscription à plein temps dans l'enseignement supérieur est élevé ; dans les cohortes plus âgées, le niveau d'inscription est faible du fait du montant élevé des frais de scolarité. De plus, les résultats sont médiocres et les taux de réussite assez bas. Par ailleurs, les conseils d'orientation sont limités.

Rééquilibrer les frais de scolarités des étudiants à plein temps et à temps partiel en instaurant un système de paiement par cours, et accorder parallèlement des bourses et des prêts aux étudiants issus de milieux pauvres.

Lier le financement des universités aux résultats obtenus par les étudiants sur le marché du travail.

Améliorer la réglementation et stimuler la concurrence pour accroître la productivité

La mauvaise coordination entre les organismes de réglementation entraîne des procédures pesantes et des incertitudes, et renchérit les coûts.

Veiller à ce que le cadre commun d'évaluation de l'impact de la réglementation établi par l'autorité qui en est chargée soit appliqué de manière cohérente et assorti de contrôles de qualité efficaces, notamment grâce à des orientations et des formations méthodologiques.

L'autorité de la concurrence n'a eu à connaître qu'un petit nombre d'affaires ayant abouti, et les procédures judiciaires sont longues.

Simplifier les procédures judiciaires.

Accroître les ressources et développer le savoir-faire du personnel de l'autorité.

Le nombre élevé de professions réglementées pèse sur la productivité.

Réduire le nombre des professions réglementées et, pour celles qui le resteront, évoluer vers des formes moins restrictives.

Le développement des infrastructures concernent surtout des grands projets

Mettre au point une approche commune de l'analyse coûts-avantages pour le choix des projets.

Il existe plus de 650 entreprises publiques (appartenant à différents échelons de l'administration), et nombre d'entre elles ont des filiales dans des secteurs d'activité sans rapport avec le leur.

Renforcer la gouvernance des entreprises publiques en leur enjoignant de se recentrer sur leurs activités de base, en instituant davantage de flexibilité dans la rémunération des dirigeants et en renforçant les conseils de surveillance. Poursuivre par des privatisations, et réduire le noyau d'entreprises publiques considérées comme stratégiques.

Dans les industries de réseau, les entreprises publiques verticalement et horizontalement intégrées entravent l'entrée sur le marché.

Assurer une séparation effective des activités et garantir aux tiers un accès non discriminatoire aux réseaux. Privatiser les activités concurrentielles, sauf dans les secteurs sensibles.

Les politiques visant à atteindre l'objectif en matière d'énergies renouvelables sont coûteuses.

Éviter les biais technologiques dans les subventions aux énergies renouvelables.

ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

- *Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030*
- *La reprise gagne en fermeté*
- *Faire face aux dépenses liées au vieillissement démographique*
- *Rehausser le niveau de vie en investissant dans le capital et les compétences*
- *Assouplir la réglementation et renforcer la concurrence*

Les résultats économiques se sont nettement améliorés depuis la fin, en 2013, de la grave crise économique qu'a traversée la Slovénie. S'agissant de l'avenir, le gouvernement élabore une Stratégie nationale de développement pour créer une économie à croissance plus rapide et plus inclusive, forte d'entreprises compétitives intégrées dans l'économie mondiale. L'une des grandes caractéristiques de cette stratégie tient à ce qu'elle prend en compte les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Ces objectifs doivent aller de pair avec des mesures garantant de la viabilité des finances publiques et de leur équité intergénérationnelle, offrant à tous les Slovènes une longue durée de vie en bonne santé.

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

Pourcentage annuel de variation, en volume (prix de 2010)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Prix courants (Milliards EUR)						
Produit intérieur brut (PIB)	36.0	-1.1	3.1	2.3	2.5	3.8	3.1
Consommation privée	20.4	-4.0	2.0	0.5	2.8	3.7	3.7
Consommation publique	7.3	-2.1	-1.2	2.5	2.6	1.9	1.4
Formation brute de capital fixe	6.9	3.2	1.4	1.0	-3.1	6.8	5.1
Logement	0.9	-7.9	-5.8	6.1	-1.0	11.1	11.0
Demande intérieure finale	34.7	-2.2	1.2	1.0	1.5	4.0	3.5
Variation des stocks ¹		0.2	0.6	0.4	0.8	0.0	0.0
Demande intérieure finale	34.5	-2.0	1.8	1.4	2.4	4.0	3.5
Exportations de biens et de services	26.4	3.1	5.7	5.6	5.9	5.5	5.7
Importations de biens et de services	24.9	2.1	4.2	4.6	6.2	6.0	6.4
Solde extérieur ¹	1.5	0.8	1.4	1.1	0.3	0.2	0.0
Autres indicateurs (taux de croissance, sauf indication contraire)							
PIB potentiel	..	0.6	1.3	1.4	1.4	1.6	1.7
Écart de production ²	..	-5.8	-4.1	-3.3	-2.2	-0.1	1.3
Emploi	..	-1.9	1.2	0.1	-0.3	2.1	1.6
Taux de chômage ³	..	10.1	9.7	9.0	8.0	7.3	6.3
Déflateur du PIB	..	0.9	0.8	1.0	0.6	2.6	2.6
Indice des prix à la consommation (IPC)	..	1.9	0.4	-0.8	-0.2	2.6	3.1
IPC sous-jacent	..	0.9	0.7	0.3	0.7	1.3	2.9
Taux d'épargne des ménages ⁴	..	5.4	5.4	6.9	7.2	6.1	5.3
Solde commercial ⁵	..	2.0	3.2	3.9	2.5
Solde des paiements courants ⁵	..	4.8	6.2	5.2	6.8	7.4	7.2
Solde financier des administrations publiques ⁵	..	-15.1	-5.4	-2.9			
Dette brute des administrations publiques (définition de Maastricht)	..	71.0	80.9	83.1	79.7	76.3	73.3
Taux du marché monétaire à trois mois, en moyenne	..	0.2	0.2	0.0	-0.3	-0.3	-0.3

1. Contribution aux variations du PIB réel en volume.

2. En pourcentage du PIB potentiel.

3. En pourcentage de la population active.

4. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

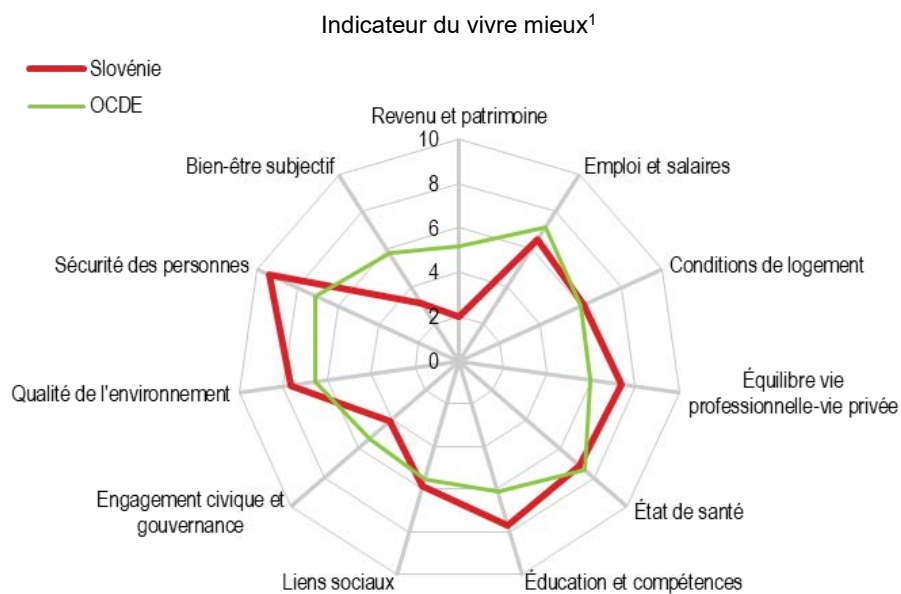
5. En pourcentage du PIB.

Source : OCDE (2017), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 101.

La Slovénie a connu une solide croissance économique ces dernières années (tableau 1). Les exportateurs ont regagné des parts de marché, les déséquilibres macroéconomiques ont été atténués et le secteur financier s’est stabilisé. Cela étant, le PIB ne fait qu’atteindre son niveau d’avant la crise. La création d’emplois dans le secteur privé se redresse, et le taux de chômage a retrouvé le niveau qui était le sien au cours de la première moitié de la décennie 2000. Après un épisode de déflation, les prix entament leur remontée. Le déficit des administrations publiques a reculé à 1.8 % du PIB en 2016, et la dette publique a amorcé un repli. En outre, l’excédent courant reste très confortable. À terme, la résorption du volant de capacités inutilisées entraînera un alignement toujours plus grand de la croissance sur son taux potentiel, sur lequel pèsent d’ores et déjà à la baisse le vieillissement de la population et les enjeux, en termes d’offre, d’un investissement des entreprises insuffisant pour stimuler des gains de productivité.

Les Slovènes bénéficient d’un niveau de bien-être supérieur à de nombreux égards à la moyenne de l’OCDE, notamment s’agissant de la sécurité des personnes, de la qualité de l’environnement, des résultats scolaires et de l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée (graphique 1). De plus, l’écart de rémunération entre hommes et femmes est relativement modeste et la distribution des revenus est assez équitable, notamment grâce aux effets du système d’impôts et transferts sur la redistribution, ce qui garantit de faibles niveaux de pauvreté (graphiques 2 et 3). Cela étant, les revenus demeurent bien en deçà de la moyenne de l’OCDE et n’ont pas progressé par rapport aux économies de tête de l’OCDE au cours des dix dernières années. Même si le nombre d’heures travaillées est légèrement faible, le principal enjeu est de surmonter le problème d’une médiocre productivité du travail (graphique 4).

Graphique 1. Le niveau de bien-être des Slovènes élevé dans tout un éventail de dimensions

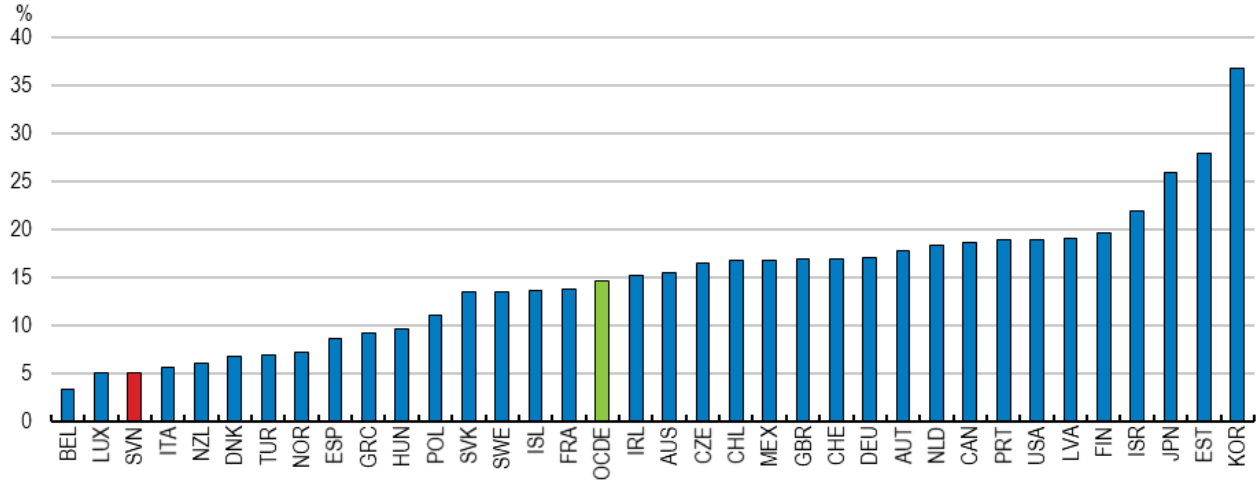


1. Chaque dimension du bien-être est mesurée à l'aide d'un à quatre indicateurs entrant dans la composition de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE. Ces indicateurs sont assortis de coefficients de pondération égaux ; ils sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible) et sont calculés pour un certain nombre de pays de l'OCDE (Brésil, Russie et Afrique du Sud), à l'aide de la formule suivante : $(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimum}) / (\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}) \times 10$.

Source : OCDE, Indicateur du vivre mieux.

Graphique 2. L'écart de rémunération entre hommes et femmes est faible

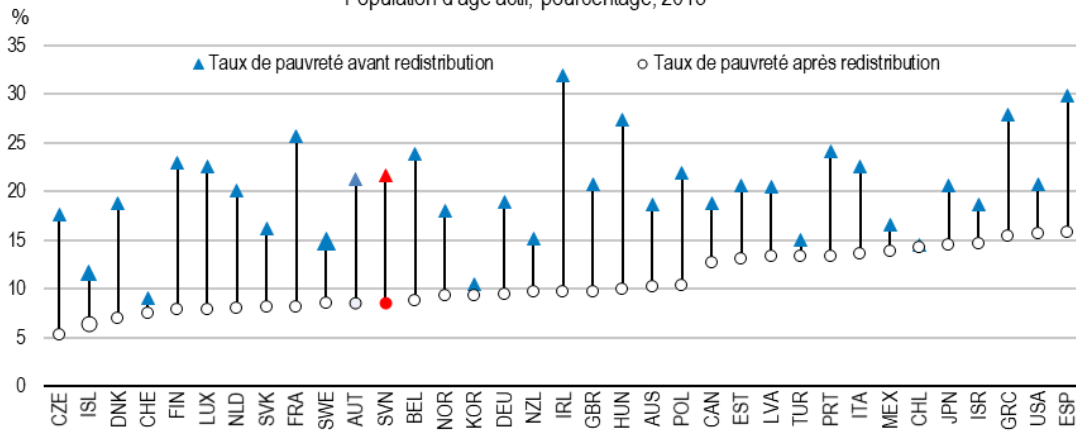
Différence entre le salaire médian des hommes et celui des femmes, divisée par le salaire médian des hommes



Source : OCDE, Base de données sur l'emploi.

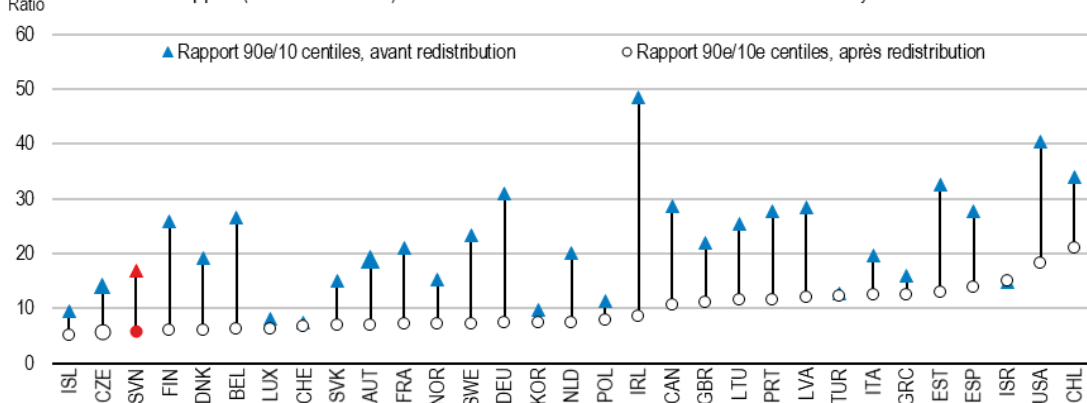
Graphique 3. Les taux de pauvreté et d'inégalités sont faibles

A. Taux de pauvreté, seuil à 50 %
Population d'âge actif, pourcentage, 2013¹



B. Redistribution du revenu

Rapport (90e/10e centiles) entre le haut et le bas de la distribution du revenu moyen

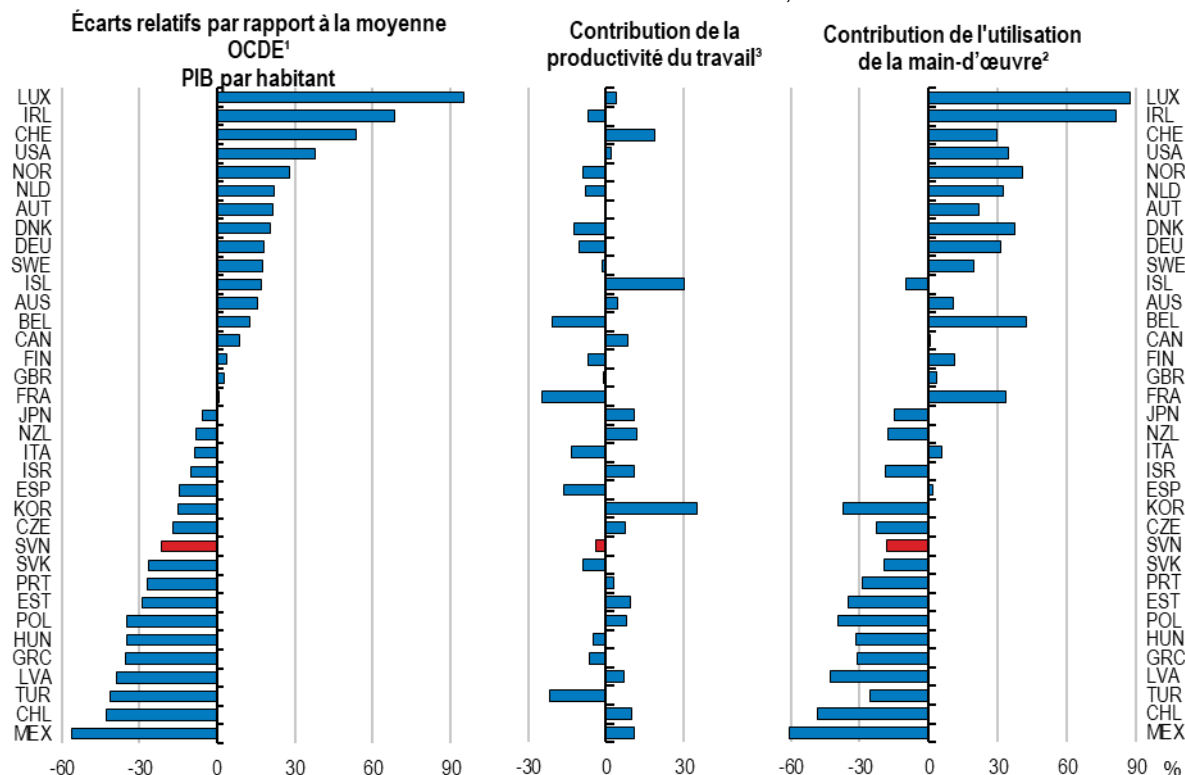


1. Chiffres de 2014 pour l'Australie, la Hongrie et le Mexique, et de 2012 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande. Le taux de pauvreté relative correspond à la part de la population qui vit avec moins de 50 % du revenu disponible médian (corrige de la taille des familles) de l'ensemble de la population.

Source : Calculs d'après la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Graphique 4. L'écart de revenu s'explique principalement par une productivité du travail relativement faible

Sources des différences de revenu réel, 2015

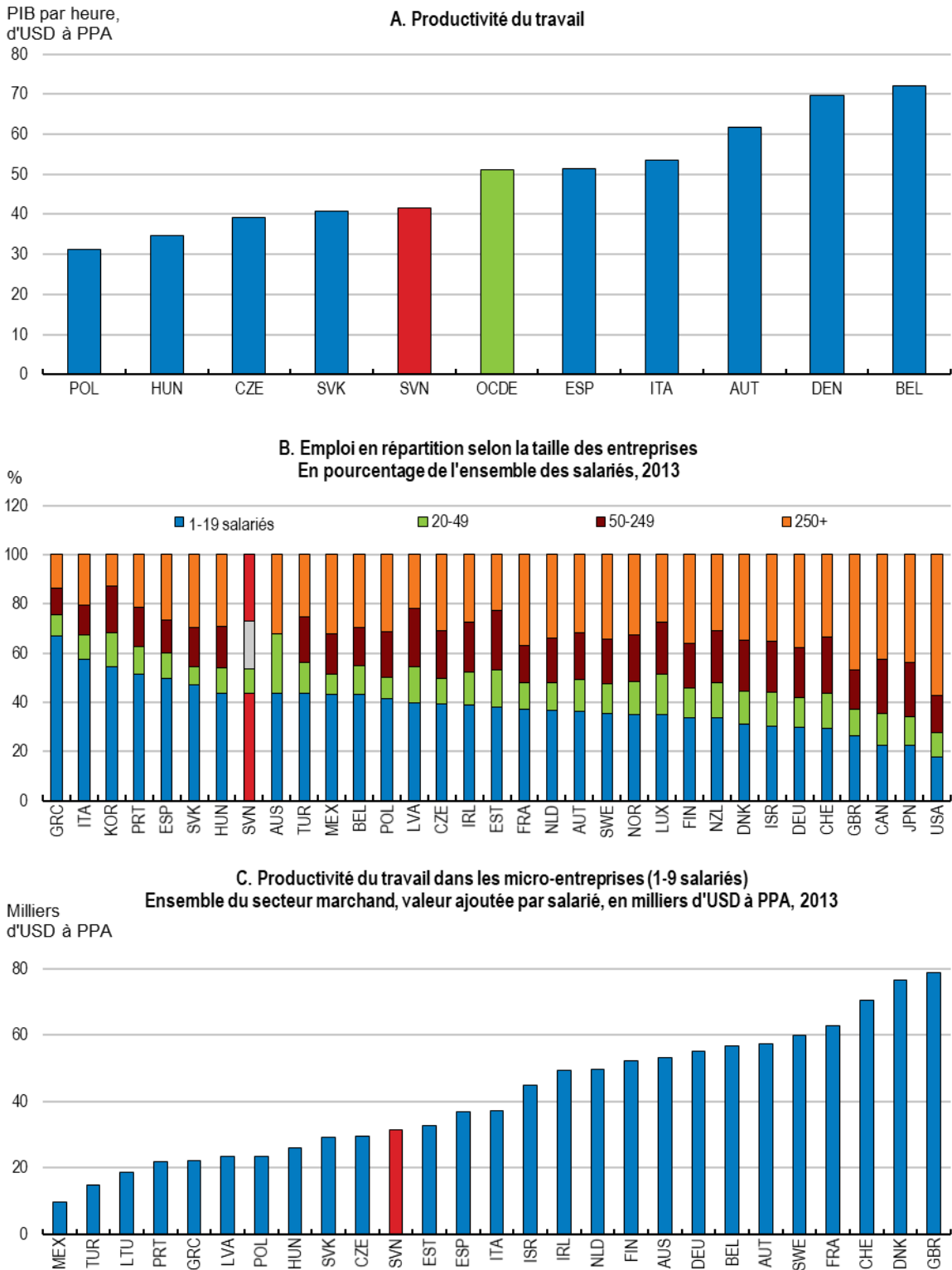


1. Le PIB par habitant de l'OCDE correspond à la moyenne pondérée par la population du PIB nominal converti à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2015. Il est à noter que la population du Luxembourg prend en compte les travailleurs frontaliers et que le PIB de la Norvège correspond uniquement à la Norvège continentale.
2. L'utilisation de la main-d'œuvre correspond au nombre total d'heures travaillées par habitant.
3. La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée.

Source : OCDE (2017), Réformes économiques 2017 : Objectif croissance, Éditions OCDE, Paris.

Le nombre total d'heures travaillées est faible parce que la population active plus âgée est incitée à partir tôt à la retraite et que le chômage de longue durée est important. Les deux phénomènes reviennent à priver une fraction importante de la population de la possibilité d'un emploi rémunéré et de revenus supérieurs. La cohésion sociale pourrait être renforcée en développant plus pleinement les compétences grâce à la formation tout au long de la vie, en particulier du fait que l'emploi et la nature du travail sont appelés à évoluer au fil du temps avec l'adoption des nouvelles technologies numériques. Le niveau de la productivité du travail est plus faible que dans les économies plus avancées étant donné qu'une fraction relativement importante de la main-d'œuvre est employée dans de petites entreprises peu productives (graphique 5) (Banerjee and Cirjakovic, 2017 ; Banerjee and Jesenko, 2017). En effet, la croissance de la productivité est plus lente depuis la crise financière internationale et accuse un retard sur celle de la plupart des autres pays (graphique 6). Il faut y voir le signe, entre autres, de l'asthénie de l'investissement, y compris de l'investissement étranger, et d'une mauvaise répartition des ressources. Les entreprises qui investissent doivent surmonter de multiples obstacles réglementaires et freins à la concurrence, dont des structures de marché où dominant des entreprises en place qui interdisent l'accès de tout nouvel entrant. Les entreprises publiques sont présentes dans la quasi-totalité des secteurs, ce qui peut saper la position des concurrents du secteur privé et pose des problèmes de gouvernance puisque les pouvoirs publics sont tout à la fois actionnaire, dirigeant et instance régulatrice.

Graphique 5. La productivité est bien inférieure à celle d'économies plus avancées



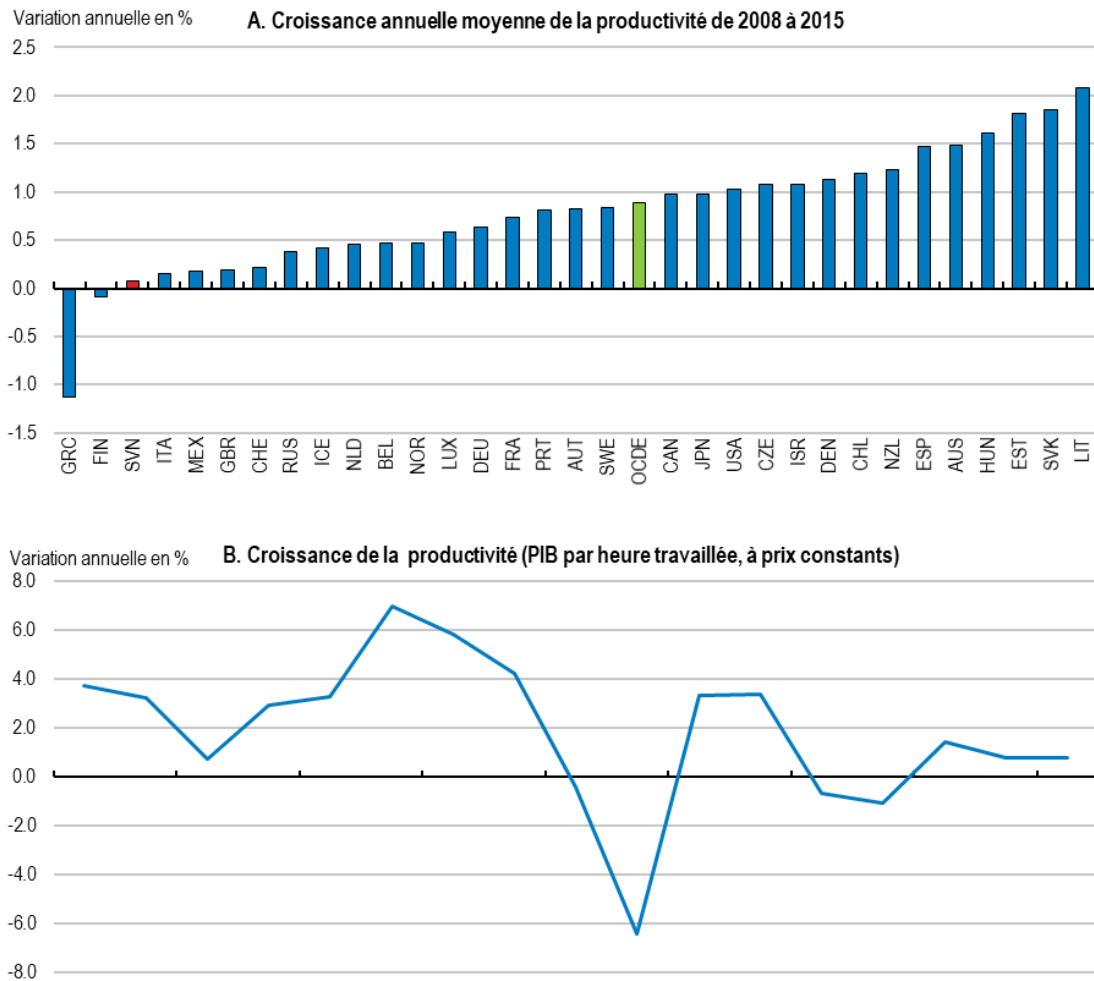
Source : OECD.Stat, Niveau du PIB par habitant et productivité ; OCDE (2016), *Panorama de l'entrepreneuriat 2016*.

Compte tenu de ce qui précède, les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :

- Conformément au pilier économique de la Stratégie nationale de développement, en cours d'évolution, des réformes sont de rigueur pour soutenir la croissance économique et développer des perspectives d'emploi pour tous. Alliées à des mesures garantissant la viabilité des finances publiques, ces réformes contribueraient à assurer une vie meilleure aux Slovènes des générations actuelles et futures.
- Afin de favoriser l'émergence d'entreprises innovantes qui prospèrent dans l'économie mondiale, les politiques d'éducation et d'emploi doivent permettre d'armer la main-d'œuvre des compétences requises pour trouver des emplois de qualité, accomplir une carrière réussie et s'adapter à l'évolution des besoins du marché du travail.

Pour faciliter l'émergence d'entreprises compétitives qui investissent dans des technologies porteuses de gains de productivité, la réglementation et la politique de la concurrence devraient avoir pour objet de faciliter les entrées et sorties d'entreprises sur le marché, ce qui inciterait celles-ci à investir dans des technologies innovantes et dans de nouveaux modèles économiques et permettrait de redéployer les ressources vers les entreprises viables pour propulser l'économie sur une trajectoire de croissance supérieure.

Graphique 6. La croissance de la productivité a ralenti depuis la crise financière internationale



Source : OECD.Stat, Niveau **du PIB** par habitant et productivité ; *Perspectives économiques de l'OCDE* (base de données).

La Stratégie nationale de développement à l'horizon 2030

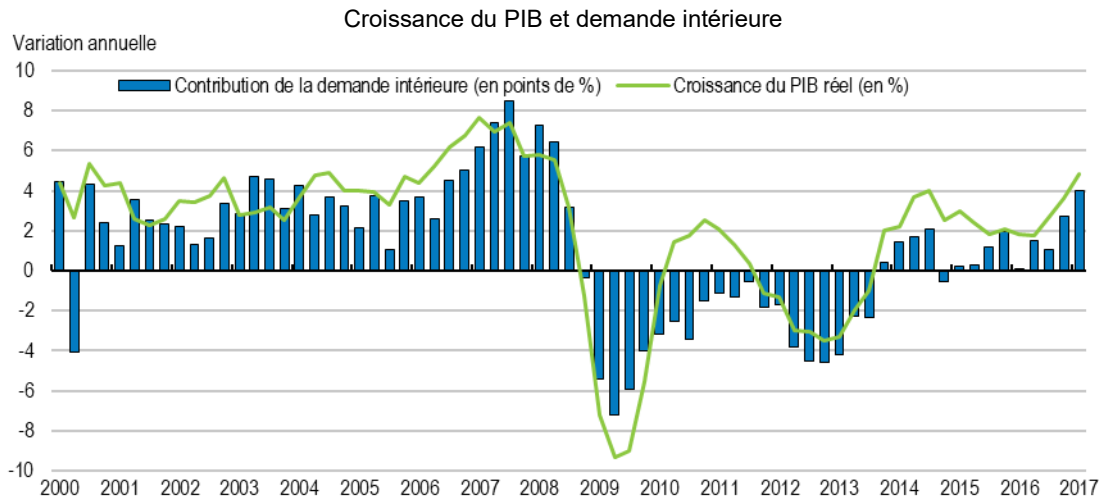
La Slovénie compte parmi les premiers pays de l'OCDE à avoir utilisé les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (SDGs ; United Nations, 2017) pour concevoir une stratégie nationale. Nombre de ces objectifs se recoupent avec l'objectif global de l'OCDE de promouvoir des politiques publiques pour faire progresser le bien-être et parvenir à une croissance durable et inclusive. C'est particulièrement le cas de celles menées pour améliorer la qualité du système éducatif, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre le changement climatique et la décence des conditions de travail, et pour réduire les inégalités. Les résultats de la Slovénie au regard des ODD sont solides dans de nombreux domaines, notamment dans la plupart de ceux qui concernent l'environnement. Qui plus est, le niveau des inégalités de revenu est faible. En revanche, le pays a moins bien progressé s'agissant d'accroître le taux d'activité des jeunes et des seniors. De même, les résultats ne sont pas suffisants dans certains domaines touchant la santé comme le tabagisme et l'obésité (ce qui a motivé récemment de nouvelles mesures dans le domaine de la santé, voir ci-après), mais aussi en ce qui concerne la participation des adultes à la formation et ses résultats, ainsi que dans certains domaines institutionnels touchant l'évaluation de l'impact réglementaire et les indices de perception de la corruption (avec ce qu'il en coûte pour la confiance dans les institutions nationales).

La présente *Étude* s'attache aux aspects suivants : la « croissance économique stable et durable », les marchés du travail, l'éducation, la réglementation et la politique de la concurrence. Des mesures bien conçues dans la totalité de ces domaines seront extrêmement bénéfiques à de nombreux égards. L'un des domaines mis en lumière dans l'*Étude* est l'investissement, lequel est essentiel pour gagner en productivité et, par conséquent, pour rehausser les niveaux de revenus et de bien-être. L'*Étude* fournit des analyses et formule des recommandations sur un certain nombre d'objectifs stratégiques de la Slovénie et d'ODD, plus précisément pour ce qui est d'assurer une croissance inclusive et durable.

La reprise gagne en fermeté

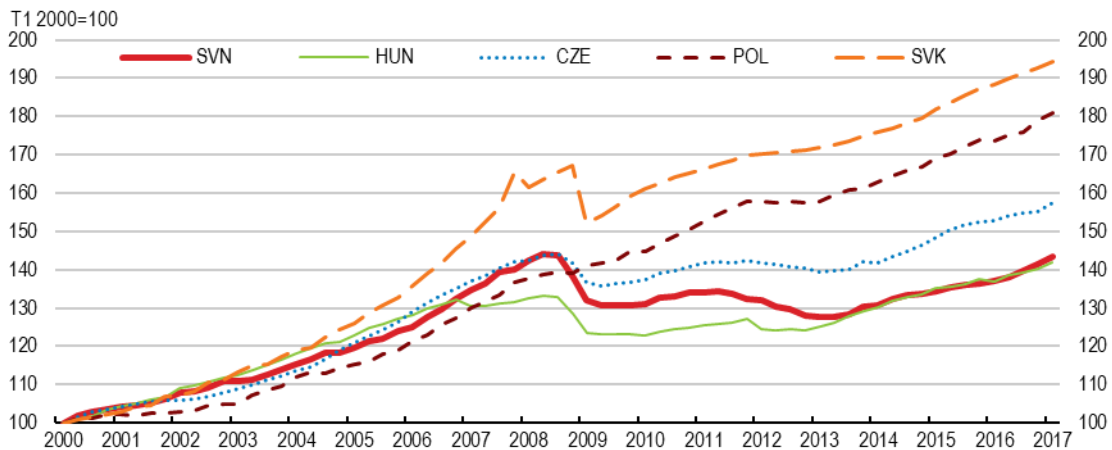
La croissance économique accélère le tempo depuis 2013, après une récession à double creux au cours des six années précédentes, et pourrait s'établir à près de 4 % en 2017, en partie grâce à un environnement international plus dynamique et à une série de réformes structurelles mises en œuvre ces dernières années. Initialement portée par les exportations, la croissance est de plus en plus entraînée par une demande intérieure privée plus vigoureuse (graphique 7). La croissance du PIB est bien plus rapide que son taux potentiel de 1³/₄ pour cent estimé par l'OCDE, et l'écart de production tel qu'estimé par l'Organisation se comblera pendant l'exercice 2017. Malgré cette reprise, le PIB peine à atteindre son pic d'avant la crise de 2008. De plus, l'écart de revenu entre la Slovénie et les économies de tête de l'OCDE s'est creusé, à la différence de ce que l'on observe dans la plupart des pays comparables de la région, en particulier à cause de la crise bancaire qui a frappé le pays et d'une forte contraction des investissements dans les infrastructures depuis l'achèvement du programme d'investissement dans les autoroutes (graphiques 8 et 9).

Graphique 7. La demande intérieure contribue plus fortement à la croissance



Source : OCDE (2016), Base de données analytique de l'OCDE.

Graphique 8. La croissance de la Slovénie a été inférieure à celle des pays comparables de la région

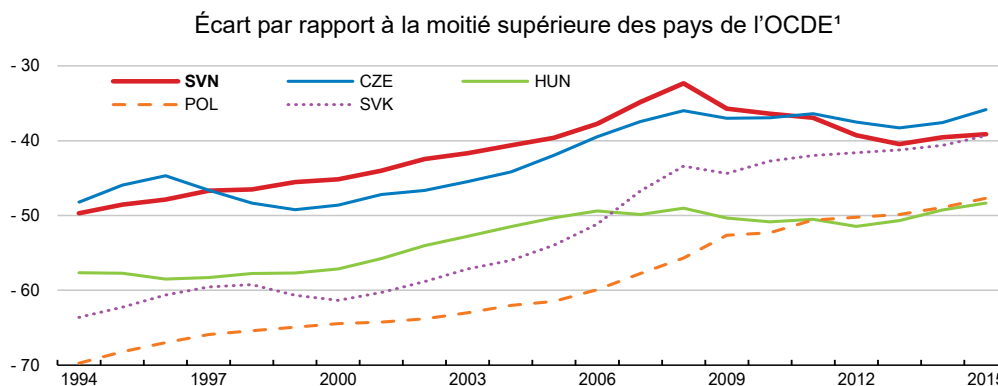


Source : OCDE (2016), Base de données analytique de l'OCDE.

La reprise de la consommation privée s'est appuyée sur la croissance des revenus réels et s'explique par des salaires réels en hausse, un plus fort taux d'emploi et un regain de confiance chez les consommateurs, tandis que l'épargne des ménages restait forte (graphique 10). En revanche, malgré une reprise récente de l'investissement des entreprises, le désendettement des entreprises nationales et la prudence des opérateurs étrangers expliquent que le ratio de l'investissement non résidentiel au PIB se situe en deçà de ce que l'évolution à long terme pourrait le laisser supposer (graphique 11). En outre, l'investissement dans le logement a commencé à se redresser parallèlement aux prix de l'immobilier, qui ont augmenté de 6,4 % en termes réels depuis le creux atteint au début de 2014, et les transactions ont retrouvé leur niveau d'avant la crise. Cela étant, l'investissement dans le logement exprimé en pourcentage du PIB reste proche de ses plus bas historiques. Les exportations ont continué de progresser à vive allure et ont gagné des parts de marché grâce à une plus forte productivité du secteur manufacturier, reflétant la diversité relative de la composition et des destinations des exportations, malgré une intégration dans les chaînes de valeur mondiales moins poussée que celle de pays comparables de la région (graphique 12). Le taux de pénétration en hausse des importations a réduit la valeur ajoutée locale des agrégats de dépenses robustes ce qui, malgré l'effet compensateur d'une amélioration des termes de l'échange, a modéré la hausse de l'excédent commercial.

Du fait de l'augmentation du déficit de la balance des revenus, l'amélioration de la balance commerciale ne se reflète pas totalement dans le niveau de l'excédent courant, encore confortable.

Graphique 9. La convergence du PIB par habitant a marqué le pas, à la différence de que l'on observe dans d'autres pays de la région

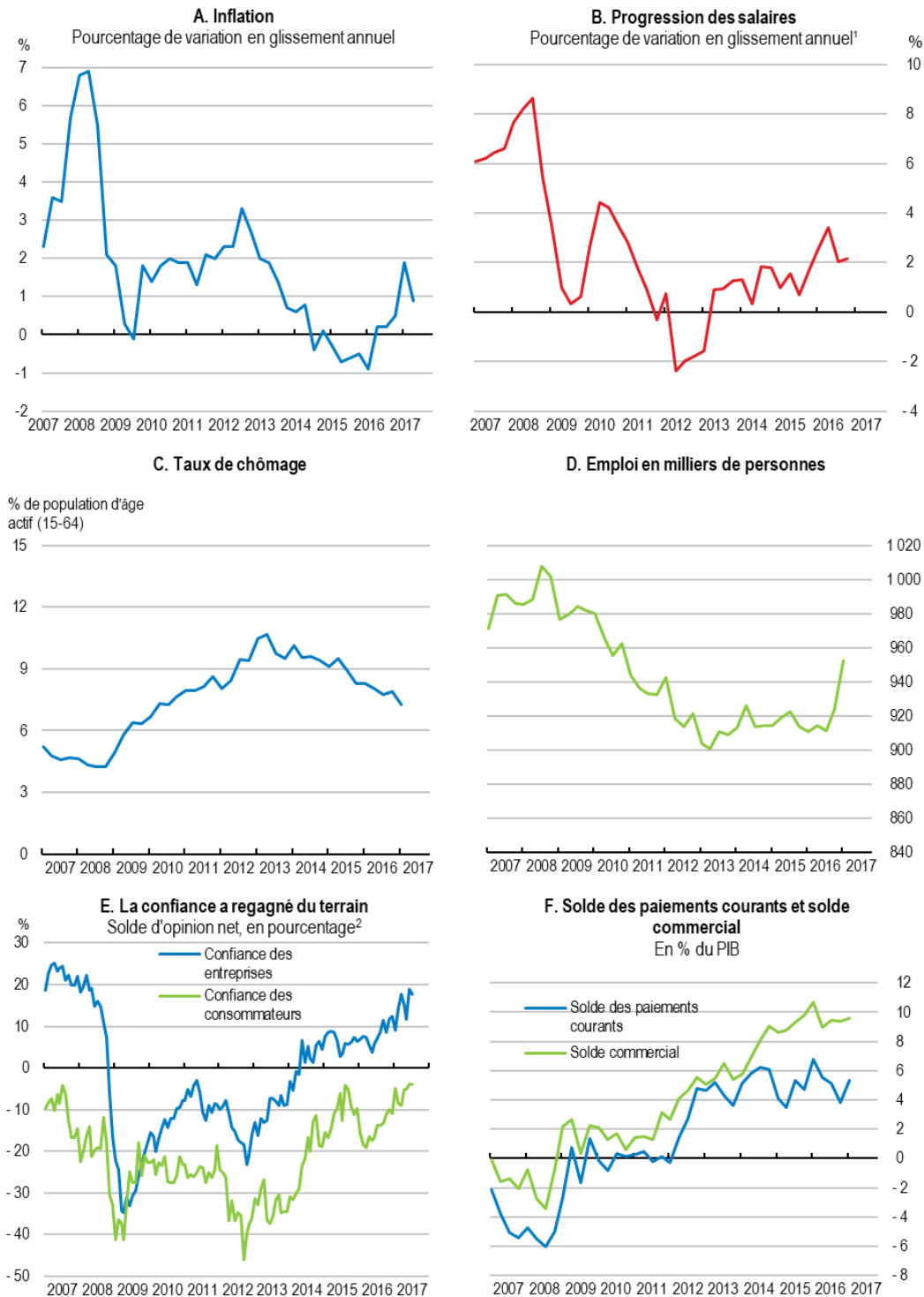


1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne pondérée par la population des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de PIB par habitant, de PIB par heure travaillée et de PIB par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010.

Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données) et Statistiques de l'OCDE sur la productivité (base de données).

Selon les prévisions, la croissance économique devrait rester solide, portée par une politique monétaire très accommodante dans la zone euro et par le redémarrage de la croissance des marchés à l'exportation (tableau 1 ci-dessus). Il faut en outre compter, au plan intérieur, avec la restructuration du secteur des entreprises et avec la nouvelle vigueur et la plus grande diversification des circuits de distribution du crédit (Banerjee and Cirjakovic, 2017 ; Banerjee and Damjanovic, 2017). L'investissement public devrait repartir compte tenu du décaissement plus rapide des ressources des Fonds structurels. Même s'il reste faible en pourcentage du PIB, l'investissement des entreprises devrait lui aussi continuer de repartir à la hausse grâce à la demande extérieure et intérieure, à des conditions de financement favorables et aux tensions qui commencent à poindre sur les capacités. La construction de logements devrait bénéficier de la progression des revenus et de la faiblesse des taux d'intérêt, en partie grâce à l'assouplissement des conditions des crédits hypothécaires résultant de la réorientation stratégique des banques sur ce marché, même si les délivrances de permis de construire continuent de fluctuer. La consommation privée demeurera un déterminant majeur de la croissance compte tenu de la progression continue des revenus réels. Les exportations devraient continuer de croître, avec une croissance des marchés d'exportation qui compense les pertes de compétitivité résultant de hausses de salaires plus rapides du fait des tensions naissantes sur le marché du travail. Enfin, le taux de chômage devrait poursuivre son repli étant donné que l'emploi se développe aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

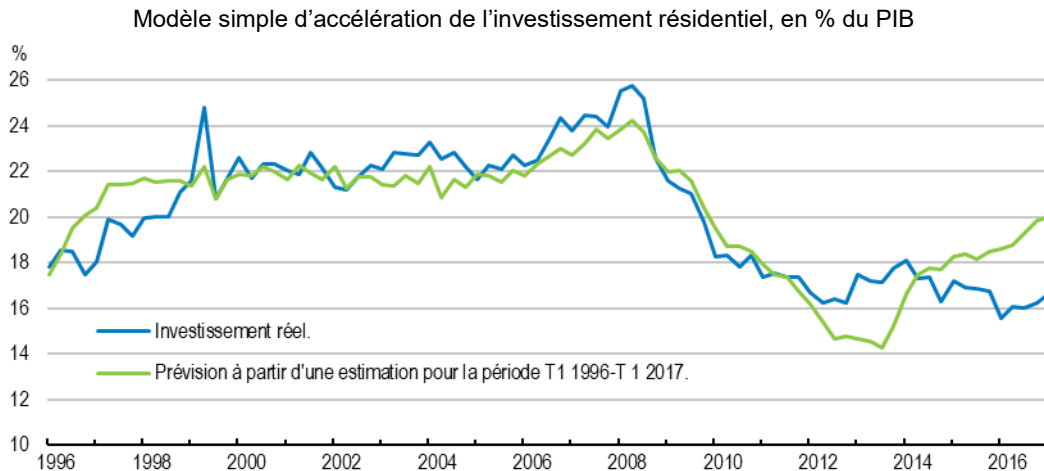
Graphique 10. Les indicateurs macroéconomiques se sont améliorés



1. Calculé comme étant la variation en glissement annuel des salaires par salarié.
2. Un solde d'opinion constitue la synthèse des réponses aux questions posées dans le cadre d'une enquête ; il varie sur une échelle allant de -100 points de pourcentage (si toutes les réponses sont défavorables) à +100 points de pourcentage (si toutes les réponses sont favorables). La mesure de la confiance des entreprises correspond à la moyenne simple des indicateurs de confiance relevés dans le secteur manufacturier, la construction, le commerce de détail et les autres services.

Source : Eurostat, Indice des coûts de main-d'œuvre (base de données) ; OCDE (2016), *Perspectives économiques de l'OCDE : statistiques et projections* (base de données) ; OCDE (2016), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail* (base de données) ; OCDE (2016), *Principaux indicateurs économiques* (base de données).

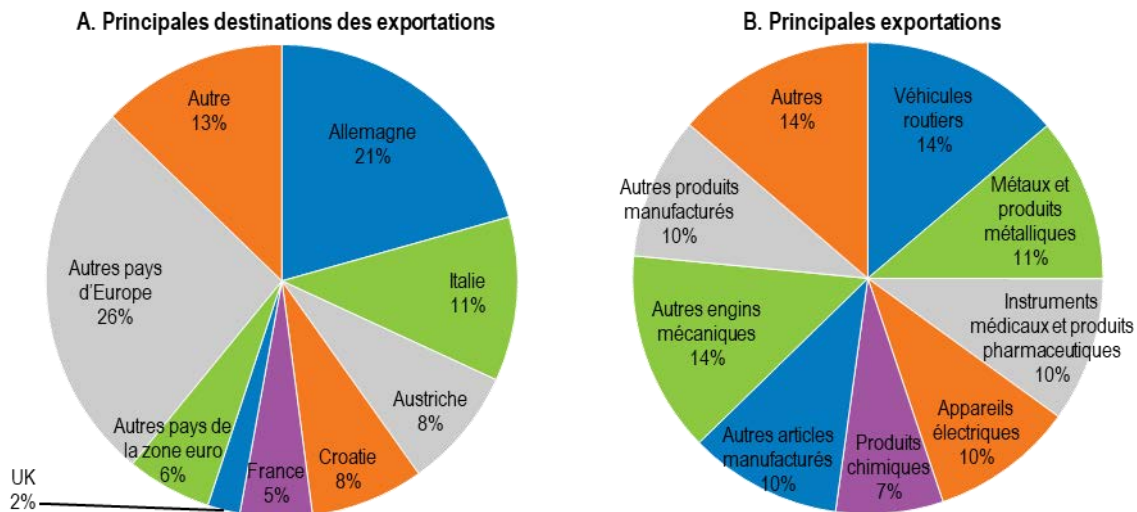
Graphique 11. L'investissement est plus faible que prévu depuis le début de la reprise



Note : En termes réels. Calcul de la moyenne mobile sur quatre trimestres. On se sert des séries de PIB réel et de stock de capital pour calculer la prévision à partir d'une estimation pour la période T1 1996-T3 2016. Dans ce modèle de calcul, le niveau de l'investissement s'explique par les variations actuelles et retardées du PIB réel et de l'investissement de renouvellement. Pour plus de précisions sur la méthode appliquée, voir OCDE (2015), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Vol. 2015, n° 1, juin, annexe 3.1.

Source : OCDE (2015), Calculs de l'OCDE fondés sur OCDE (2015), *Perspectives économiques de l'OCDE* : Statistiques et projections (base de données).

Graphique 12. Les destinations et la composition des exportations sont relativement diversifiées, 2016

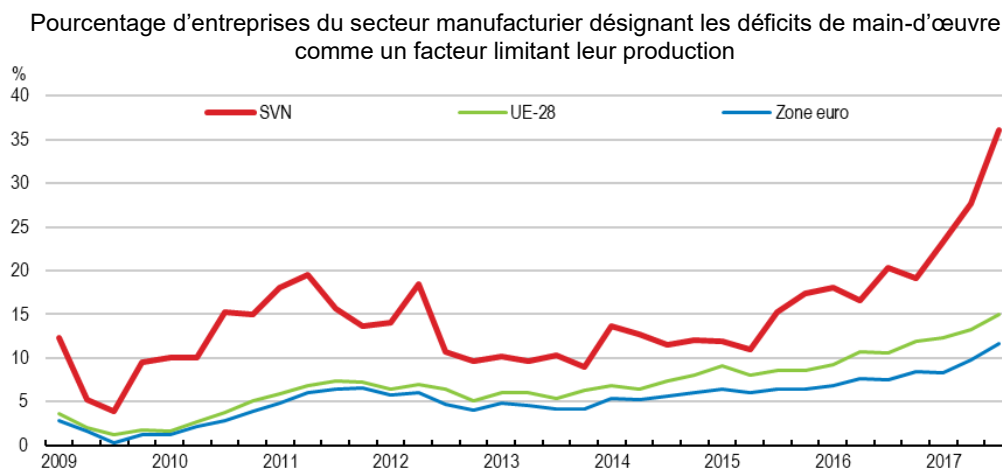


Source : OCDE, base de données des Statistiques du commerce international par produit.

La reprise a créé des tensions sur le marché du travail car si l'emploi a progressé, il y a moins de main-d'œuvre sur le marché du travail. Le chômage s'est replié en deçà du taux de chômage structurel estimé par l'OCDE, lequel augmente ces dernières années compte tenu du pourcentage accru de chômeurs parmi la main-d'œuvre peu qualifiée et les seniors. Aussi les salaires avaient-ils progressé d'environ 2 % en glissement annuel au début de 2017, les salaires dans le secteur privé (particulièrement dans les services marchands) ayant recommencé à croître plus rapidement que dans le secteur public, où ils avaient bénéficié en 2016 de la fin du gel décrété dans le contexte de la crise. Des déficits se profilent, en particulier dans le secteur manufacturier, dans certaines professions spécialisées et dans les technologies de l'information et de la communication (graphique 13). Un tiers des employeurs du secteur privé et la moitié des grandes entreprises déclarent avoir des difficultés de recrutement (ESS, 2017 ; ReferNet Slovenia, 2016 ; IMAD, 2016). Les déficits de qualifications sont aggravés par un solde migratoire négatif, les émigrés ayant

trois fois plus de chances d'être diplômés de l'enseignement supérieur que les immigrants (Statistical Office, 2016).

Graphique 13. Les déficits de main-d'œuvre limitent la production du secteur manufacturier



1. Pourcentage d'entreprises du secteur manufacturier désignant les déficits de main-d'œuvre comme un facteur limitant leur production.

Source : Eurostat, base de données de l'industrie.

Les divergences à la hausse par rapport à ces prévisions tiennent à une reprise plus rapide que prévu sur les marchés d'exportation, qui renforcerait la croissance et gonflerait l'excédent courant. De même, si les conditions monétaires accommodantes avaient un impact plus positif sur l'investissement des entreprises, la croissance serait plus rapide que prévu. En revanche, un regain de turbulences financières internationales, notamment en lien avec le Brexit, pourrait nuire aux conditions de prêt et aurait des effets néfastes sur l'investissement. Le principal risque à la baisse tient probablement au fait que les tensions qui apparaissent sur le marché du travail se traduisent par une hausse des salaires qui dépasserait, en chiffres réels, la croissance de la productivité et grignoterait les marges de compétitivité récemment gagnées à l'international. Enfin, l'économie pourrait aussi être confrontée à des chocs dont les effets sont difficiles à prendre en compte dans les prévisions (tableau 2).

Tableau 2. Chocs pouvant influencer sur les perspectives de l'économie slovène

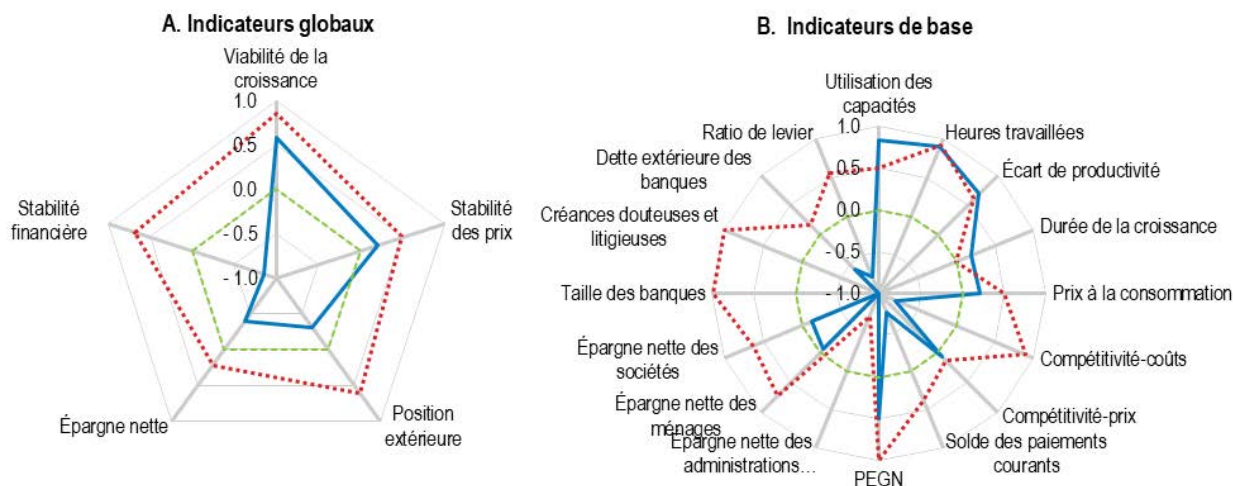
Facteur de vulnérabilité	Conséquences possibles
Un regain de tensions géopolitiques.	Ce regain de tensions pourrait déclencher une crise financière internationale, avec des conséquences difficiles à prévoir pour la confiance et l'activité en Europe et, par conséquent, en Slovénie.
Un ralentissement économique soudain dans les économies émergentes, en particulier en Chine.	Un tel choc pourrait perturber les chaînes de valeur mondiales établies et avoir un impact négatif particulièrement lourd sur la Slovénie.

Depuis le début de la crise financière internationale, les facteurs de vulnérabilité macroéconomique ont diminué à de nombreux égards, avec le revirement de la balance des paiements courants, la contraction du déficit public et l'augmentation de la durée moyenne de la dette publique (graphique 14). De surcroît, l'épargne nette des sociétés et des ménages a augmenté. Les facteurs de vulnérabilité en lien avec le système financier se sont améliorés (voir plus bas) avec, par exemple, une division par deux de la proportion de créances douteuses et litigieuses (CDL). Toutefois, ces dernières demeurent un point de fragilité dans la mesure où leur proportion reste relativement élevée (graphique 19). Sinon, le principal sujet de

préoccupation concerne la dette publique, qui a quasiment quadruplé pour culminer à 83 % du PIB en 2015 mais qui s'est repliée depuis en deçà de 80 % du PIB.

Graphique 14. Les déséquilibres macroéconomiques se sont redressés à de nombreux égards

Écart des indicateurs par rapport à leur niveau moyen sur longue période (0) calculé en temps réel, les écarts maximums représentant la vulnérabilité la plus forte (+1) et les écarts minimums la vulnérabilité la plus faible (-1)¹



1. On calcule chaque indicateur global de vulnérabilité macrofinancière en agrégeant (sous la forme d'une moyenne simple) des indicateurs de base normalisés. La viabilité de la croissance recouvre les indicateurs de base suivants : l'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier, le nombre total l'heures travaillées divisé par la population d'âge actif (heures travaillées), la différence entre la croissance du PIB et la croissance de la productivité (écart de productivité), et un indicateur reflétant à la fois la longueur et la vigueur de la phase d'expansion consécutive au dernier point bas du cycle économique (durée de la croissance). La stabilité des prix se mesure par l'inflation globale et l'inflation sous-jacente (mesurées par les prix à la consommation) et se calcule selon la formule suivante : valeur absolue de (inflation sous-jacente – objectif d'inflation) + (inflation globale – inflation sous-jacente). La position extérieure recouvre les indicateurs de base suivants : la moyenne du taux de change effectif réel (TCER) fondé sur les coûts unitaires de main-d'œuvre et du TCER fondé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) (compétitivité-coûts) ; les prix relatifs des biens et services exportés (compétitivité-prix) ; le solde des paiements courants en pourcentage du PIB ; et la position extérieure globale nette (PEGN) en pourcentage du PIB. L'épargne nette recouvre les indicateurs de base suivants : l'épargne nette des administrations publiques, celle des ménages et celle des sociétés, toutes exprimées en pourcentage du PIB. La stabilité financière recouvre les indicateurs de base suivants : la taille des banques mesurée en pourcentage du PIB ; la proportion de créances douteuses et litigieuses dans l'ensemble des prêts ; la dette extérieure des banques en pourcentage de leurs engagements totaux ; ainsi que leur capital social et leurs réserves en proportion de leurs engagements totaux (ratio de levier).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur OCDE (2016), *Perspectives économiques de l'OCDE* : Statistiques et projections (base de données), décembre ; OCDE (2016), *Principaux indicateurs économiques* (base de données).

La situation budgétaire va en s'améliorant

Les efforts d'assainissement engagés par les autorités dans le contexte de la crise ont pris fin pour l'essentiel, le gouvernement ayant adopté plusieurs des recommandations formulées dans des *Études* précédentes (tableau 3). En 2017, l'accélération de la croissance va entraîner une contraction du déficit de près de 1 % du PIB. En revanche, l'impact sur le solde sous-jacent sera modeste. À l'avenir, les dépenses primaires devraient augmenter faiblement en termes nominaux et cette évolution, conjuguée aux effets de la conjoncture et à la baisse des paiements d'intérêts, devrait aboutir à une baisse des dépenses totales exprimées en pourcentage du PIB jusqu'en 2018, inférieure toutefois à celle observée en 2016 sur fond de contraction de l'investissement public (tableau 4). Seuls des ajustements fiscaux neutres en termes de recettes sont prévus, mais la simplification de la perception devrait avoir un effet positif sur les recettes collectées (Government, 2016b). Le gouvernement s'est fixé comme objectif budgétaire à moyen terme de parvenir à équilibrer le solde sous-jacent et 2020, ce qui, selon les estimations de l'OCDE, implique un assainissement budgétaire supplémentaire de l'ordre de ¾ pour cent du PIB entre 2018 et 2020 (tableau 4). Atteindre cet objectif permettrait en outre de ramener le ratio dette/PIB en deçà de 70 % en 2020.

Tableau 3. Recommandations antérieures de l'OCDE sur le maintien de la stabilité budgétaire

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
Adopter une règle de dépenses crédible et transparente, et charger un conseil budgétaire efficace et indépendant d'en surveiller le respect.	La loi sur la règle budgétaire adoptée en 2015, prévoit un ensemble de plafonds de dépenses sur quatre ans. Un conseil budgétaire a été mis en place en mars 2017.
Cibler les efforts d'assainissement budgétaire sur des mesures structurelles pour améliorer l'efficacité des dépenses dans l'éducation, l'administration publique et les collectivités locales.	Certaines dépenses sociales ont été assorties de conditions liées à la hausse du PIB et de l'emploi. Les marchés publics ont été centralisés.
Éviter les réductions générales de la masse salariale dans la fonction publique, rétablir la rémunération liée aux résultats et instaurer des incitations non monétaires pour les salariés du secteur public. En cas de compression d'effectifs, éviter que les réductions n'aggravent les pénuries de qualifications et de compétences	Dans la fonction publique, le gel des promotions et des augmentations annuelles de salaire assorties de conditions a été levé.
Augmenter les taxes récurrentes sur les biens immobiliers.	Aucune mesure prise.

La marge de manœuvre budgétaire a été restreinte pendant la période du fait de la hausse de la dette publique, mais elle s'est toutefois améliorée depuis peu grâce à la diminution des paiements d'intérêts nets dont s'est accompagnée la baisse des taux d'intérêt. La dette nette est modérée, grâce à d'importants avoirs en espèces et aux actifs des nombreuses entreprises publiques. Ces dernières se caractérisent toutefois par des engagements éventuels considérables, comme la dette des entités contrôlées par l'État mais n'appartenant pas au champ des administrations publiques (qui comprend par exemple les dépôts des banques sous contrôle de l'État). Les passifs des entités contrôlées par l'État et les garanties de dettes sont parmi les plus élevés de l'Union européenne et ressortaient respectivement à 67.7 % et 10.7 % du PIB en 2015 (Eurostat, 2017a). De fait, le coût budgétaire des caisses d'épargne détenues par l'État et des autres entreprises publiques dans le sillage de la crise financière nationale de 2013 représentait 20 % du PIB.

Tableau 4. Indicateurs budgétaires

Pourcentage du PIB

	2015	2016	2017	2018
Dépenses et recettes				
Total des recettes	45.2	43.6	43.5	43.8
Total des dépenses	48.1	45.5	44.4	44.1
Paiements d'intérêts nets	2.9	2.7	2.3	2.1
Solde budgétaire¹				
Solde budgétaire	-2.9	-1.8	-1.0	-0.2
Solde budgétaire corrigés des variations conjoncturelles	-1.5	-0.9	-0.9	-0.8
Solde budgétaire sous-jacente	-1.5	-0.9	-0.9	-0.8
Solde primaire sous-jacent	1.3	1.7	1.4	1.4
Solde budgétaire corrigés des variations conjoncturelles (estimation du gouvernement de Slovaquie)		-1.3	-1.0	-0.7
Dettes publiques				
Dettes brutes (définition de Maastricht)	83.1	79.7	76.3	73.3
Dettes brutes (définition des comptes nationaux) ²				
Dettes nettes	25.9	29.3	28.5	27.1

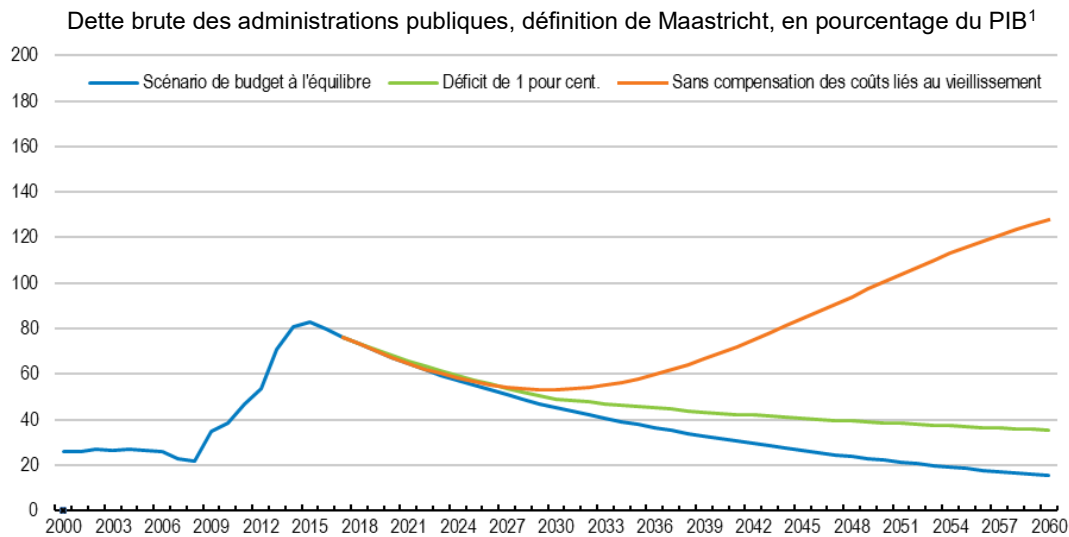
1. Estimations de l'OCDE, sauf indication contraire.

2. La définition des comptes nationaux comprend notamment les garanties de l'État.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 101.

Les indices de resserrement du marché du travail sont le signe qu'une orientation légèrement plus restrictive est nécessaire dès 2018. Cela permettrait également d'accélérer la baisse du ratio dette/PIB, ce qui est important pour qu'il soit possible de dégager, sur la durée, une marge budgétaire qui permettra de faire face aux importantes tensions sur les dépenses que va entraîner le vieillissement de la population (voir ci-après) ainsi qu'aux conséquences budgétaires de chocs macroéconomiques futurs. Aussi serait-il plus sûr que le gouvernement concentre en début de période les efforts d'assainissement prévus de manière à éviter toute surchauffe, tout en laissant jouer les stabilisateurs automatiques en cas d'évolutions économiques imprévues. Quoi qu'il en soit, les autorités devraient détailler les mesures nécessaires pour assurer que l'objectif de solde sous-jacent sera atteint dans les délais. Par ailleurs, les plafonds de dépenses devraient être maintenus et des améliorations d'efficacité recherchées, tandis qu'il conviendrait de commencer à ajuster la structure des dépenses publiques pour contenir les dépenses globales dans le contexte de l'augmentation des dépenses liées au vieillissement, pour empêcher une recrudescence de la dette publique (graphique 15). De nouveaux efforts de privatisation permettraient en outre de réduire encore la dette publique et d'abaisser le niveau des engagements éventuels, actuellement élevé.

Graphique 15. D'autres réformes seront nécessaires pour réduire durablement la dette publique



1. Le scénario de budget à l'équilibre repose sur des projections établies à partir des éléments suivants : la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections jusqu'en 2018, un excédent budgétaire de 0.2% en 2019 et de 0.4 % en 2020 (comme indiqué dans le Programme de stabilité 2017) puis des budgets à l'équilibre et une hausse du PIB qui devrait ensuite s'établir à 2 % sur la période 2019-30 et ralentir pour revenir à 1.6 % sur la période 2031-2060 (conformément aux estimations du potentiel de croissance à long terme établies par l'OCDE), avec une inflation de 2 %. Le scénario d'un « assainissement budgétaire plus modéré » repose sur l'hypothèse d'un déficit de 1 % du PIB à compter de 2019, conforme à la limite inférieure des déficits structurels définie par les règles budgétaires de l'UE. Le scénario « sans compensation des coûts liés au vieillissement » prend en compte les modifications apportées au scénario de budget à l'équilibre concernant les niveaux nets des coûts des retraites publiques, les coûts de santé et les coûts des soins de longue durée par rapport à 2018.

Source : Calculs de l'OCDE à partir de OCDE (2016), Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections, décembre ; et OCDE (2016), *Principaux indicateurs économiques*.

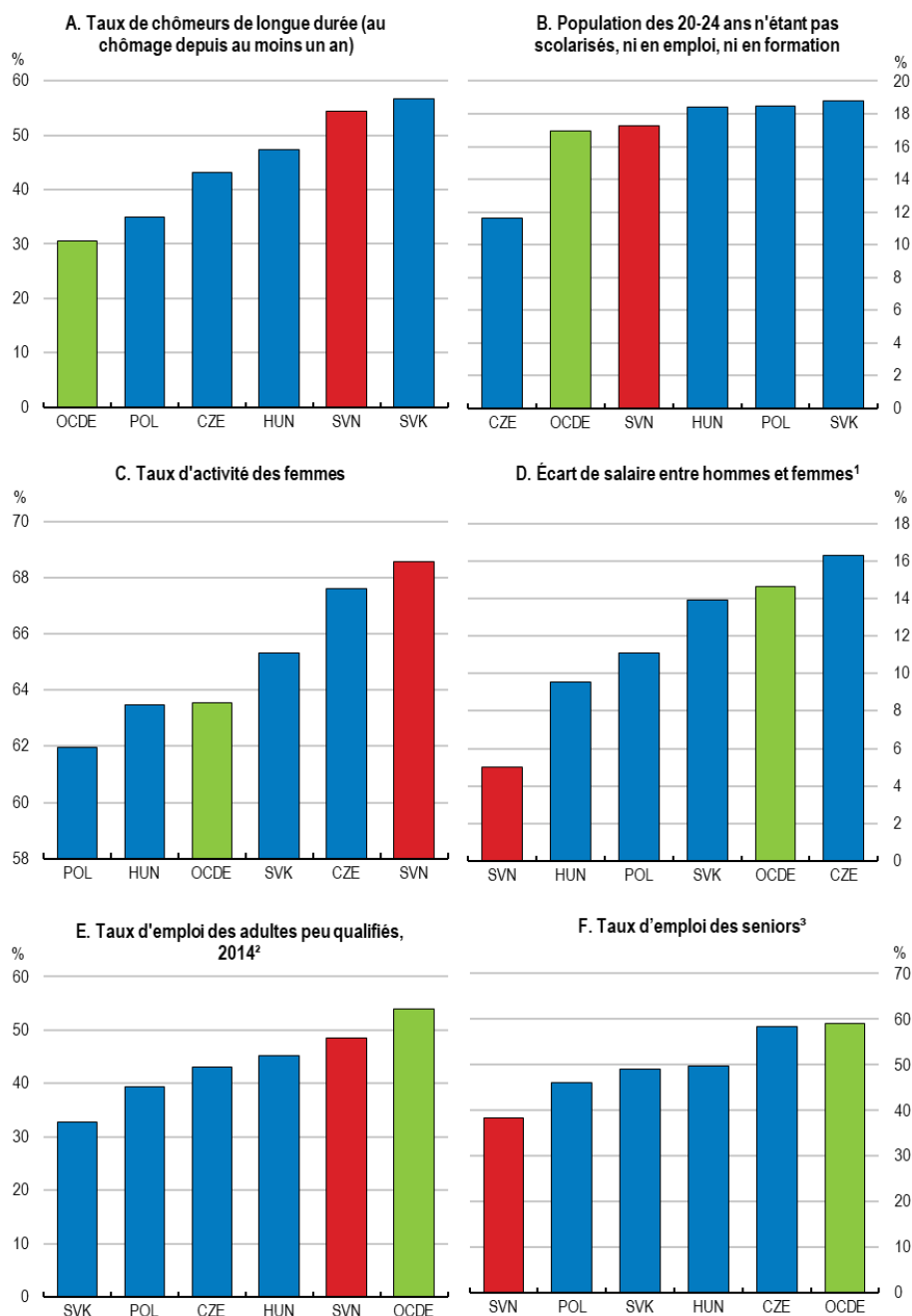
L'inclusivité du marché du travail pourrait être encore améliorée

Malgré les performances de croissance décevante enregistrées au cours de la décennie passée, la Slovénie a réussi à maintenir une société inclusive. La distribution des revenus est parmi les plus égalitaires de l'OCDE, l'emploi des femmes est élevé et l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est faible (graphique 16). La proportion de jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (dits « NEET » selon l'acronyme anglais) a quasiment doublé entre 2010 et 2016, mais reste inférieure à celle observée dans de nombreux autres pays de l'UE, reflétant la hausse de la fréquentation des établissements

d'enseignement. Il existe toutefois quelques domaines où les résultats sont moins satisfaisants, notamment s'agissant du chômage de longue durée (la moitié de tous les chômeurs sont sans travail depuis plus d'un an) et du faible taux d'emploi des travailleurs âgés et peu qualifiés.

Graphique 16. L'inclusivité du marché du travail pourrait être renforcée

2015 ou dernière année pour laquelle des données sont disponibles, sauf indication contraire

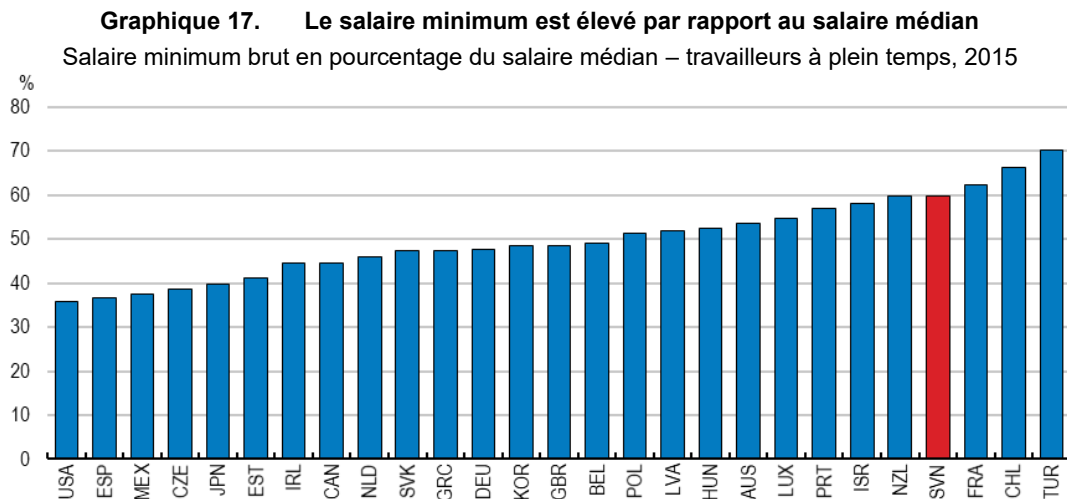


1. L'écart de rémunération hommes-femmes correspond à la différence entre le salaire médian des hommes et celui des femmes divisée par le salaire médian des hommes.
2. Personnes de 25 ans et plus occupant un emploi. Sont considérées comme peu qualifiées les personnes n'ayant pas atteint le cycle d'enseignement secondaire supérieur (ISCED 0-2.).
3. Les travailleurs âgés appartiennent à la tranche d'âge 55-64 ans.

Source : Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales (base de données) ; Base de données de l'OCDE sur le marché du travail par sexe et âge – Indicateurs ; et World Indicators of Skills for Employment (WISE).

La hausse récente du taux d'activité des travailleurs âgés reflète les réformes opérées dans le système de retraite pour relever l'âge du départ à la retraite, qui va passer d'ici 2020 à 65 ans pour les hommes comme pour les femmes (alors qu'il était respectivement de 63 et 61 ans). En revanche, les régimes d'assurance chômage et invalidité encouragent la retraite anticipés (voir ci-après). En 2018, les incitations à employer des travailleurs âgés offertes aux entreprises seront accrues, avec l'introduction d'une réduction standard de 30 % des cotisations de sécurité sociale qui viendra remplacer l'actuelle réduction accordée en cas d'embauche de chômeurs de longue durée âgés.

Les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés pâtissent du fait que le salaire minimum est l'un des plus élevés (par rapport au salaire médian) de toute la zone OCDE (graphique 17). En 2010, le salaire minimum a été relevé de 22.9 % et en conséquence, la part des salariés percevant le salaire minimum est passée de 8 % à 11 % (Jemec and Vodopivec, 2016). De plus, le salaire minimum est, en valeur absolue, plus élevé qu'au Portugal et quasiment égal à celui de l'Espagne (Eurostat, 2017b). Par ailleurs, les employeurs sont tenus de verser des rémunérations non pécuniaires obligatoires comme des indemnités de repas et de déplacement. Cela étant, ces dernières années, le rythme de hausse du salaire minimum a été inférieur à celui du salaire médian. Il s'agissait là aussi de recommandations formulées dans des *Études* antérieures (tableau 5).



Source : OCDE, base de données Marché du travail - revenus.

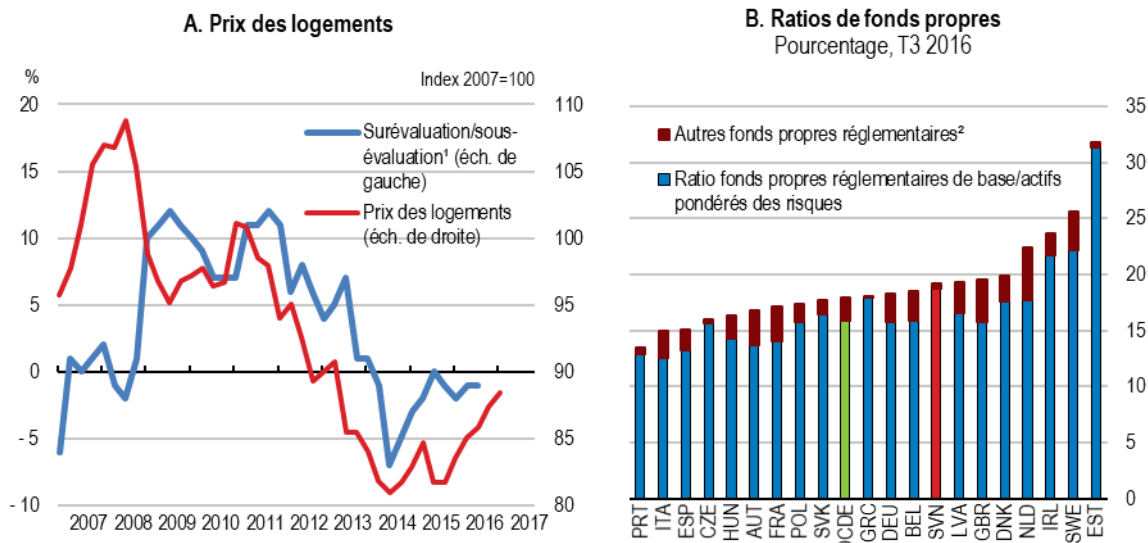
Tableau 5. Recommandations antérieures de l'OCDE sur le marché du travail

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
Accroître les ressources consacrées aux politiques actives du marché du travail et mieux cibler l'assistance vers les chômeurs de longue durée et les personnes faiblement qualifiées.	Les ressources ont été accrues de 35 % en 2016. En 2016, 60 % de tous les participants à des programmes d'activation du marché du travail étaient des chômeurs de longue durée (contre 46 % en 2015).
Creuser l'écart entre le salaire minimum et le salaire médian en modérant la croissance du salaire minimum, afin de rétablir le lien avec la productivité.	La hausse du salaire minimum a été ralentie, et l'écart avec le salaire médian s'est légèrement accru.
Abaisser les taux effectifs d'imposition des personnes physiques afin d'améliorer les incitations à travailler. Abaisser les taux supérieurs d'imposition des revenus du travail. Mieux cibler les prestations familiales et renforcer la mise sous condition de ressources des prestations d'aide à l'éducation.	Le seuil d'exonération fiscale générale a été relevé en 2017. En 2017, une nouvelle tranche d'imposition a été introduite pour les revenus situés entre 20 400 et 48 000 EUR et le taux d'imposition a été ramené de 41 % à 34%. Pour la tranche supérieure (entre 48 000 et 70 907 EUR), le taux a été abaissé, revenant de 41 % à 39 %.

La santé des banques s'est améliorée, mais les financements restent limités

Le système bancaire est en bien meilleure santé depuis quelques années. Le risque de liquidité a diminué, la part du total des actifs détenus sous une forme liquide ayant atteint 10 %. Les réserves obligatoires ont baissé, sur fond d'amélioration de la qualité des portefeuilles d'encours et de recul des risques opérationnels, autant d'évolutions positives en termes d'adéquation des fonds propres. Les banques ont vu croître leur volant de fonds propres, le ratio du total des fonds propres réglementaires (définis selon les normes de Bâle) aux actifs pondérés en fonction des risques ayant continué d'augmenter pour atteindre 19.1 % à la fin de 2016, même si ce ratio est beaucoup plus faible pour les petites banques nationales (Bank of Slovenia, 2017). Les risques liés aux crédits hypothécaires sont en cours de réduction, dans un contexte de hausse des prix des logements, grâce à l'amélioration des garanties (graphiques 18). Le ratio crédit/PIB reste inférieur aux tendances à long terme, signe que des volants de fonds propres contracycliques sont actuellement inutiles. La proportion de créances douteuses et litigieuses (CDL) a baissé, en grande partie grâce aux cessions à la Société de gestion des actifs bancaires (Bank Asset Management Company, BAMC), détenue par l'État, mais aussi grâce à des restructurations, à une multiplication des passations en charges, à la réalisation de garanties et à des cessions à des investisseurs. Cela étant, leur niveau reste élevé si on le compare à celui observé dans d'autres pays, mais inférieur il est vrai qu'à celui d'autres pays de la zone euro ayant souffert d'une crise bancaire (Bank of Slovenia, 2016a ; graphique 19, parties B et C).

Graphique 18. Les banques sont mieux placées pour résister à des chocs externes



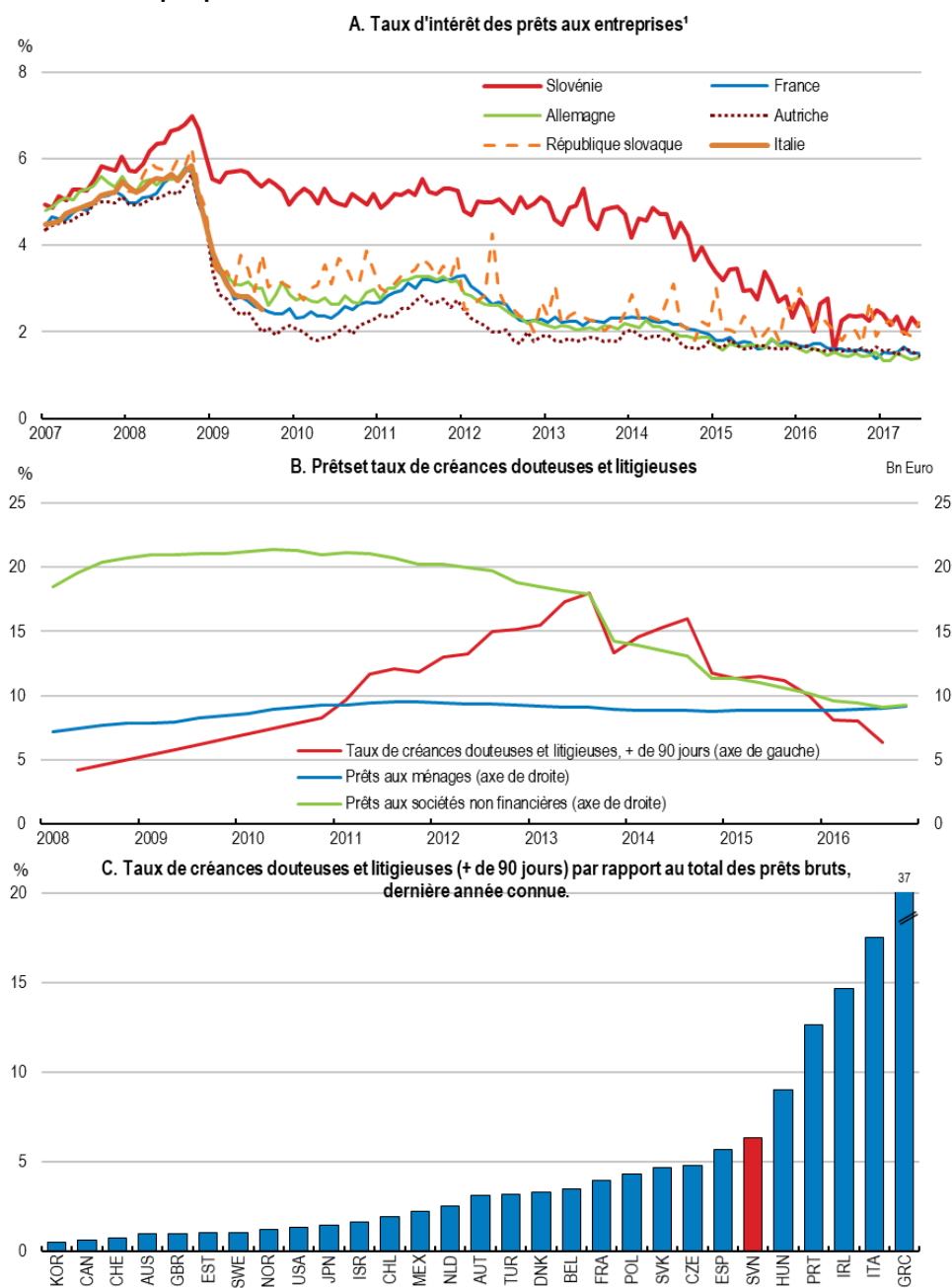
1. Estimations fondées sur un modèle bayésien de demande inverse estimée. Pour tout détail complémentaire, voir encadré 3, BCE (2015), *Financial Stability Review*, novembre.
2. Les autres fonds propres réglementaires comprennent notamment les réserves non publiées, les provisions pour réévaluation d'actifs et les provisions générales pour pertes sur prêts.
3. Le noyau dur des fonds propres comprend le capital social et les bénéfices non distribués.

Source : Indicateurs de solidité financière du FMI (base de données), Fonds monétaire international ; et BCE, Entrepôt de données statistiques (*Statistical Data Warehouse*).

Le contexte actuel de faiblesse des taux d'intérêt fait peser un risque sur la stabilité future des banques, parce que les produits d'intérêts perçus sont peu élevés et parce que les possibilités d'accroître la marge financière s'en trouvent réduites (graphique 20). Alors même que la dépendance des banques par rapport à des financements internationaux a diminué, les avantages découlant d'un moindre recours à des sources de financement peu stables ont été partiellement annulés par le raccourcissement de la structure des échéances des dépôts, lequel tient à l'importance plus grande des dépôts à vue, notamment des dépôts détenus par des entreprises, qui se caractérisent par leur volatilité. L'amélioration récente de la rentabilité des banques (dont la rentabilité des fonds propres est revenue à un niveau qui n'avait pas été observé depuis 2008) pourrait

également être temporaire, parce qu'elle reflète le faible niveau des dépréciations et provisions pour créances douteuses et dans la mesure où la hausse future des taux directeurs aura pour effet d'amoinrir les marges interbancaires. En conséquence, la poursuite de l'assainissement reste une nécessité (tableau 6), particulièrement dans la mesure où les banques sont en train de perdre des activités rentables parce que des entreprises à forte croissance orientées vers l'exportation ou à capitaux étrangers cherchent de plus en plus à se financer à l'étranger, ou puisent plus souvent dans leurs bénéfices non distribués (Bank of Slovenia, 2016a).

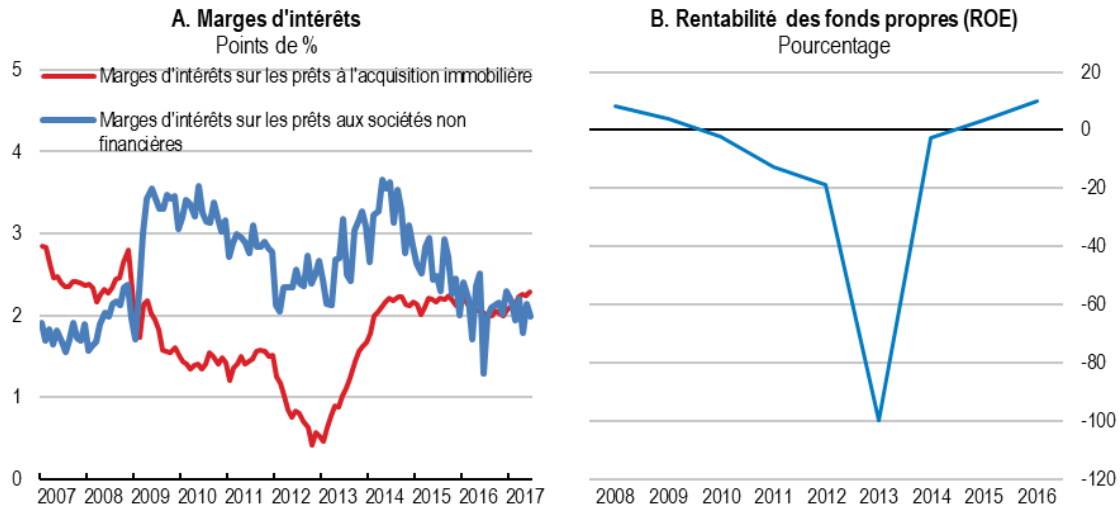
Graphique 19. Les conditions financières se sont améliorées



1. Les données concernent les prêts autres que les crédits renouvelables, autorisations de découvert, prêts de dépannage et dettes contractées au moyen de cartes de crédit.

Source : BCE (2016), « Financial markets and interest rates: Bank interest rates », Entrepôt de données statistiques (Statistical Data Warehouse), Banque centrale européenne ; et FMI, Indicateurs de solidité financière (base de données).

Graphique 20. La rentabilité future des banques pourrait être affectée par la faiblesse des taux d'intérêt



Source : Banque centrale européenne, Entrepôt de données statistiques (Statistical Data Warehouse) ; et Banque de Slovénie.

Tableau 6. Recommandations antérieures de l'OCDE sur la restructuration du secteur bancaire

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
Utiliser la BAMC (Bank Asset Management Company) afin d'assurer la restructuration rapide des entreprises et la liquidation efficace des actifs.	Le mandat de la BAMC a été prolongé jusqu'en 2022 et son rôle dans la restructuration renforcé. La BAMC a absorbé deux banques en faillite.
Transférer à la BAMC l'ensemble des actifs d'un groupe d'entreprises.	Les actifs improductifs ont été transférés à la BAMC.
La BAMC devrait conserver son indépendance, et respecter les normes les plus élevées en matière de gouvernance et de transparence.	Il est désormais interdit aux administrateurs non exécutifs de la BAMC d'y exercer un rôle de direction, ce qui en renforce la gouvernance.
Privatiser les banques publiques et ne pas conserver de minorités de blocage.	La deuxième banque slovène a été privatisée.
Mettre en œuvre la nouvelle réglementation relative aux défaillances d'entreprises et améliorer les capacités institutionnelles en formant des juges et des administrateurs judiciaires. Accélérer la procédure de restructuration extrajudiciaire et la rendre plus intéressante.	Le système analytique de suivi du système judiciaire a été amélioré.

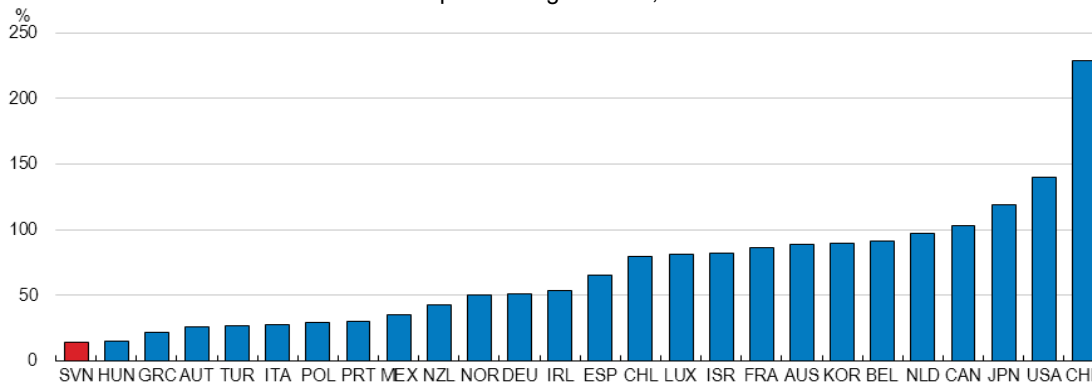
Les conditions financières se sont assouplies, avec la baisse des taux d'intérêt sur les prêts aux entreprises et des écarts de rendement par rapport aux emprunts d'État à 10 ans de l'Allemagne (graphique 19, partie A), et la période de contraction du crédit au secteur privé semble arriver lentement à sa fin. Néanmoins, les taux d'intérêt sur les prêts restent supérieurs à ceux pratiqués dans la zone euro, et les banques, alors même qu'elles se sont défaites de leurs CDL auprès de la BAMC, n'ont pas assoupli leurs normes de prêt, ce qui limite l'accès des entreprises aux concours bancaires, et même si l'État soutient les prêts, le microcrédit, les garanties, le capital d'amorçage et le capital-risque, cela ne suffit pas à compenser ce rationnement. Des études réalisées par la banque centrale montrent que la demande de prêts reste supérieure à l'offre, encore que la méthodologie retenue puisse impliquer une certaine surestimation. Ce facteur n'est pas sans importance parce que les entreprises slovènes, en particulier les PME, restent fortement dépendantes des concours bancaires.

Les possibilités offertes aux start-ups d'accéder à d'autres sources de financement comme le capital-risque ou les financements participatifs restent limitées, malgré quelques initiatives publiques récentes. Par

ailleurs, le marché boursier reste minuscule : le nombre des entreprises cotées est passé de 47 à 41 et presque toutes sont soit détenues, soit contrôlées par l'État (graphique 21). Cependant, un nouveau marché destiné aux petites entreprises non cotées en bourse a été lancé en mars 2017. De plus, le secteur bancaire « parallèle » (principalement des fonds du marché monétaire, des fonds de placement obligataire et des sociétés de location) s'est développé progressivement pour représenter selon les estimations 8 % du total des actifs du système financier, ce qui rend ajoute encore à la complexité de la supervisions financière (Bank of Slovenia, 2016a). En outre, d'autres circuits de crédit non bancaires ont pris de l'importance, comme les prêts entre entreprises, de même que les financements internes.

Graphique 21. La capitalisation boursière est faible

En pourcentage du PIB, 2015



Note : La capitalisation boursière (appelée aussi valeur de marché) s'obtient en multipliant le cours de l'action par le nombre d'actions en circulation (toutes catégories) pour les sociétés slovènes cotées. Sont exclus de ces données les fonds de placement et les sociétés dont l'objet consiste à détenir des actions d'autres sociétés cotées. Valeurs en fin d'année.

Source : Banque mondiale, base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

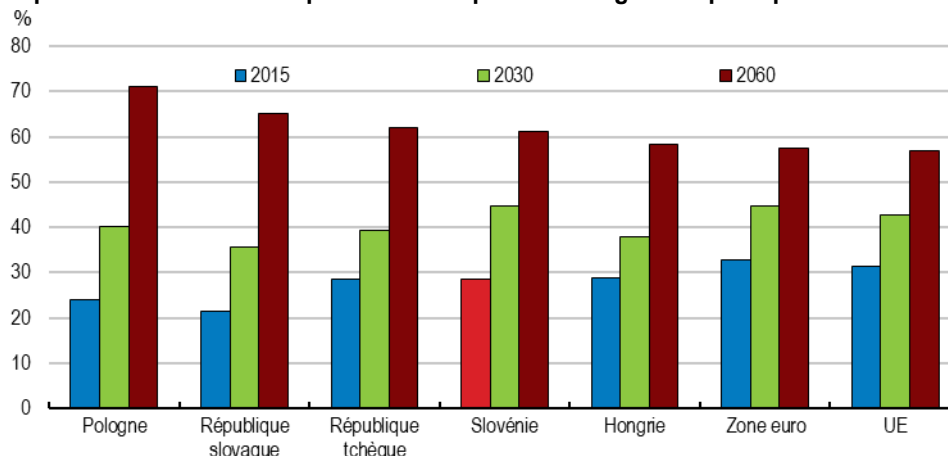
Il se pourrait que la restructuration bancaire en cours améliore l'accès aux financements. Cependant, la taille des banques publiques, qui représentent environ la moitié du total des fonds propres des banques, reste importante. On considère généralement que ces établissements sont moins efficaces en termes d'allocation du capital : il leur arrive d'octroyer des crédits à des entreprises publiques ou autres organismes publics peu performants, de consentir des financements préférentiels à des régions ou secteur privilégiés, ou d'évincer le secteur privé (Andrews, 2005 ; Gonzalez-Garcia and Grigoli, 2013). D'après les règles de l'UE, tout soutien financier d'un État à ses banques pendant une crise financière sera considéré comme une aide publique illégale, sauf si elles sont privatisées. Comme il était recommandé dans des *Études* antérieures, la deuxième banque du pays (Nova KBM) a été privatisée en 2016 (tableau 6). Pour éviter que le soutien financier de l'État dont elle a bénéficié ne soit considéré comme une aide publique non autorisée, il faudrait aussi qu'au moins la moitié du capital de la plus grosse banque (NLB) soit cédée d'ici la fin de 2017, et que 25 % le soit encore d'ici la fin de 2018. En juin 2017, son introduction en bourse a été annulée et les autorités sont en discussion avec la Commission européenne sur les prochaines étapes. Les tentatives de privatisation précédentes ont échoué du fait des conditions qui faisaient obligation à l'État de conserver une participation de contrôle de 25 % et interdisaient à tout investisseur individuel d'acquérir plus de 25 % des actions de la banque. Retirer ces obligations donnerait à un investisseur solidement capitalisé toute latitude pour restructurer la banque et la rendre viable à moyen terme.

Faire face aux dépenses liées au vieillissement démographique

La Slovénie doit faire face à de fortes dépenses liées au vieillissement de la population, ce qui s'explique par une hausse marquée du taux de dépendance des personnes âgées (graphique 22). Ces dépenses devraient augmenter de près de 7 points de PIB d'ici à 2060 (European Commission, 2015a ; tableau 7). Cette augmentation est essentiellement imputable à la montée des dépenses de retraite, dont le niveau est déjà supérieur à la moyenne de l'UE, et en 2017 a été mise en place une nouvelle pension minimum

(représentant 81 % du salaire minimum sur une base nette), dont bénéficient environ 10 % de l'ensemble des retraités. Les dépenses de santé ont un moindre poids dans ces projections, mais l'incertitude qui les entoure est considérable et leur niveau pourrait, d'après les scénarios de l'OCDE, être supérieur de pas moins de 5 points de PIB à celui des projections actuelles (graphique 23).

Graphique 22. Le taux de dépendance des personnes âgées va plus que doubler d'ici à 2060



Note : Le taux de dépendance des personnes âgées est le ratio de la population âgée de plus de 65 ans à l'ensemble des personnes ayant plus de 20 ans et moins de 65 ans.

Source : Projections de population d'Eurostat.

Tableau 7. Projections à long terme concernant les dépenses liées à l'âge, en % du PIB

	Dépenses totales liées à l'âge ¹			Dépenses publiques de retraite brutes			Dépenses de santé			Dépenses de soins de longue durée		
	2013	2030	2060	2013	2030	2060	2013	2030	2060	2013	2030	2060
Rép. tchèque	19.1	20.4	22.5	9.0	9.0	9.7	5.7	6.3	7.0	0.7	1.0	1.5
Hongrie	20.8	18.2	21.9	11.5	8.9	11.4	4.7	5.2	5.7	0.8	0.9	1.2
Pologne	20.9	20.5	22.3	11.3	10.4	10.7	4.2	4.8	5.6	0.8	1.1	1.7
Slovénie	24.7	26.7	31.6	11.8	12.3	15.3	5.7	6.5	7.1	1.4	1.9	2.8
Slovaquie	17.7	17.9	21.8	8.1	7.6	10.2	5.7	6.6	7.9	0.2	0.4	0.6
UE-28	25.6	26.4	27.3	11.3	11.6	11.2	6.9	7.5	8.0	1.6	2.0	2.8
Zone euro	26.8	27.7	28.5	12.3	12.9	12.3	7.0	7.5	7.9	1.7	2.1	3.0

1. Les dépenses totales liées à l'âge comprennent les dépenses publiques de retraite brutes, les dépenses de santé, ainsi que les dépenses consacrées aux soins de longue durée, à l'éducation et aux allocations chômage.

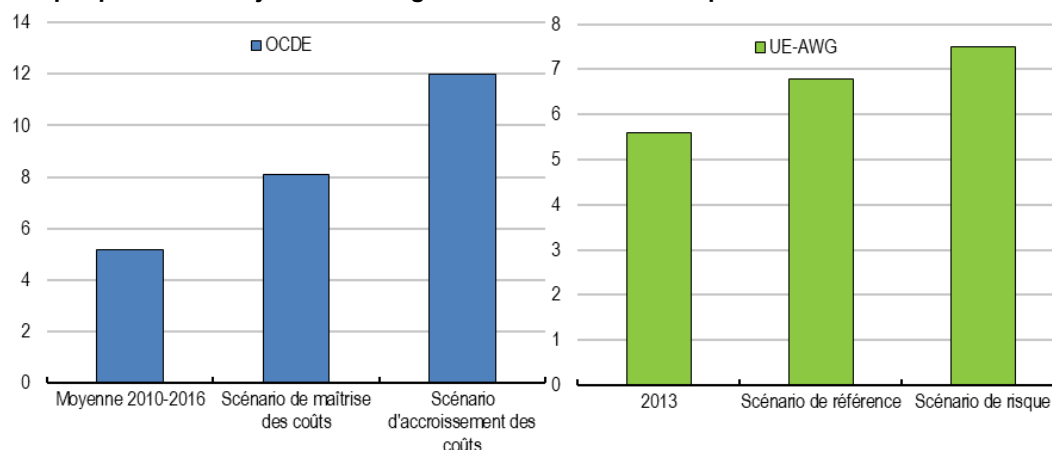
Source : Commission européenne (2015), *The Ageing Report 2015, Economic and Budgetary Projections for the 28 EU Member States (2013-2060)*, 3/2015, Bruxelles.

En 2016, le gouvernement a publié des scénarios d'évolution des retraites fondés sur différentes hypothèses relatives à l'âge de la retraite, aux durées de cotisation et aux règles d'indexation, ces paramètres ayant été définis de manière à garantir la viabilité à long terme et l'adéquation du système public de retraite – conformément aux recommandations formulées dans les précédentes *Études* (tableau 8 ; encadré 1 ; voir également MDDSZ, 2016a). Une réduction de l'indexation des pensions peut se traduire par des économies considérables, même si les règles actuelles vont déjà de pair avec des prestations de retraite modestes (graphique 24). Les cotisations de retraite (destinées soit au premier, soit au deuxième pilier du système, et qui équivalent dans chaque cas à un impôt sur le travail) devraient augmenter de près de 15 points de pourcentage pour couvrir la hausse prévue de 3.5 points de PIB du coût des retraites, ce qui ferait peser un lourd fardeau sur les générations les plus jeunes, qui diminuent. Des discussions sont en cours avec les partenaires sociaux concernant les réformes des retraites. À la mi-2017, il ressortait de ces discussions que les principaux objectifs devraient consister à porter à 70 % le taux de remplacement et à garantir la viabilité

budgétaire, notamment en repoussant l'âge effectif de départ à la retraite et en ajustant l'indexation des pensions. En outre, les régimes du deuxième pilier devraient monter en puissance.

L'augmentation du taux de remplacement aura pour effet d'accroître encore les dépenses de retraite futures. Il faudrait envisager plusieurs modifications des droits à pension pour alléger ce fardeau. Le principal axe de réforme devrait consister à allonger la vie active et à repousser l'âge de départ effectif à la retraite, qui pourrait être porté à 67 ans, ce qui constituerait une mesure importante à cet égard. D'autres pays sont allés plus loin et ont lié l'âge légal de départ à la retraite aux gains d'espérance de vie, comme cela a été fait au Danemark, aux Pays-Bas, en Finlande et en Italie (European Commission, 2017). Cela étant, même une mesure de ce type ne suffira pas à couvrir complètement l'augmentation des dépenses de retraite, et des mesures supplémentaires s'imposent pour couvrir les déficits de financements qui se produiront à terme.

Graphique 23. Projections à long terme concernant les dépenses de santé de la Slovaquie



Note : Dans les deux scénarios de l'OCDE, les gains de longévité se traduisent par le même nombre d'années supplémentaires en bonne santé (hypothèse de « vieillissement en bonne santé ») et l'élasticité des dépenses de santé par rapport au revenu est de 0.8. En outre, la composante résiduelle de la croissance des dépenses de santé (qui recouvre notamment l'effet des progrès technologiques) est estimée dans le scénario de maîtrise des coûts sur fond de mesures prises par les pouvoirs publics (s'établissant à 1.7 % au départ, ce taux de croissance résiduelle converge ensuite vers 0 en 2060) et dans le scénario d'accroissement des coûts à politiques inchangées (ce taux de croissance résiduelle est de 1.7 % sur l'ensemble de la période considérée). Le scénario de référence du Groupe de travail sur le vieillissement de la population de l'Union européenne (UE) repose sur l'hypothèse que les gains de longévité se traduisent pour moitié par des années supplémentaires en bonne santé, et que l'élasticité des dépenses de santé par rapport au revenu passe de 1.1 en 2013 à 1 en 2060. Le scénario de risque intègre les mêmes effets démographiques que le scénario de référence et repose sur l'hypothèse que l'élasticité des dépenses de santé par rapport au revenu passe de 1.4 en 2013 à 1 en 2060 (sachant que cette hypothèse d'évolution de l'élasticité intègre la composante résiduelle de la croissance des dépenses de santé, qui recouvre en particulier l'effet des progrès technologiques).

Source : C. De La Maisonneuve et J. Oliveira Martins (2013), « A Projection Method for Public Health and Long-Term Care Expenditures », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1048, Éditions OCDE, Paris ; et Commission européenne (2015), *The Ageing Report 2015, Economic and budgetary projections for the 28 EU Member States (2013-2060)*, 3/2015, Bruxelles.

Tableau 8. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la maîtrise des dépenses liées au vieillissement démographique

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
Relever l'âge légal et l'âge minimum de départ à la retraite (pour les travailleurs ayant une durée de cotisation suffisante) et les lier à l'espérance de vie. Calculer les droits à pension sur la base des cotisations acquittées sur l'ensemble de la carrière.	Un livre blanc contenant des propositions de réformes a été publié (voir l'encadré 1 ci-après).
Accroître le poids de l'inflation, par opposition aux salaires, dans la règle d'indexation des pensions.	Le mécanisme d'indexation a été temporairement limité, même si deux hausses ponctuelles ont été appliquées.
Réformer le secteur de la santé afin d'en améliorer l'efficacité.	En 2015, une Résolution relative à un plan national pour la santé 2016–2025 a été adoptée pour servir de base à la réforme du secteur de la santé. Un système obligatoire centralisé de passation des marchés publics a été mis en place pour tous les hôpitaux publics, ainsi que des solutions de santé en ligne. La loi sur les pharmacies de 2016 interdit l'intégration verticale et la publicité. En 2017, un registre central des produits médicaux, avec leurs caractéristiques et leurs prix, a été mis en place pour améliorer l'affectation des ressources. En 2017 également, une loi sur la restriction de l'usage du tabac et des produits connexes a été adoptée, et un programme national de surveillance du cancer a été approuvé. De même, des programmes préventifs concernant le cancer et le tabagisme ont été mis en place.
Harmoniser les taux de cotisation d'assurance maladie, et supprimer les dispositifs d'assurance maladie complémentaire facultative.	Le ministère de la Santé a proposé d'élargir l'assiette des cotisations et d'harmoniser leurs taux.
Veiller à ce que les ressources financières affectées aux soins de longue durée soient suffisantes. Développer la prise en charge à domicile en instaurant des conditions de concurrence équitables et en permettant aux patients d'organiser leur propre prise en charge.	La loi sur les soins de longue durée sera mise en débat public d'ici juillet 2017.
Renforcer la formation tout au long de la vie pour les seniors au moyen de programmes ciblés de formation, et faciliter la transition vers des emplois moins pénibles sur le plan physique.	Un certain nombre de nouveaux programmes de formation ont été mis en place. De nouvelles aides destinées aux employeurs qui créent des emplois pour des seniors sont en cours de déploiement.

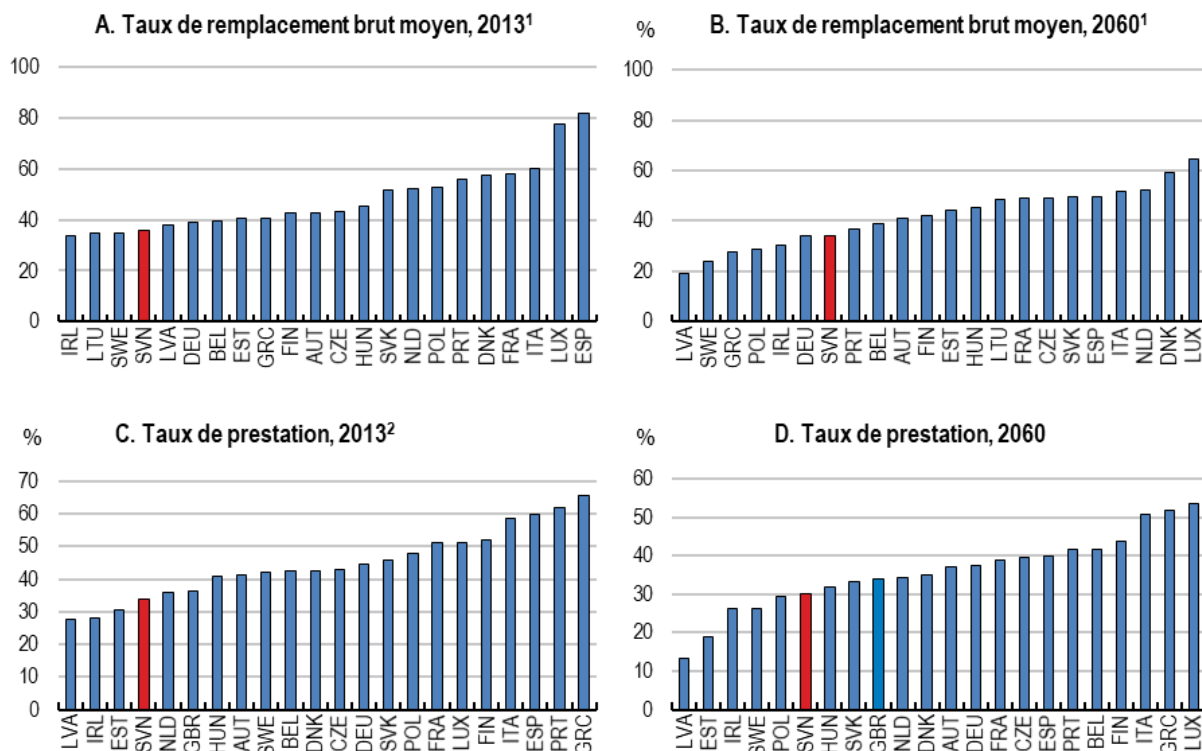
Les autorités doivent prendre des mesures complémentaires pour relever l'âge effectif de la retraite, notamment en développant la formation tout au long de la vie et en fermant les voies d'accès anticipé à la retraite (MDDSZ, 2016b). En outre, le système de retraite n'incite guère les individus à rester en activité au-delà de l'âge légal de la retraite. Les retraités peuvent travailler à temps partiel tout en faisant valoir en partie leurs droits à pension. Cette option gagne en popularité et au début de 2017, un demi pour cent de tous les retraités âgés continuaient à travailler. Cette proportion encore faible peut cependant s'expliquer par le fait qu'il n'est guère avantageux de reporter son départ en retraite : chaque année supplémentaire d'activité professionnelle se traduit par une réduction de 4 % du patrimoine retraite net (OECD, 2016b). Un système plus juste consisterait à permettre aux personnes qui décident de rester en activité au-delà de l'âge de la retraite de percevoir ultérieurement une pension plus importante, ou à permettre à tout individu ayant atteint l'âge de la retraite de bénéficier d'une retraite à taux plein, indépendamment de sa situation au regard de l'emploi. Il faudrait combler les déficits de financement des régimes de retraite qui subsistent en conjuguant augmentation des cotisations, allongement des périodes de cotisation et réduction de l'indexation des pensions.

Encadré 1. Scénarios du livre blanc

Dans les scénarios du livre blanc sur les retraites sont étudiées les réformes des paramètres du système de retraite nécessaires pour garantir l'adéquation des pensions et la viabilité des finances publiques. Les trois principales simulations effectuées résident dans un relèvement de l'âge de la retraite associé à un allongement de la durée de cotisation, une modification du mécanisme d'indexation des pensions, et la mise en place d'une cotisation obligatoire au deuxième pilier du système de retraite. Les calculs effectués reposent essentiellement sur les éléments suivants :

- Un relèvement progressif de l'âge légal de la retraite à 67 ans (avec une durée de cotisation minimale de 15 années) et une augmentation de 5 ans de l'âge et de la durée de cotisation minimale requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein (qui les porterait à 65 ans et 45 années, respectivement) permettraient de réduire les dépenses de retraite de 0.8 point de PIB d'ici à 2060.
- Modifier le mécanisme d'indexation des pensions de manière que celles-ci soient indexées à hauteur de 70 % sur les salaires et de 30 % sur les prix (au lieu de 60 % et 40 %, respectivement, à l'heure actuelle) permettrait de réaliser une économie de 1 point de PIB. Indexer les pensions uniquement sur les prix se traduirait par une réduction des dépenses de retraite de 2 points de PIB.
- Instaurer une cotisation obligatoire de 4 % des salaires aux régimes privés de retraite déboucherait sur un surcroît de recettes de l'ordre de 1 point de PIB.

Graphique 24. Les taux de remplacement et les taux de prestation seront relativement faibles



1. Le taux de remplacement brut moyen est le ratio entre le niveau moyen de la première pension perçue et le niveau de salaire moyen au moment de la retraite, exprimé en pourcentage. Les données se rapportent aux hommes ayant cotisé pendant 40 ans jusqu'à l'âge normal d'ouverture des droits à pension.
2. Le taux de prestation est égal au niveau moyen des prestations de retraite mesuré en pourcentage du salaire moyen dans l'ensemble de l'économie. Le niveau moyen des prestations de retraite est le rapport entre les dépenses publiques de retraite et le nombre de retraités, tandis que le salaire moyen est supposé évoluer parallèlement à la productivité du travail (PIB par heures travaillées). Le ratio de ces deux indicateurs est destiné à fournir une estimation de la générosité globale des régimes de retraite.

Sources : Commission européenne (2015), *The Ageing Report 2015, Economic and budgetary projections for the 28 EU Member States (2013-2060)*, 3/2015, Bruxelles ; et Commission européenne (2015), *The 2015 Pension Adequacy Report*, Bruxelles.

La Résolution relative au plan national pour la santé 2016-2025 sert de base à la réforme des soins de santé qui doit permettre de relever les défis associés au vieillissement de la population, aux tensions et contraintes financières ainsi qu'aux nouvelles technologies. Des amendements de la loi sur les services de santé sont en cours d'examen au parlement ; ils prévoient de nouveaux critères d'octroi des concessions de services publics de santé pour améliorer la transparence et l'accessibilité. La loi de 2017 sur les soins de santé et l'assurance maladie met l'accent sur des réformes du secteur de la santé destinées à améliorer le financement des hôpitaux, à maîtriser les coûts et à stabiliser les recettes (notamment en élargissant l'assiette des cotisations) (Government, 2016c ; Ministry of Health, 2016 ; Ministrstvo za zdravje, 2017). La maîtrise des coûts passera par un nouveau renforcement du rôle de filtrage de l'accès aux soins joué par les médecins généralistes et par une extension aux appareils médicaux du champ d'application de l'obligation de passation conjointe des marchés publics. En outre, les caractéristiques obsolètes des groupes homogènes de malades (GHM) utilisés aux fins de budgétisation axée sur les résultats seront mises à jour au regard des structures de coûts actuelles. Les GHM et de nouveaux indicateurs qualitatifs seront utilisés dans le cadre des nouveaux plans d'activité biennaux qui seront négociés entre les prestataires de soins et l'Institut slovène d'assurance maladie (ZZZS, *Zavod za zdravstveno zavarovanje Slovenije*), notamment en laissant une certaine latitude au ZZZS pour sélectionner les prestataires en fonction de critères de coût et de qualité. Afin d'accroître les recettes, l'assiette des cotisations d'assurance maladie sera élargie aux revenus autres que ceux du travail et un taux de cotisation unique sera mis en place. Des projets de réforme des soins de longue durée sont en préparation.

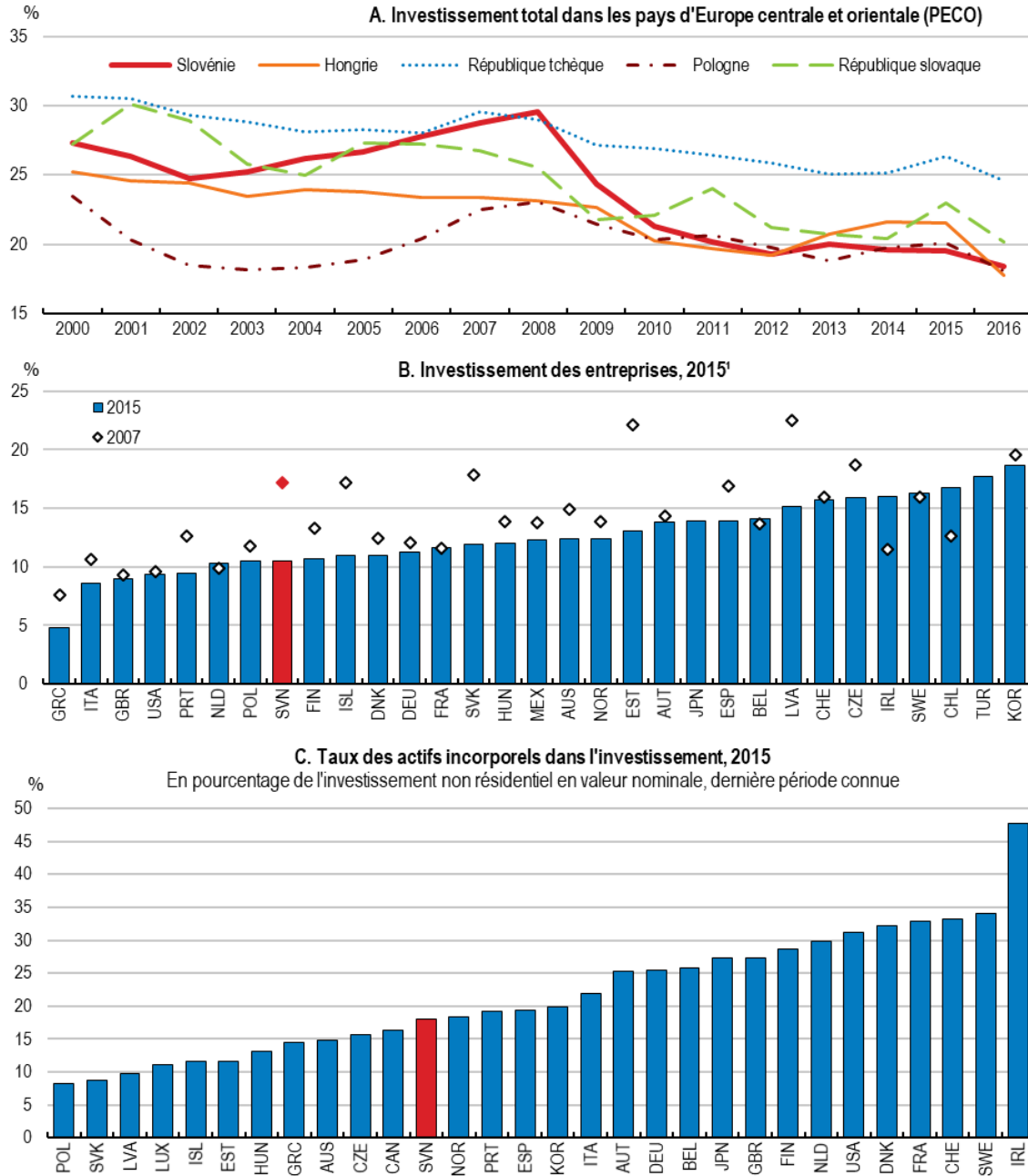
Les mesures de maîtrise des coûts devraient s'accompagner de réformes destinées à réaliser des gains d'efficacité, faute de quoi, les services concernés risquent d'être loin de fournir des soins abordables et de haute qualité. Le secteur hospitalier se caractérise par un grand nombre d'hôpitaux généraux, sans grande spécialisation. On pourrait réaliser des gains d'efficacité en laissant davantage aux hôpitaux la possibilité de se spécialiser en ajustant leurs prestations de soin à l'évolution de la demande, y compris en leur permettant de fermer les services aux résultats insatisfaisants, et d'adopter des plans d'investissement pluriannuels. À cet égard, permettre aux hôpitaux de conserver une partie des économies qu'ils auront réalisées pourrait être utile au processus de spécialisation. De telles mesures pourraient, entre autres, ouvrir la voie à une spécialisation plus poussée, se traduisant à la fois par une réduction des coûts et une amélioration des résultats. Les projets de remplacement des anciens conseils d'administration par des organes plus professionnels sont bienvenus (European Commission, 2015b).

Rehausser le niveau de vie en investissant dans le capital et les compétences

Il sera nécessaire d'investir dans le capital matériel, intellectuel et humain pour renforcer la croissance de la productivité conformément à la Stratégie de développement, suivant laquelle il est d'une importance prioritaire que l'économie crée de la valeur ajoutée pour tous grâce à un marché du travail inclusif et à des entreprises intégrées dans l'économie mondiale, innovantes et compétitives. Néanmoins, la forte diminution de l'investissement en général, et de la formation de capital des entreprises en particulier, s'est traduite par le fait que la Slovénie est un des pays de la région où le ratio investissement/PIB est le plus faible (graphique 25). Un motif de préoccupation spécifique réside dans l'insuffisance des dépenses consacrées au capital intellectuel. En outre, bien que le stock des entrées d'investissement direct étranger (IDE) de la Slovénie ait augmenté de 7.4 points depuis 2008 pour atteindre 28.9 %, il figure toujours parmi les plus faibles de la zone OCDE, ce qui se traduit par une adoption plus lente des technologies de pointe et des pratiques de gestion avancées. Néanmoins, les entreprises à capitaux étrangers ont représenté près de 40 % des exportations totales en 2015, et leur valeur ajoutée par salarié est supérieure de près d'un quart à celle de leurs homologues slovènes (Bank of Slovenia, 2016b).

Graphique 25. L'investissement a diminué

En pourcentage du PIB



1. Il s'agit de l'investissement des sociétés non financières. Les données se rapportent en fait à 2013 pour le Mexique ; à 2014 pour la Belgique, le Chili, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, Israël, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

Sources : OCDE (2017), Base de données analytique ; OCDE (2017), *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données) ; OCDE, Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE* ; et OCDE (2015), *Statistiques de l'OCDE : mesurer la mondialisation* (base de données).

En outre, la réalisation des objectifs de la Stratégie de développement consistant à développer la formation tout au long de la vie et à mettre en place des établissements d'enseignement capables de s'adapter à l'évolution des besoins permettra aux travailleurs d'améliorer de manière continue leurs compétences, de manière à ce qu'elles puissent compléter les futurs investissements à forte intensité de compétences, correspondant aux évolutions technologiques rapides associées à l'automatisation et à la numérisation.

Développer les qualifications professionnelles pour renforcer l'inclusivité

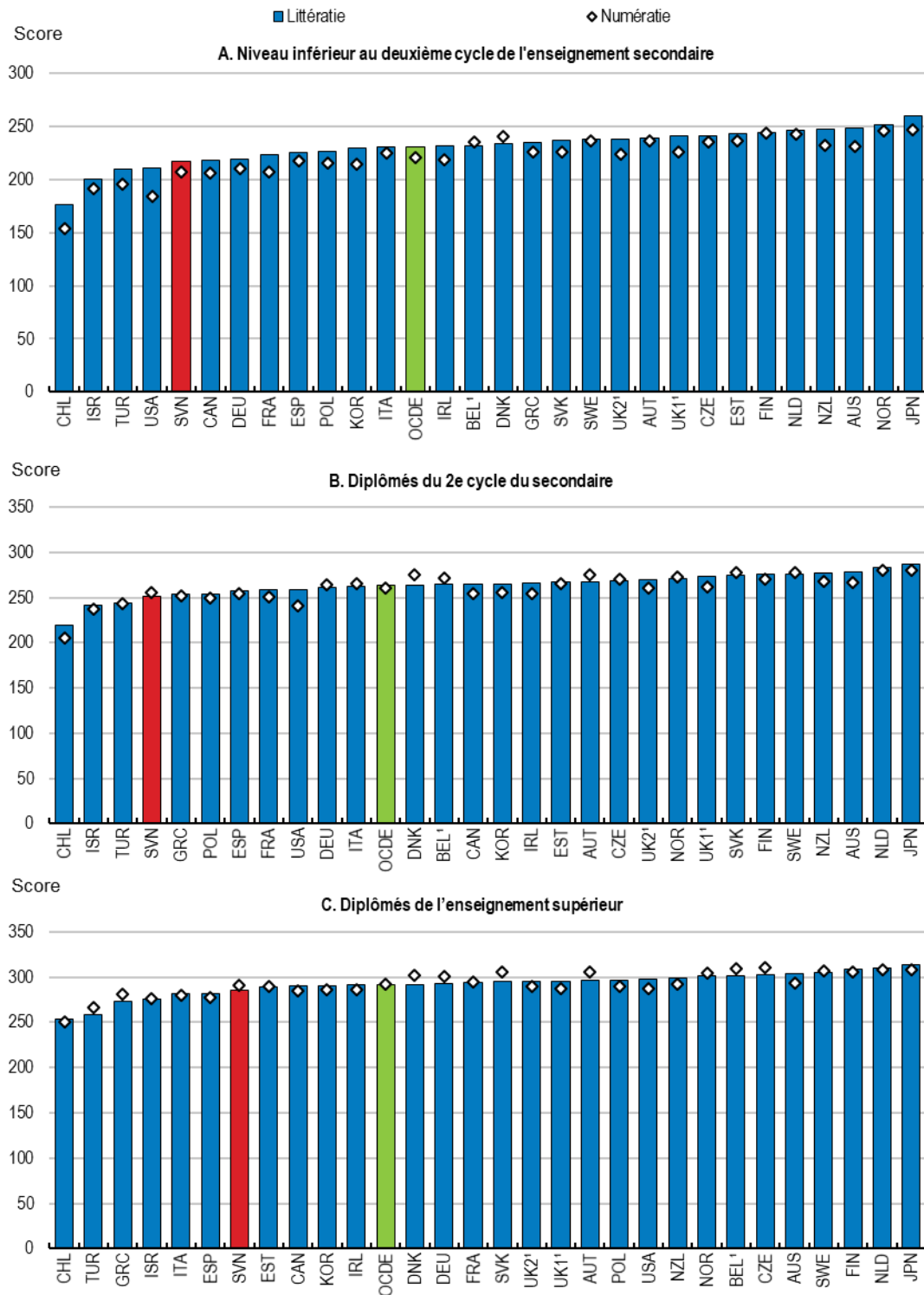
Au terme de l'enseignement obligatoire (généralement à l'âge de 15 ans), les élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent suivre un cursus d'enseignement général à orientation théorique (en vue de poursuivre leurs études à l'université) ou opter pour l'enseignement professionnel. Le périmètre du système d'enseignement professionnel est plus vaste en Slovénie que dans la plupart des autres pays, les élèves ayant la possibilité de poursuivre leur scolarité dans l'enseignement supérieur. Les programmes reposent soit sur trois années de formation professionnelle classique (en plomberie, par exemple), soit sur quatre années de formation « technique » (comme celle destinée aux techniciens). En 2016, un dispositif pilote d'apprentissage a été mis en place. Les programmes de trois ans se caractérisent par des relations bien établies avec les employeurs locaux, étant donné que les élèves consacrent 25 % de leur temps de cours à la formation pratique en milieu professionnel, et que le contenu des programmes est déterminé à hauteur de 15 % par les établissements scolaires en coopération avec les entreprises locales (Ministry of Education, 2015). Par contre, l'immersion en milieu professionnel représente une part mineure des programmes « techniques » de quatre ans. En outre, 90 % des élèves inscrits dans ces programmes de quatre ans vont ensuite directement dans l'enseignement supérieur, malgré le caractère professionnel de ces programmes. Néanmoins, ils n'ont généralement accès qu'aux formations correspondant à leur domaine d'études secondaires. Les programmes d'enseignement général théorique, en revanche, donnent accès à un éventail beaucoup plus large de domaines d'études (Lovšin, 2014).

Les programmes de trois ans préparent les élèves en fonction des besoins actuels du marché du travail, ainsi que le montrent leurs bons résultats en termes de taux d'emploi. Néanmoins, les compétences en littérature et en résolution de problèmes des diplômés de l'enseignement professionnel sont limitées, et leurs compétences en numératie sont moyennes, de sorte qu'ils ont du mal à réussir dans un environnement en constante évolution et de plus en plus marqué par les hautes technologies (graphique 26 ; OECD, 2016c). L'acquisition de ces compétences est importante pour la formation tout au long de la vie, qui contribue elle-même à renforcer la mobilité professionnelle (OECD, 2017). Dans cette optique, on pourrait améliorer le développement professionnel des enseignants afin qu'ils recourent davantage à l'apprentissage par l'expérience et par la résolution de problème (Ermenc and Mažgon, 2015). En 2016 ont été lancés plusieurs programmes de développement professionnel, financés par le Fonds social européen (FSE), mais il est encore trop tôt pour évaluer leur efficacité.

Bien que la possibilité offerte aux élèves de passer des programmes de quatre ans à l'enseignement supérieur soit bienvenue, elle se traduit par des taux de passage élevés qui risquent de détourner ces programmes de leur objectif initial, à savoir fournir aux élèves le bagage nécessaire pour qu'ils puissent entrer directement sur le marché du travail. Ce type de parcours peut représenter une utilisation inefficace des ressources, notamment dans la mesure où l'accès à ces programmes de quatre ans est limité. De fait, si les élèves souhaitent poursuivre leurs études en dehors de leur domaine, ils doivent réussir des examens complémentaires, ce qui exige de leur part des heures d'étude supplémentaires. Les autorités devraient réaliser un audit pour déterminer dans quelle mesure il est judicieux que les élèves suivent ces programmes techniques de quatre ans au lieu de s'inscrire dans les programmes d'enseignement général. Les programmes techniques de quatre ans pourraient déboucher sur de meilleurs résultats en termes d'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail si leur composante de formation en milieu professionnel était renforcée. Pour ce faire, les autorités pourraient s'appuyer, par exemple, sur le programme de formation pratique par le travail (*Praktično usposabljanje z delom*) déjà en place – dans le cadre duquel les élèves des programmes de quatre ans sont mis en relation avec des entreprises locales pour y bénéficier d'une immersion temporaire dans le monde du travail pendant les périodes de cours – en élargissant sa portée de manière à promouvoir l'immersion en milieu professionnel pendant les vacances scolaires. En outre, le taux d'utilisation de ce dispositif par les entreprises pourrait servir d'indicateur de la pertinence d'une formation professionnelle donnée.

Graphique 26. Le niveau de compétences en littératie des adultes est relativement faible, quel que soit leur niveau de formation

Scores moyens en littératie et en numératie suivant le niveau de formation

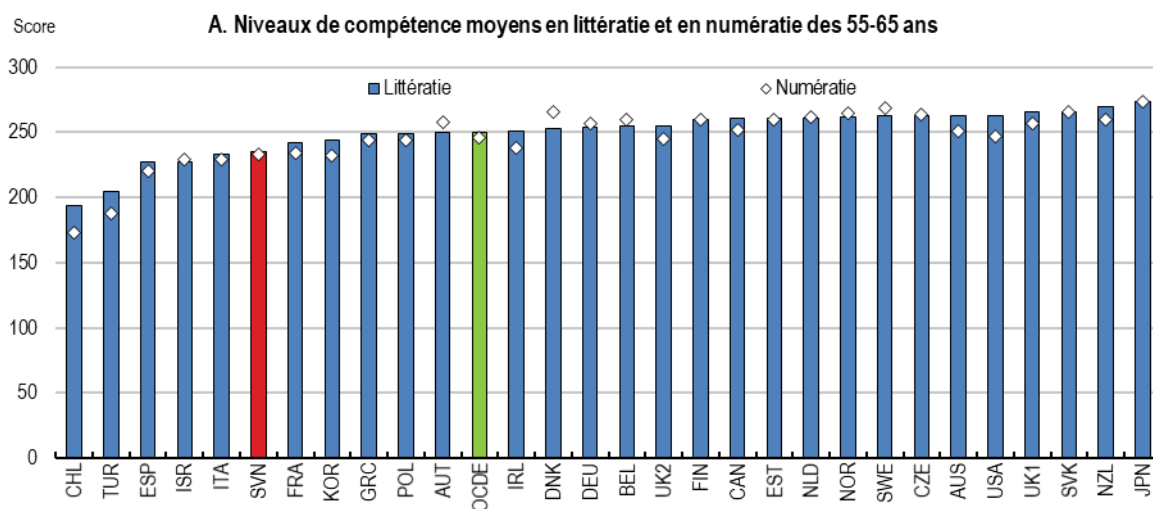


1. Les données se rapportent uniquement à certaines régions, à savoir la Flandre pour la Belgique, et l'Irlande du Nord (UK2) et l'Angleterre (UK1) pour le Royaume-Uni.

Source : Évaluation des compétences des adultes réalisée dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), Tableaux A3.2 (L) et (N).

La formation des adultes et la formation tout au long de la vie favorisent l'inclusivité en permettant aux seniors de rester employables, et elles sont nécessaires compte tenu des résultats médiocres obtenus par les Slovènes âgés de 55 à 64 ans en littératie, en numératie et en résolution de problèmes, (suivant les évaluations réalisées dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE ; graphique 27). Cela transparait également dans le fait que les résultats de la Slovénie au regard des Objectifs de développement durable (ODD) laissent à désirer en ce qui concerne la participation des adultes aux activités de formation. Néanmoins, les possibilités de reconversion offertes aux travailleurs qualifiés sont insuffisantes, dans la mesure où les programmes existants destinés aux adultes sont axés sur l'achèvement de l'enseignement primaire et secondaire. Les initiatives prises récemment par les pouvoirs publics pour développer la formation tout au long de la vie ont notamment consisté à mettre en place un cofinancement par l'État (s'ajoutant aux contributions des employeurs et des participants) de l'enseignement professionnel postsecondaire à temps partiel, ainsi que des nouveaux programmes spéciaux destinés à améliorer les compétences de base et les compétences professionnelles des seniors faiblement qualifiés (Čelebić, 2014). Le taux de participation des adultes (âgés de 25 à 64 ans) aux activités formelles et informelles de formation est comparable à celui observé dans d'autres pays. En revanche, la Slovénie se classe à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE à l'aune du nombre moyen d'heures de formation des participants. En outre, comme ailleurs, ce sont essentiellement les individus les plus instruits qui participent à la formation tout au long de la vie : la probabilité de participer à des activités de formation est plus de deux fois plus forte pour les personnes ayant des scores élevés en littératie que pour celles ayant un faible niveau de compétences (OECD, 2016c).

Graphique 27. Scores moyens en littératie et en numératie des personnes âgées de 55 à 64 ans



1. Les données se rapportent uniquement à certaines régions, à savoir la Flandre pour la Belgique, et l'Irlande du Nord (UK2) et l'Angleterre (UK1) pour le Royaume-Uni.

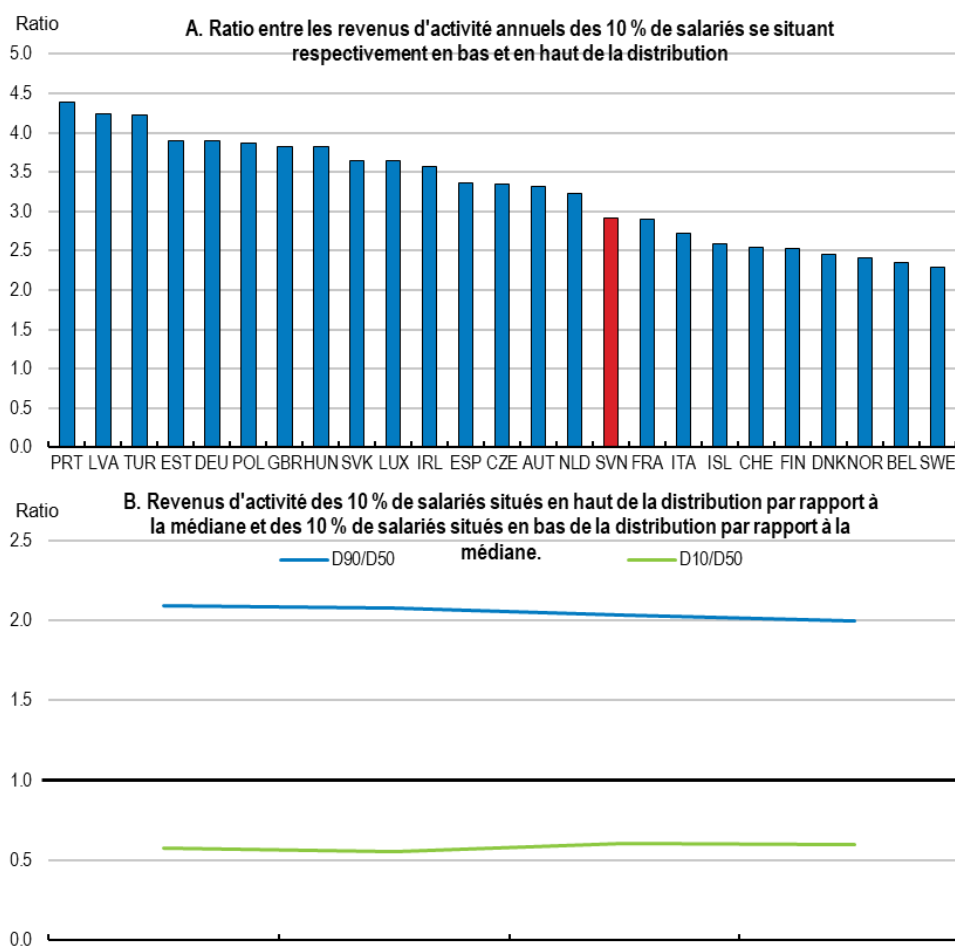
Source : Évaluation des compétences des adultes réalisée dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), Tableaux A3.5 (L) et (N).

Pour améliorer le taux de participation aux activités de formation des adultes, les prestataires devraient faciliter l'accès à ces formations, en faisant par exemple davantage de place à la formation en ligne et à distance, ainsi qu'aux cours à temps partiel et organisés en modules (OECD, 2017). Les activités de formation devraient également être axées sur les travailleurs en milieu de carrière dans une optique de prévention de l'obsolescence des compétences, sachant qu'il faudrait responsabiliser les actifs davantage à cet égard, par exemple en leur accordant des chèques-formation ou des crédits d'impôt. Il faudrait à la fois accroître l'offre de formations permettant aux chômeurs de longue durée de changer de métier et orienter davantage d'actifs vers ce type de formations.

Certaines caractéristiques du marché du travail ne sont pas propices à l'inclusivité

Le système slovène de détermination des salaires se caractérise par des négociations sectorielles s'inscrivant dans un cadre fortement coordonné, dans lequel le Conseil économique et social (tripartite) définit des orientations salariales. En outre, le gouvernement a la possibilité d'élargir le champ d'application des accords salariaux par extension administrative. Ce système a permis de faire en sorte que l'évolution globale des salaires corresponde à la croissance de la productivité, et de préserver ainsi la compétitivité extérieure de l'économie, mais il s'est également traduit par une échelle des salaires relativement resserrée (graphique 28). Les salaires des travailleurs qualifiés, en particulier, sont restés comprimés, bien que la structure par profession de la main-d'œuvre ait sensiblement changé (graphique 29). En conséquence, les évolutions de la demande sur le marché du travail transparaissent davantage dans les variations des taux de chômage que dans celles des salaires relatifs. Les travailleurs sont donc mal informés sur les compétences qu'ils devraient renforcer. En outre, il est possible que l'investissement des entreprises soit freiné, si les investisseurs ne sont pas en mesure de trouver en nombre suffisant des travailleurs dotés des compétences voulues. Certaines données montrent par ailleurs que le système italien de négociations salariales (qui est similaire à celui de la Slovénie) réduit la capacité des entreprises d'ajuster les salaires et les conditions d'emploi de manière à attirer des travailleurs ayant le profil requis (Monti and Pellizzarini, 2016).

Graphique 28. L'échelle des salaires, qui est relativement resserrée, est restée stable

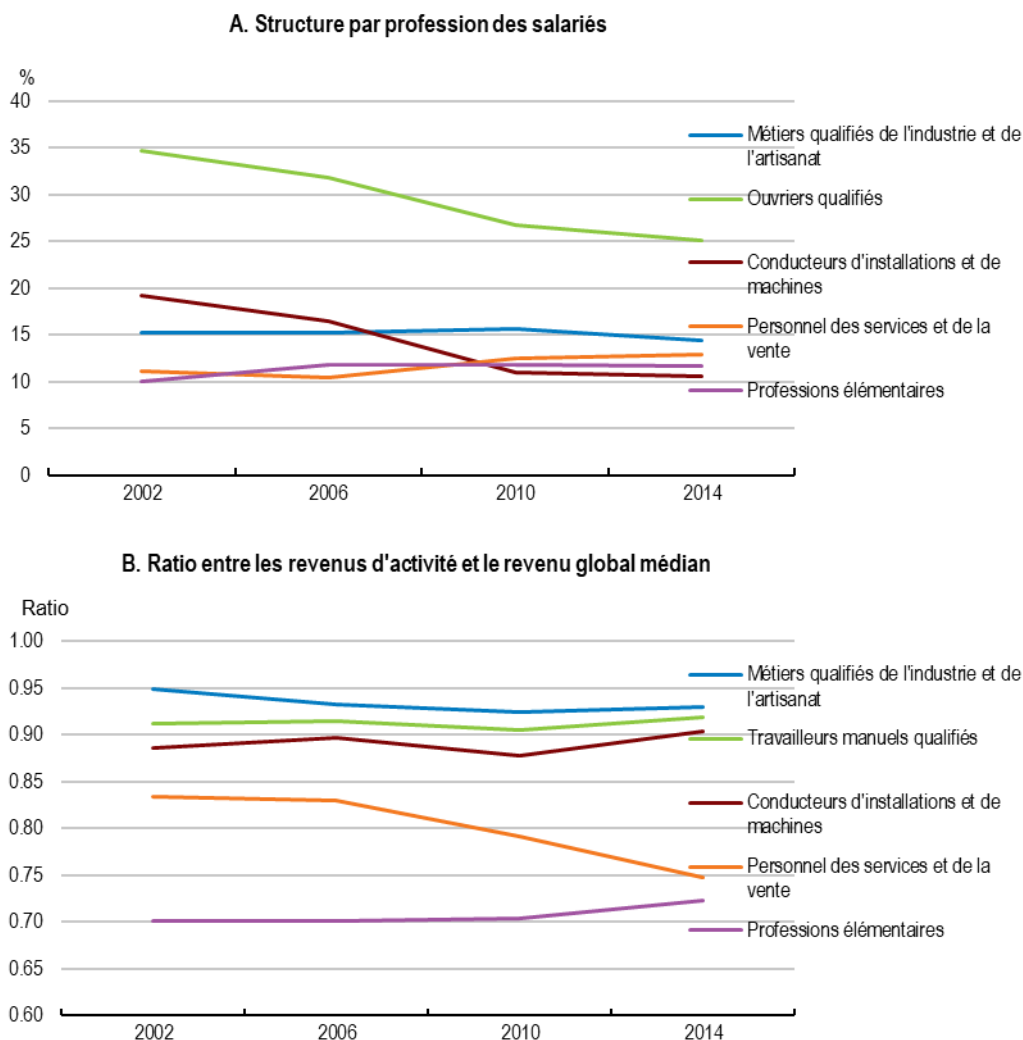


Note : Le rapport interdécile D9/D5 est le ratio entre les revenus d'activité annuels des salariés qui se situent à la valeur inférieure du 9^e décile de la distribution des salariés en fonction de ces revenus et la médiane. Le rapport interdécile D1/D5 est le ratio entre les revenus d'activité annuels des salariés qui se situent à la valeur supérieure du 1^{er} décile de la distribution des salariés en fonction de ces revenus et la médiane.

Source : Eurostat, Enquête sur la structure des salaires de 2014.

Il serait possible de renforcer ces incitations en faisant en sorte que les salaires soient davantage déterminés au niveau des entreprises. Pour ce faire, les autorités pourraient, par exemple, renforcer les possibilités de dérogation aux accords de branche offertes aux partenaires sociaux au niveau local, en allongeant la durée des périodes de dérogation et en élargissant l'éventail des motifs valables pouvant être invoqués pour les justifier. Des mesures similaires ont été adoptées récemment en Espagne, au Portugal et en Italie (dont le gouvernement a mis en place des dispositifs d'incitation fiscale pour favoriser les négociations au niveau des entreprises propices aux gains de productivité), mais ces initiatives ont un coût budgétaire.

Graphique 29. Les salaires relatifs des travailleurs faiblement rémunérés ont été assez stables dans l'ensemble, bien que la structure par profession de la main-d'œuvre salariée ait évolué



Source : Base de données d'Eurostat, Enquête sur la structure des salaires : salaires horaires.

Une des spécificités du système slovène de détermination des salaires réside dans le fait que les entreprises sont juridiquement tenues de majorer les salaires en fonction des antécédents professionnels complets de chaque travailleur, et non sur la base d'un accord conclu entre celui-ci (ou les représentants des travailleurs) et l'entreprise concernée. Bien que le montant exact de ces majorations soit déterminé par les conventions collectives, son niveau s'établit en moyenne à 0.5 % par année d'ancienneté, de sorte que le coût d'embauche des seniors est supérieur de 15 % en moyenne à celui des travailleurs plus jeunes (OECD, 2016b). Bien que cet avantage salarial soit modeste, sa rigidité a un effet particulièrement dissuasif

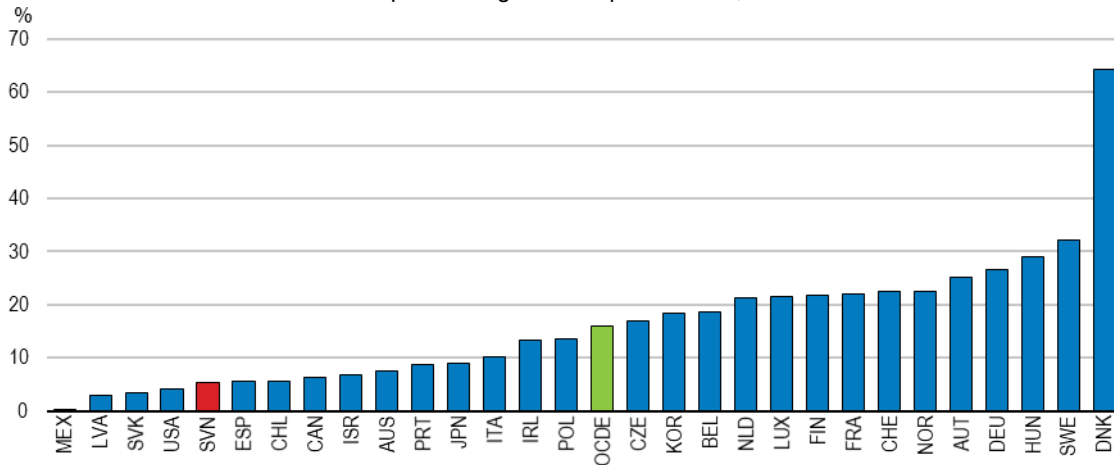
sur le recrutement des personnes qui changent de carrière et ne disposent pas d'une expérience professionnelle spécifique à leur nouvel emploi justifiant cet avantage de salaire, ainsi que des chômeurs de longue durée d'un âge avancé. Cela explique pourquoi la Slovénie se caractérise par un des taux de renouvellement des emplois les plus bas de la zone OCDE, la fréquence des transitions du chômage à l'emploi étant particulièrement faible (Garda, 2016). La détermination de l'élément d'ancienneté a été transférée aux partenaires sociaux, dans le cadre des conventions collectives. Il serait possible de renforcer encore l'inclusivité du marché du travail en supprimant cette obligation juridique, ce qui serait particulièrement bénéfique dans les secteurs qui ne sont pas couverts par les conventions collectives.

Comme cela avait été indiqué dans une précédente *Étude*, le niveau élevé du salaire minimum (en proportion du salaire médian) est de nature à réduire les perspectives d'emploi des personnes faiblement qualifiées (OECD, 2015a). Cela peut être particulièrement problématique pour les chômeurs de longue durée d'un âge avancé, dans la mesure où leur privation d'emploi prolongée risque fort d'avoir entamé leur productivité et leur capital humain. La Slovénie devrait donc continuer de modérer la croissance du salaire minimum afin de creuser progressivement l'écart entre le salaire minimum et le salaire médian. En outre, appliquer aux chômeurs de longue durée des niveaux de rémunération inférieurs au salaire minimum à leur retour sur le marché du travail puis augmentant progressivement pourrait les aider à acquérir des compétences en cours d'emploi. Les autorités pourraient associer un tel dispositif à un crédit d'impôt remboursable sur les revenus du travail, afin de remédier aux problèmes de pauvreté. De plus, le coût du travail est encore alourdi par le généreux système d'indemnités de repas et d'indemnités de déplacement obligatoires et non imposables. Celles-ci étant calculées par poste, et non par heure travaillée, elles dissuadent les entreprises d'embaucher des travailleurs à temps partiel et faussent les incitations en matière de déplacements domicile-travail et pourraient être remplacées par un crédit d'impôt forfaitaire en faveur de l'emploi (du même montant que l'économie d'impôt réalisée en moyenne grâce aux indemnités de repas et de déplacement), ce qui bénéficierait aux personnes résidant à proximité de leur lieu de travail.

Les dépenses au titre des politiques actives du marché du travail (PAMT) de la Slovénie sont inférieures à celles de la plupart des autres pays de l'OCDE (graphique 30). Les perspectives des chômeurs pâtissent du manque de communication entre le Service de l'emploi (qui fournit des services de placement et d'orientation professionnelle) et les centres d'action sociale (qui versent des prestations aux personnes non couvertes par l'assurance chômage). Ainsi, les bénéficiaires de prestations d'aide sociale peuvent convenir de plans d'action différents avec le Service de l'emploi et le centre d'action sociale dont ils relèvent. En outre, si les bénéficiaires de prestations ne respectent pas les obligations de formation imposées par le Service de l'emploi, cela peut n'avoir aucune incidence sur l'aide sociale qui leur est apportée par le centre d'action sociale. Il serait possible de surmonter ces problèmes de coordination en fusionnant certaines des activités du Service de l'emploi et des centres d'action sociale, comme cela est actuellement envisagé. Par ailleurs, les sanctions prévues en cas de non-respect des obligations figurent parmi les plus strictes de la zone OCDE (ce non-respect étant considéré comme équivalent à un acte de fraude), mais leur application manque de cohérence. Cela tient en partie à la lourdeur de la charge administrative que représente l'imposition de sanctions pour les agents du Service de l'emploi, et à leur réticence à appliquer ces sanctions en cas de premier manquement. Il conviendrait donc de mettre en place des sanctions plus graduées, mais appliquées de manière cohérente (OECD, 2016b).

Graphique 30. Les dépenses au titre des programmes actifs du marché du travail par chômeur sont relativement modestes

En pourcentage du PIB par habitant, 2013¹



1. L'agrégat OCDE est la moyenne simple des données relatives aux pays représentés sur ce graphique.

Source : OCDE (2016), « Programmes du marché du travail : dépenses et participants », *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail* (base de données).

Les régimes d'assurance chômage et d'assurance invalidité peuvent servir de voie d'accès anticipé à la retraite. La durée maximale de versement des allocations de chômage augmente avec l'âge, et les chômeurs ayant plus de 56 ans (et qui pourront faire valoir leurs droits à une pension de vieillesse dans un délai de moins de deux ans) voient leurs cotisations de retraite prises en charge pendant leur période de chômage. En outre, les obligations imposées aux personnes handicapées en matière de réadaptation professionnelle et de contrôles médicaux deviennent moins strictes avec l'âge. En conséquence, un tiers des personnes prenant leur retraite le font en utilisant le régime d'assurance chômage (OECD, 2016b). Rompre le lien existant entre l'âge et les règles du système d'assurance sociale permettrait de supprimer une contre-incitation au travail, et d'améliorer ce faisant l'inclusivité du marché du travail. Dans cette optique, les autorités pourraient raccourcir la période d'indemnisation des seniors. Une autre contre-incitation réside dans le fait que la définition de l'invalidité repose sur la capacité de travail d'un individu dans l'exercice de son métier actuel. Il serait plus inclusif de modifier cette définition en tenant compte de la possibilité de changer de métier.

L'enseignement supérieur s'est développé, mais sa qualité pose toujours problème

La Slovénie a vu sa proportion de diplômés de l'enseignement supérieur augmenter fortement, même si cela tient en partie à une diminution de la population jeune (sachant que le nombre de places offertes à l'université a été en revanche plus stable) et au passage de formations diplômantes en cinq ans à des formations diplômantes en trois ans, dans le cadre de l'harmonisation de l'enseignement supérieur (suivant le « processus de Bologne ») (graphique 31 ; European Commission, 2010). Néanmoins, la qualité de cet enseignement pose problème, puisque le niveau de compétences des diplômés slovènes figure parmi les plus bas de la zone OCDE en littératie et qu'il est seulement moyen en numératie (graphique 26, ci-avant). Le gouvernement a engagé un processus de réforme, comme cela avait été recommandé dans les précédentes *Études* (OECD, 2016c ; tableau 9).

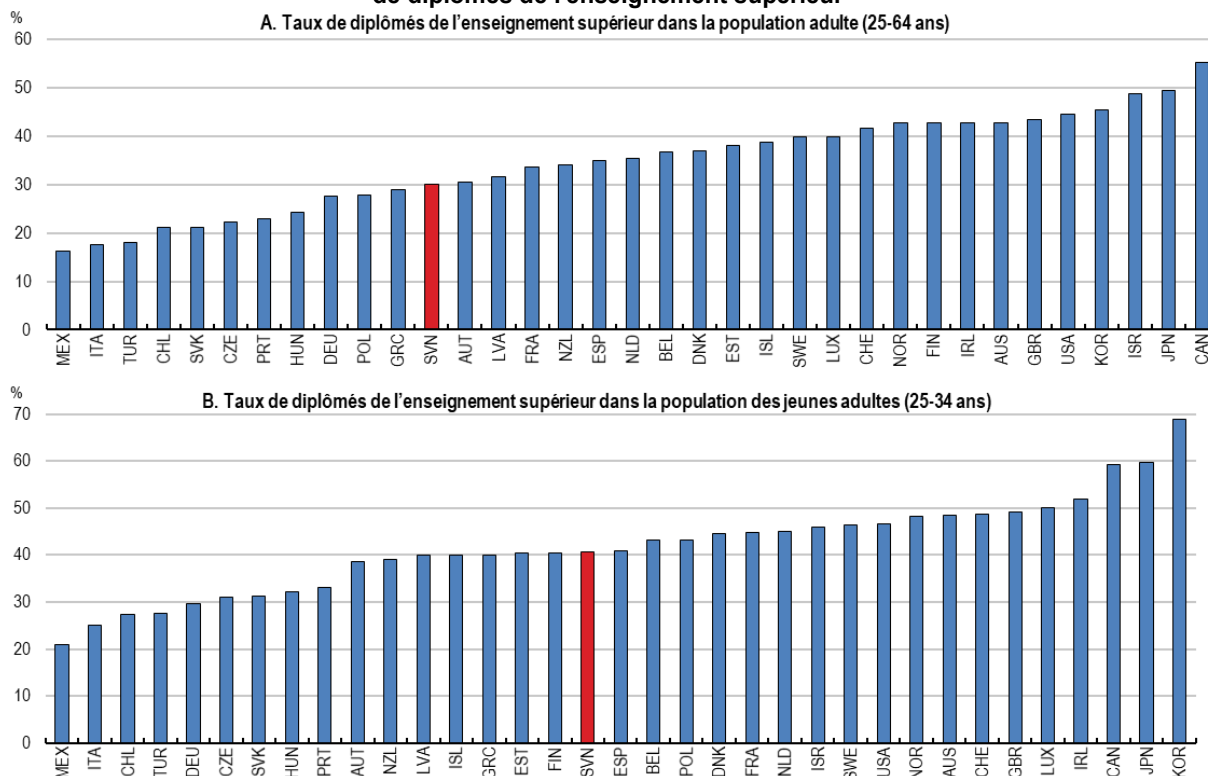
Verser aux universités une somme forfaitaire par étudiant à temps plein inscrit en licence les incite à former autant d'étudiants que possible et à veiller à ce qu'ils poursuivent leur cursus. À la fin de 2016, les modalités d'attribution des financements ont été modifiées de telle sorte que 75 % des fonds prennent la forme d'un montant fixe par établissement, tandis que le reste est lié au nombre d'étudiants inscrits et à des indicateurs de résultats, tels que la production scientifique, les perspectives d'emploi des diplômés et la

collaboration avec les entreprises. Accroître la part des financements conditionnée par le devenir professionnel des diplômés contribuerait à améliorer la correspondance entre l'offre de services d'enseignement et leur qualité, d'une part, et les besoins de la société, d'autre part. La publication des résultats obtenus en termes d'insertion sur le marché du travail aiderait les étudiants à identifier les meilleurs établissements à cet égard.

La capacité des universités de s'adapter aux évolutions technologiques et aux nouvelles découvertes est limitée par l'interdiction d'enseigner en langue étrangère à moins que le cours considéré ne soit également proposé en slovène (Flander and Klemenčič, 2014). Cela restreint de fait les recrutements d'universitaires aux locuteurs de langue slovène. Si l'on élargissait le champ des possibilités d'enseignement en langue étrangère, la Slovénie disposerait d'un plus vaste réservoir universitaire de recrues potentielles, ce qui permettrait d'améliorer la qualité des enseignants, de favoriser la réalisation de nouveaux travaux de recherche et le développement des universités, et de doter les étudiants de connaissances pouvant contribuer à rapprocher la production de la frontière mondiale.

Les incitations à faire des études supérieures résident notamment dans leur gratuité pour les étudiants à temps plein et dans l'attribution de bourses, dont bénéficient environ un quart des étudiants. Néanmoins, les personnes âgées de plus de 26 ans et les étudiants à temps partiel n'ont généralement droit à aucune aide financière, ce qui réduit les incitations à la formation tout au long de la vie (European Commission/EACEA/Eurydice, 2016). Du fait de la générosité de ces aides et de l'ampleur du chômage des jeunes, le taux d'inscription des jeunes âgés de 20 ans dans l'enseignement supérieur s'établit à 57 %, ce qui place la Slovénie au troisième rang des pays de l'OCDE. Cela dit, elle se caractérise également par un des taux de réussite à l'université les plus faibles de la zone OCDE. En outre, la proportion d'enfants faisant des études supérieures parmi ceux dont les parents ont un faible niveau de qualifications est inférieure à la moyenne de l'OCDE (OECD, 2016c).

Graphique 31. La Slovénie devance les pays d'Europe centrale et orientale en termes de proportion de diplômés de l'enseignement supérieur



Source : OCDE (2016), *Regards sur l'éducation 2016*, Tableau A1.3.

Tableau 9. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la réforme de l'enseignement

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
Réformer les universités en renforçant leur autonomie, en améliorant leur pilotage et en veillant à ce qu'elles soient davantage tenues de rendre des comptes. Promouvoir la coopération internationale.	Des ressources supplémentaires réaffectées à l'enseignement supérieur ont été pérennisées et liées en partie à des indicateurs de résultats. Davantage de ressources sont consacrées à la coopération internationale. Le devenir des étudiants sur le marché du travail fait l'objet d'un suivi plus poussé.

Il est possible d'améliorer l'accessibilité de l'enseignement supérieur en rééquilibrant le système d'aides. Augmenter les droits d'inscription pour les formations à temps plein permettrait de réduire ceux, considérables, que doivent acquitter les étudiants à temps partiel. Il faudrait compléter ces droits d'inscription en offrant davantage de bourses et autres aides attribuées en fonction des besoins, afin que l'enseignement reste abordable pour les étudiants issus de familles pauvres. Des droits d'inscription inciteraient également les étudiants à achever leurs études en temps voulu et à prendre davantage en considération leurs futures perspectives de carrière. Un mécanisme de prêts étudiants (remboursables en fonction des revenus futurs) les aiderait à financer ces nouveaux droits d'inscription et les frais de subsistance liés au départ du domicile familial. Enfin, repousser l'âge auquel les aides sont retirées permettrait aux jeunes de différer le choix de leur domaine d'études jusqu'à ce qu'ils soient davantage certains de la voie dans laquelle ils veulent s'engager, et faciliterait l'amélioration de leurs qualifications professionnelles à un stade ultérieur de leur existence.

Assouplir la réglementation et renforcer la concurrence

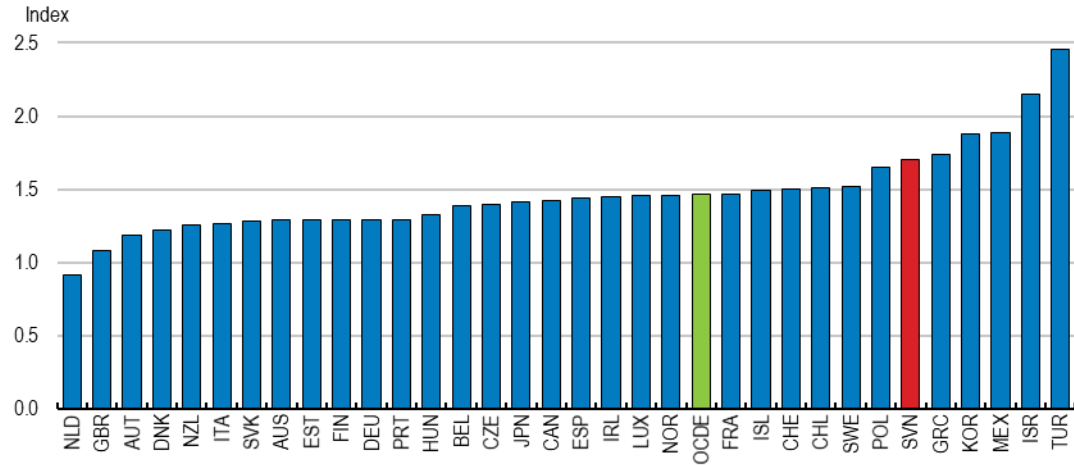
Il est essentiel de favoriser le développement d'entreprises compétitives au niveau international pour atteindre l'objectif prioritaire fixé dans la Stratégie de développement consistant à faire de la Slovénie une économie inclusive et intégrée au niveau mondial, offrant des perspectives à chacun. Des politiques de réglementation et de la concurrence stables et équilibrées, levant les obstacles auxquelles se heurtent les nouvelles entreprises, permettent de créer des marchés concurrentiels. Les nouvelles entreprises introduisent des technologies et des modèles économiques innovants. Cela se traduit par une augmentation du bien-être des consommateurs, découlant soit d'une baisse de prix, soit d'un élargissement de l'éventail de choix, et par des gains de productivité.

Le poids de la réglementation applicable aux entreprises est considérable

Les formalités administratives représentent un enjeu majeur. Les entreprises slovènes subissent des charges administratives relativement lourdes (graphique 32), ce qui les dissuade de se développer et d'investir pour devenir plus productives. Les principaux obstacles tiennent à la complexité des procédures réglementaires. Les nouvelles entreprises et les entrepreneurs individuels sont confrontés à une protection des entreprises en place et à des charges administratives particulièrement pesantes (Koske *et al.*, 2014). L'évolution de la réglementation et un manque de coordination entre de nombreux organismes publics créent une insécurité juridique et se traduisent par une augmentation des coûts liés au respect de la réglementation (European Commission, 2015d). Les problèmes spécifiques qui se posent tiennent notamment à la lourdeur des procédures d'obtention des permis de construire et des permis environnementaux (une priorité pour les pouvoirs publics) ainsi qu'à des démarches plus banales, telles que l'enregistrement et le transfert des propriétés, le paiement des impôts et l'exécution des contrats (European Commission, 2015c). Dans l'édition 2017 des indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale, la Slovénie était classée 30^e sur 189 pays (World Bank, 2017).

Graphique 32. La charge réglementaire qui pèse sur les entreprises est relativement lourde

Indicateur global de réglementation des marchés de produits (indice variant sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé), 2013



Note : Les indicateurs de réglementation des marchés de produits (RMP) sont des indicateurs numériques qui illustrent la rigueur de la réglementation dans des domaines spécifiques, mesurée sur une échelle allant de 0 à 6, sachant que leur valeur est d'autant plus grande que l'orientation des règles considérées est jugée moins propice à la concurrence. Chacun des indicateurs caractérise l'orientation de la réglementation au début de l'année 2013 et ne tient pas compte des réformes mises en œuvre depuis lors.

Source : Base de données des indicateurs de réglementation des marchés de produits (RMP) de l'OCDE.

Le gouvernement s'est attaqué à ces problèmes en prenant des initiatives destinées à assouplir la réglementation, qui ont notamment pris la forme du « document unique » et de la mise en place d'un test PME, c'est-à-dire d'une analyse de l'impact des nouvelles dispositions juridiques sur les petites et moyennes entreprises, destinée à réduire la charge pesant sur ces dernières ; les progrès accomplis ont été cependant inégaux (European Commission, 2016b). Les différents ministères doivent mettre en œuvre le test PME, alors que ces dernières sont placées sous la surveillance du ministère du Développement économique et de la Technologie, tandis que le ministère de l'Administration publique offre un soutien technique et que les deux ministères proposent des activités de formation. En outre, le ministère de l'Administration publique gère un guichet unique national pour les entreprises (eVEM). Pour sa part, le ministère du Développement économique et de la Technologie a mis en place un réseau de guichets uniques locaux, tous ces dispositifs ayant pour objectif de permettre aux entreprises de gagner du temps et de réduire leurs coûts administratifs.

Dans le programme national de réforme pour 2017-18 sont recensées les initiatives à venir visant à réduire les charges administratives et les coûts d'exercice des activités économiques, telles que l'imposition d'analyses d'impact de la réglementation (AIR) et d'évaluations *ex post* des nouvelles mesures (Government, 2017). Néanmoins, ces travaux seront réalisés en grande partie par différents ministères appliquant des normes distinctes, et le problème lié au fait que les parties prenantes n'ont pas suffisamment de temps pour commenter les nouvelles propositions demeure entier. En fait, à l'heure actuelle, l'association des parties prenantes est conforme aux normes fixées dans les Règles de procédure administratives dans moins de la moitié des cas. En outre, moins de 10 % des AIR intègrent une quantification des effets économiques, même si elles comportent plus fréquemment une analyse descriptive. Il serait possible d'assurer une application plus cohérente d'un cadre commun d'AIR en créant une autorité unique chargée de contrôler la qualité des AIR et de réaliser une évaluation *ex post* des nouvelles mesures. Cela devrait être complété par une participation des parties prenantes à l'élaboration des propositions dès les premiers stades du processus, et par l'application effective de délais minimums pour la soumission de commentaires sur ces propositions. Une telle approche contribuerait à améliorer les résultats de la Slovaquie au regard des ODD en termes d'évaluation *ex post* de la réglementation.

L'entrée de nouveaux acteurs sur le marché a un effet positif sur les entreprises compétitives en termes d'incitations à investir. Néanmoins, elle est limitée de diverses manières en Slovénie. Ainsi, les entreprises étrangères victimes de pratiques commerciales restrictives doivent former un recours devant les tribunaux, au lieu de passer par l'autorité de la concurrence ou les organismes chargés de la politique commerciale (Koske et al., 2014). En outre, les investisseurs étrangers considèrent qu'il manque à la Slovénie une stratégie cohérente et bien ciblée en matière d'entrées d'IDE (European Commission, 2016b). D'une manière générale, un environnement des entreprises favorable est propice à l'IDE. De plus, les entrées d'investissement direct étranger pourraient être favorisées par des mesures relativement simples, telles que la publication des possibilités d'investissement (notamment des projets de privatisation à long terme), qui permettrait aux investisseurs étrangers d'élaborer des stratégies pluriannuelles. De fait, des efforts accrus de privatisation élargiraient l'éventail des possibilités d'investissement. En outre, les nouveaux entrants sont confrontés à une réglementation chronophage en matière d'urbanisme et d'environnement. Le gouvernement a proposé à la mi-2017 d'accélérer ces démarches en instaurant des procédures accélérées et la délivrance simultanée de certains permis, ainsi qu'en mettant en place un organe de règlement des différends.

Le système d'application du droit de la concurrence pourrait être renforcé

Le droit de la concurrence slovène s'inspire des règles de l'Union européenne (UE). L'indépendance de l'Office de protection de la concurrence (OPC) a été renforcée au fil du temps, même s'il reste placé sous le contrôle du ministère de l'Économie, dont relève également son budget. Il serait possible d'améliorer encore son indépendance et sa liberté opérationnelle en le dotant d'un budget propre. Cela pourrait impliquer, par exemple, qu'une ligne budgétaire spécifique soit attribuée à l'OPC et qu'il rende compte au Parlement, sur le modèle de ce qui existe dans plusieurs autres pays de l'OCDE. Une plus grande indépendance financière pourrait permettre à l'OPC de disposer de ressources suffisantes et de la latitude nécessaire pour les affecter à des domaines prioritaires, afin de renforcer un système d'application relativement déficient et de déployer davantage d'efforts de sensibilisation. Le niveau des effectifs est relativement bas, et peu de personnes disposent des compétences spécialisées requises, dans la mesure où nombre d'entre elles sont détachées de ministères fonctionnels (tableau 10). Des effectifs suffisants, bien formés et spécialisés sont essentiels pour garantir une application efficace des règles de concurrence, ce qui souligne la nécessité d'accroître les ressources de l'OPC et d'assurer une évolution de carrière spécifique à son personnel.

Tableau 10. Les ressources consacrées à la politique de la concurrence sont relativement limitées, 2015

Pays	Personnel non administratif travaillant sur les questions de concurrence en 2015	Population
Finlande	51	5 465 000
Lettonie	38	2 041 111
Lituanie	42	3 162 609
Nouvelle-Zélande	83	4 509 760
Slovénie	17 (actuellement)	2 061 623

Source : Global Competition Review, *Rating Enforcement 2015* et OECD.Stat.

Les mesures d'application des règles de concurrence prises par l'OPC n'ont guère été couronnées de succès, puisque ses décisions ont été rarement confirmées par les tribunaux et que près de la moitié de l'ensemble des amendes qu'elle a imposées depuis 2009 ont été annulées. Ce bilan médiocre tient en partie à d'importantes lacunes procédurales, découlant d'une procédure en deux étapes qui n'existe dans aucun autres pays de l'OCDE. Dans un premier temps, une procédure administrative doit établir si une infraction a eu lieu, ce qui permet à l'OPC de prononcer une injonction de mettre fin aux agissements illégaux considérés. Dans un second temps, l'OPC peut décider d'infliger une amende dans le cadre d'une procédure pour infraction mineure. Les recours formés à chacune de ces deux étapes doivent être introduits auprès de

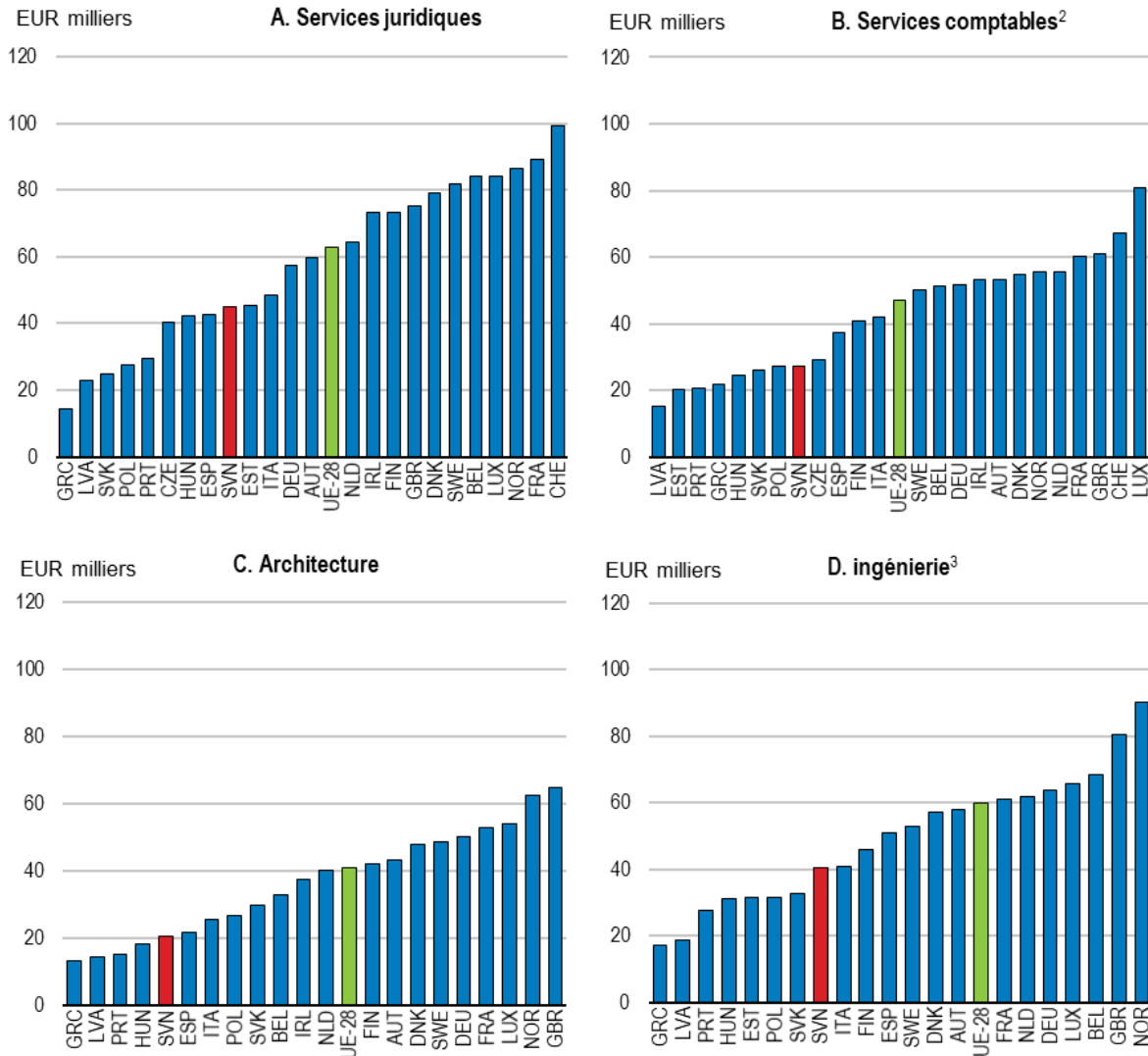
juridictions distinctes. Ces procédures en deux étapes créent une double charge administrative pour le personnel de l'OPC et peuvent imposer des coûts injustifiés aux parties faisant l'objet d'une enquête. L'implication de deux juridictions différentes constitue un obstacle supplémentaire à l'application efficace des règles de concurrence, représente une charge importante pour les juges et rallonge les procédures. Réunir ces deux étapes sous la forme d'une procédure unique permettrait d'améliorer le système d'application des règles de concurrence en termes de sécurité juridique, d'efficacité et de délais.

Il existe de nombreuses professions réglementées

Il existe en Slovaquie 220 professions réglementées (alors qu'elles étaient au nombre de 324 en 2010), soit davantage que dans la plupart des autres pays de l'UE et quatre fois plus que dans les pays où leur nombre est le plus faible, à savoir la Suède et les pays baltes (Koumenta *et al.*, 2014). Les règles en vigueur prévoient généralement des critères de formation très exigeants, une longue période de formation pratique obligatoire, des obligations d'adhésion à des chambres des métiers et des systèmes de concessions restrictifs (European Commission, 2015b ; OECD, 2015a). En outre, la valeur ajoutée réelle par salarié est dans l'ensemble relativement faible, ce qui reflète probablement, entre autres facteurs, une productivité du travail comparativement modeste dans ces domaines (graphique 33). Cela se traduit par un alourdissement des coûts de production en aval et réduit par conséquent les incitations à investir. Malgré les efforts de réforme déployés actuellement, le nombre de professions réglementées restera élevé. Le gouvernement devrait élaborer un programme global de réduction du nombre de professions réglementées afin de se rapprocher des pratiques optimales. Il est souvent possible d'atteindre les objectifs visés en matière de qualité et de sécurité en recourant à une réglementation moins lourde, par exemple en remplaçant l'adhésion obligatoire par une adhésion facultative aux organismes professionnels et en se focalisant sur la protection et la certification des titres professionnels, plutôt que sur l'application de quotas.

Graphique 33. La valeur ajoutée réelle est faible dans les services professionnels

Valeur ajoutée brute par salarié en milliers d'euros, à parité de pouvoir d'achat (PPA), en 2014¹



1. 2012 pour l'Irlande.
2. Activités comptables et d'audit ; conseil fiscal.
3. Y compris les activités de conseils techniques connexes.

Source : Calculs de l'OCDE à partir d'Eurostat (2016), « Statistiques structurelles sur les entreprises – Services », Base de données d'Eurostat.

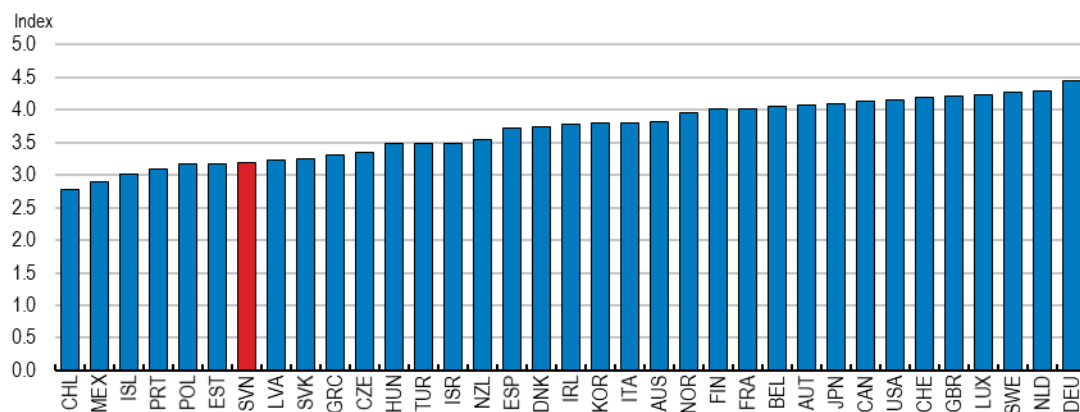
Des infrastructures bien développées étayeront l'investissement et la productivité

Il est essentiel de mettre en place des infrastructures modernes étayant l'expansion économique pour favoriser l'investissement des entreprises et pour atteindre l'objectif de la Stratégie nationale de développement consistant à assurer une croissance inclusive dans l'ensemble du pays. Les dépenses considérables de la Slovénie en matière d'infrastructures de transport sont financées en grande partie par les Fonds structurels de l'UE. Néanmoins, cette forte dépendance vis-à-vis de financements extérieurs implique que la plupart des décisions d'investissement dans les infrastructures sont liées au financement du projet considéré, au lieu d'être axées sur son rendement social (OECD, 2016e). Cela transparait dans le développement de l'infrastructure routière, dans la mesure où la modernisation du système autoroutier ne s'est pas accompagnée d'une augmentation des dépenses consacrées aux réseaux routiers secondaire et tertiaire. En fait, un tiers seulement des routes secondaires et tertiaires du pays sont en bon ou très bon état,

et la qualité de son infrastructure logistique est considérée comme laissant à désirer (graphique 34) (Ministrstvo za infrastrukturo, 2015 ; European Commission, 2015e). Le gouvernement a présenté une stratégie nationale pour les transports en 2015. Les projets existants sont toutefois de nature sectorielle et assortis d'horizons temporels relativement proches ; il est cependant difficile de sélectionner les projets d'investissement de manière plus économiquement efficiente en l'absence d'un cadre de sélection harmonisé (OECD, 2016e).

Graphique 34. Indice de performance logistique

Qualité des infrastructures commerciales et de transport (ports, chemins de fer, routes, technologies de l'information, etc.)



Source : Banque mondiale, Base de données de l'Indice de performance logistique (IPL) 2016.

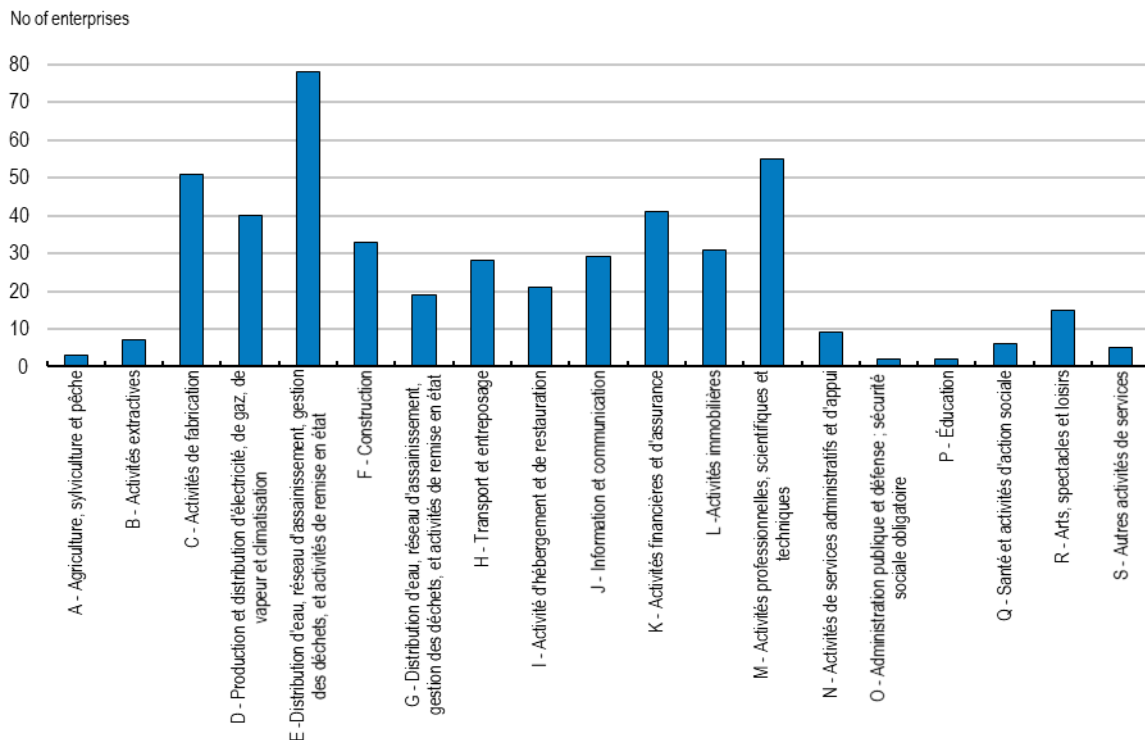
Cette absence de cadre harmonisé s'est également répercutée sur le projet de transformer le seul port slovène (qui est une entreprise publique) en plateforme régionale de transports, en le reliant à l'arrière-pays *via* une extension du réseau ferré. La rentabilité d'un tel projet dépend fortement du nombre relativement important de ports concurrents dans les pays voisins. Dans le cadre de l'évaluation slovène (obligatoire) n'ont pas été pris en considération la possibilité d'affecter les fonds disponibles à d'autres usages, ni les autres modèles de transport envisageables, ce qui a réduit l'intérêt de cet exercice dans l'optique de la prise de décisions. Or, une analyse de l'OCDE montre que d'autres modèles sont économiquement viables et moins coûteux (OECD/ITF, 2015). Cette limitation de l'intérêt du processus est atténuée dans une certaine mesure par le fait que ce projet a bénéficié d'études de faisabilité réalisées par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI).

À l'avenir, les fonds structurels de l'UE vont diminuer, ce qui signifie que les futurs projets d'infrastructures seront de plus en plus financés par les pouvoirs publics slovènes et bénéficieront moins de mécanismes de contrôle externes. Il est par conséquent impératif d'élaborer une méthode commune d'analyse coûts-avantages concernant les projets d'infrastructure et autres grands projets d'investissement public, pour garantir la sélection des meilleurs projets et une utilisation optimale des fonds disponibles, ainsi que pour promouvoir la réalisation d'autres objectifs, tels que le respect de l'environnement. Cela contribuerait également à atténuer l'impression d'ingérence politique dans le processus de prise de décisions. Une approche unique exige des modèles et des paramètres communs ainsi que la présentation obligatoire d'autres possibilités d'investissement (OECD/ITF, 2017). Une seule et même autorité, comme le Bureau central de planification (CPB, *Centraal Planbureau*) aux Pays-Bas, pourrait être chargée d'élaborer un tel système harmonisé et d'évaluer les analyses effectuées par des tiers, ainsi que de procéder à une évaluation des résultats et à une analyse budgétaire *ex post*, afin de garantir la cohérence de l'approche adoptée dans le temps (OECD, 2016e).

La présence capitaliste de l'État est massive

La Slovénie compte près de 650 entreprises publiques (dont celles qui sont détenues par des communes ainsi que leurs filiales), qui représentent 20 % de l'emploi dans le secteur non financier et font de l'État slovène le principal gestionnaire d'actifs et le premier débiteur au sein du secteur des entreprises (European Commission, 2015b). Nombre d'entreprises publiques sont des conglomérats, qui occupent souvent une position dominante ou de force sur leur principal marché et possèdent des filiales dans d'autres secteurs, souvent totalement distincts (graphique 35). Les entreprises publiques sont actives dans des secteurs concurrentiels, tels que le tourisme et le textile, où les entreprises publiques d'autres pays ne sont jamais entrées ou dont elles se sont retirées. La forte présence capitaliste de l'État, conjuguée à son intervention marquée dans les activités des entreprises, réduit les possibilités d'investissement des entreprises et entrave les entrées d'investissement direct étranger (IDE) sur les marchés intérieurs (OECD, 2016d). Les entreprises publiques réduisent également la concurrence sur les marchés de produits du fait des positions dominantes qu'elles occupent, du subventionnement croisé de leurs activités sur les marchés concurrentiels et de l'influence qu'elles exercent sur l'évolution de la réglementation. En outre, elles affichent des résultats sensiblement inférieurs à ceux des entreprises privées de toute l'Europe en termes de productivité et de rentabilité (European Commission, 2014 et 2015e).

Graphique 35. Tous les secteurs comptent des entreprises publiques



1. Toutes les entreprises publiques n'ont pas été prises en compte. Les chiffres indiqués concernent les sociétés dans lesquelles l'Agence des participations de l'État slovène (SDH, *Slovenski državni holding*) ou la République de Slovénie détiennent des participations directes, ainsi que leurs filiales et plusieurs sociétés appartenant aux communes.

Source : Agence des participations de l'État slovène (SDH, *Slovenski državni holding*) (<http://www.sdh.si/sl-si/upravljanje-nalozb/seznam-nalozb#> - février 2017) ; base de données ORBIS.

La gestion des participations de l'État et l'exercice de ses responsabilités en matière de gouvernance d'entreprise ont été confiés à une seule et même structure, l'Agence des participations de l'État slovène (SDH, *Slovenski državni holding*), comme cela avait été recommandé dans les précédentes *Études* (OECD, 2015b ; tableau 12). Le portefeuille de la SDH représente un tiers du PIB et est divisé en différentes catégories : les investissements « stratégiques », dans lesquels l'État doit détenir une participation majoritaire (deux tiers du

portefeuille) ; les investissements importants, dans lesquels l'État doit détenir une participation plus de 25 % (près d'un cinquième du portefeuille) ; et les investissements de portefeuille, qui peuvent être intégralement privatisés (15 % du portefeuille). S'y ajoutent les nombreuses entreprises publiques détenues indirectement (European Commission, 2016b). Cette classification n'est explicitement liée à aucun cadre économique, relatif à la sécurité ou financier.

Le système de gouvernance des entreprises publiques appliqué par la SDH vise à améliorer leurs résultats financiers en leur fixant des objectifs (négociés) d'augmentation de leur rentabilité. Cela ne va cependant pas de pair avec une rémunération de leurs gestionnaires en fonction des résultats (European Commission, 2014 et 2015e). Donner davantage de poids aux résultats dans la rémunération des gestionnaires et durcir les contraintes budgétaires imposées aux entreprises publiques pourraient améliorer leurs résultats financiers. En outre, de nombreuses entreprises publiques sont dotées d'un conseil de surveillance dont une forte proportion des membres a des attaches politiques, ce qui se traduit par une productivité plus faible que celle des entreprises du secteur privé (Domadenik *et al.*, 2016). La SDH devrait donc renforcer la gouvernance des entreprises publiques et améliorer leurs résultats en les dotant de conseils de surveillance plus professionnels.

Tableau 11. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant l'amélioration de la réglementation et le renforcement de la concurrence

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
Continuer de privatiser les entreprises publiques, et céder des participations de manière à ne pas détenir de bloc de contrôle dans les entreprises présentes sur des marchés concurrentiels.	Depuis 2015, la SDH a privatisé 15 entreprises, si bien qu'en mai 2017, elle ne détenait plus de participations que dans 100 autres.
Réduire les obstacles à l'entrée dans les services professionnels.	Six professions ont été déréglementées.
Élaborer une stratégie de gestion des actifs publics, et renforcer la gouvernance des entreprises publiques en nommant des professionnels à leurs organes de direction.	La stratégie de gestion des actifs de l'État a été adoptée en 2015. Les noms et les critères de sélection des membres des conseils de surveillance et des conseils d'administration sont publiés par l'Agence des participations de l'État slovène (SDH, <i>Slovenski državni holding</i>).
Instaurer la règle du « consentement tacite » pour la délivrance des autorisations nécessaires à la création d'une entreprise, et accélérer la délivrance des permis de construire et les transferts de propriété.	Aucune mesure n'a été prise.

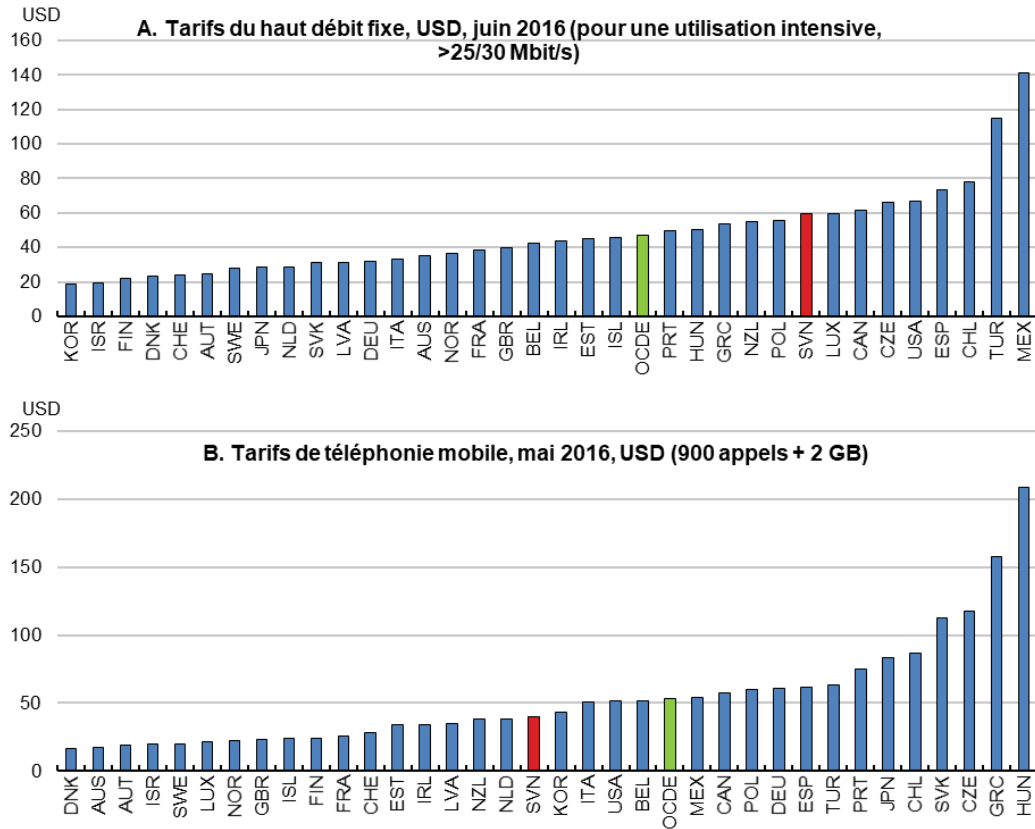
La SDH a pour mandat de vendre au meilleur prix ainsi que de réaliser des objectifs non financiers, tels que le développement des entreprises, la préservation de l'emploi, le maintien des sièges sociaux en Slovénie et la préservation de l'usage de la langue slovène, et l'association des représentants des salariés au processus de privatisation. Conjugés aux obligations prévues en termes de présence capitalistique de l'État, ces objectifs non financiers sont susceptibles de décourager des partenaires stratégiques. Jusqu'ici, moins de 5 % de la valeur des participations détenues par la SDH ont été vendus, ce qui laisse à penser que l'approfondissement du marché boursier n'a pas été suffisant pour avoir un effet stimulant sur les entreprises privées et favoriser l'émergence de nouvelles possibilités en matière d'IDE. Le gouvernement devrait accélérer le programme actuel de privatisation. En outre, il devrait élaborer une stratégie visant à remédier aux défaillances du marché, notamment à celles qui sont liées aux monopoles naturels, et recentrer les entreprises publiques sur leurs principales activités en cédant la plupart de leurs filiales, de manière à dissiper les craintes de subventionnement croisé et à les rendre plus efficaces et plus attractives pour des partenaires stratégiques. Si le gouvernement souhaite maintenir la présence capitalistique de l'État dans d'autres cas, un document stratégique indiquant clairement pourquoi ce maintien est nécessaire devrait être publié.

La présence capitalistique de l'État est forte dans les industries de réseau. Déjà très concentré, le marché des télécommunications l'est devenu encore plus, les trois principaux opérateurs de réseaux mobiles étant entrés sur le marché des télécommunications fixes. En outre, le troisième fournisseur d'accès à haut débit a fait faillite et a été mis en vente par la Société de gestion des actifs bancaires (DUTB, *Družba za upravljanje terjatev bank*), mais la Cour constitutionnelle a annulé la décision de mise en faillite au début de 2017, et ce fournisseur d'accès poursuit ses activités. Une troisième tentative de privatisation du premier opérateur de réseau de téléphonie mobile a échoué en raison de préoccupations concernant l'environnement réglementaire, les nouvelles dispositions relatives à l'itinérance, la complexité de la situation politique et la résistance du public à cette privatisation (SSH, 2015). Néanmoins, l'intensification de la concurrence sur le segment des télécommunications mobiles à la suite de cette privatisation avortée a débouché sur des prix très bas. Cette évolution n'a pas eu d'effet sur les tarifs relativement élevés de l'accès à haut débit fixe (graphique 36). Les nouvelles règles concernant l'accès de gros au haut débit, qui réduisent les marges autorisées, devraient accentuer les pressions à la baisse qui s'exercent sur les prix.

La concentration accrue du marché et l'intégration horizontale des entreprises risquent de rendre difficile la préservation des gains résultant de la concurrence par les prix, notamment dans la mesure où la SDH et la DUTB ne sont pas tenues de solliciter l'avis de l'Office de protection de la concurrence (OPC) ni de l'autorité de régulation des télécommunications, l'Agence des réseaux et services de communication de la République de Slovénie (AKOS, *Agencija za komunikacijska omrežja in storitve Republike Slovenije*), quant aux répercussions que pourraient avoir les opérations de privatisation sur la concurrence. Les effets d'échelle sont moins importants dans les télécommunications, certains des marchés les plus concurrentiels se trouvant dans des petits pays de l'OCDE, comme les pays nordiques. Par conséquent, le gouvernement devrait continuer de s'employer à céder les participations de l'État dans ce secteur et définir une vision stratégique de la future structure de marché concurrentielle souhaitée en consultation avec l'autorité de régulation et l'OPC. Il faudrait également favoriser le jeu de la concurrence en assouplissant les conditions d'entrée des opérateurs de réseau mobile virtuel (MVNO), soit en adoptant des dispositions réglementaires (comme en France), soit en appliquant les dispositions juridiques relatives aux abus de position dominante (comme au Danemark).

Le secteur de l'électricité a été libéralisé conformément aux règles de l'UE, et ses tarifs hors taxe sont comparables à ceux observés dans les pays voisins, quoique supérieurs à ceux pratiqués dans les pays nordiques. Le secteur est dominé par des entreprises publiques verticalement intégrées. Les pressions de la concurrence internationale s'accroissent parallèlement à l'expansion en cours des capacités d'interconnexion avec les pays voisins. Conjugée à une croissance relativement rapide des capacités de production, cette évolution est de bon augure pour la concurrence, mettant en évidence les avantages de la privatisation dans ce domaine. Néanmoins, les nouvelles capacités sont en grande partie imputables à une nouvelle centrale électrique au lignite appartenant à l'État, qui n'a jamais fait l'objet d'une analyse coûts-avantages exhaustive, dont les coûts de construction ont été deux fois supérieurs à ce qui était prévu (Court of Audit, 2015), et dont les coûts de production sont relativement élevés parce que le lignite provient d'une mine publique aux coûts élevés.

Graphique 36. Les prix sont compétitifs sur le marché des télécommunications mobiles, mais tel n'est pas le cas sur celui du haut débit fixe



Source : Statistiques de l'OCDE sur le haut débit.

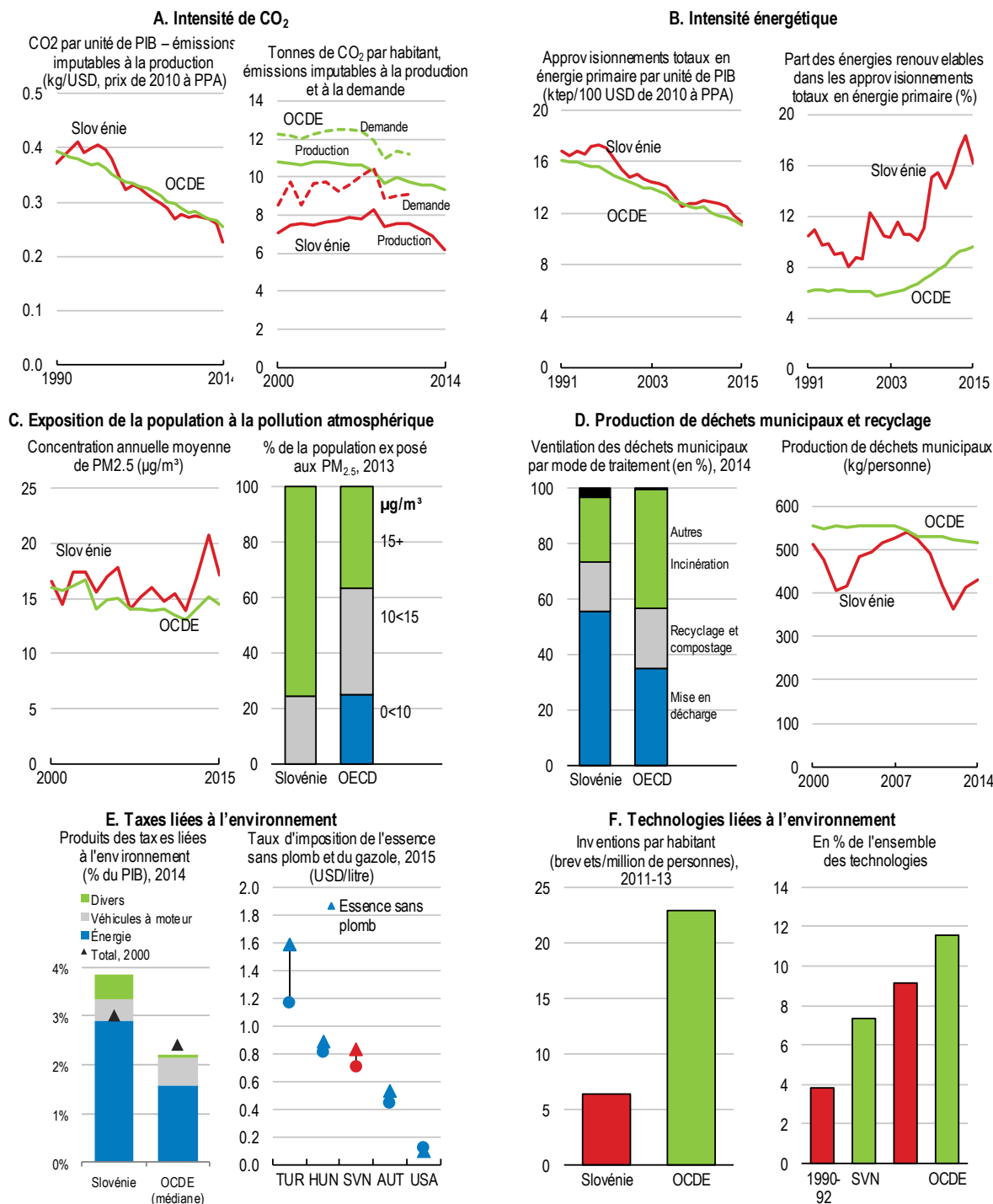
De manière plus générale, les entreprises publiques intégrées de ce secteur sont également présentes dans des branches d'activité distinctes, telles que le chauffage urbain, le haut débit et les télécommunications sans fil, ainsi que les bornes de recharge pour véhicules électriques. Cela pose des problèmes sur les segments non concurrentiels, tels que la distribution, qui fait l'objet d'une séparation comptable – une forme relativement limitée de dissociation – destinée à permettre de déterminer sur la base des coûts les tarifs de distribution (Agencija za energijo, 2016) ; or, ceux-ci sont supérieurs de 14 % à la moyenne de l'UE (ACER, 2016). Une restructuration favorisant le jeu de la concurrence passerait d'abord par une séparation structurelle effective des différentes activités sous forme de sociétés distinctes, puis par une privatisation des activités réalisées sur des marchés concurrentiels. Une telle restructuration devrait être complétée par un cadre réglementaire solide, garantissant aux tiers un accès non discriminatoire aux réseaux de transport et de distribution.

Rendre la croissance plus verte

Les indicateurs environnementaux de la Slovénie sont globalement bons. L'intensité énergétique de l'économie est supérieure à la moyenne de l'OCDE et devra considérablement diminuer pour que soit atteinte la cible d'efficacité énergétique définie au titre des objectifs de développement durable (ODD). Son intensité de CO₂, en revanche, est plus faible que la moyenne de l'OCDE, car deux tiers de l'électricité proviennent de centrales nucléaires et hydroélectriques (graphique 37, parties A et B ; Agencija za energijo, 2015). En outre, les autres filières renouvelables, telles que la cogénération de chaleur et d'électricité, sont bien développées (chapitre 2). Globalement, les énergies renouvelables représentent 21 % de la consommation d'énergie, et la

réalisation de l'objectif de 25 % fixé pour 2020 sera facilitée par l'entrée en service de nouvelles installations hydroélectriques (European Commission, 2016d ; European Environment Agency, 2016).

Graphique 37. Les résultats obtenus sur le plan de l'environnement sont bons

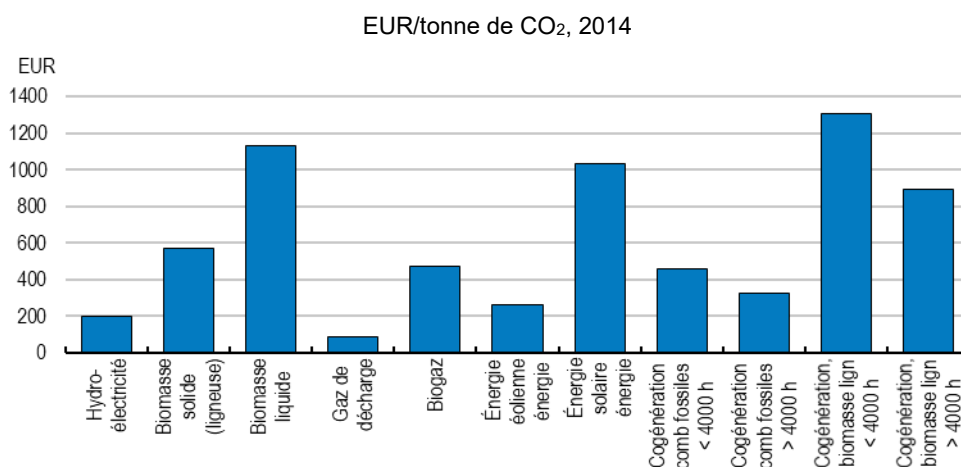


Source : OCDE (2017), *Indicateurs de croissance verte* (base de données).

Le système de soutien des énergies renouvelables a changé, puisque les autorités ont mis en place une procédure d'appel d'offres en deux étapes pour la fourniture de volumes fixes, renforçant du même coup la

concurrence par les prix. Les petits opérateurs continuent de bénéficier de tarifs d'achat. Ce système de soutien est financé au moyen d'une surtaxe appliquée aux consommateurs, assortie d'une exonération partielle pour les gros consommateurs d'énergie (Agencija za energijo, 2016). Néanmoins, les coûts de réduction des émissions de CO₂ varient considérablement suivant les technologies, ce qui est une source importante d'inefficience économique quant à la réalisation de l'objectif visé en matière d'énergie renouvelable (graphique 38). Il serait possible de réduire le coût de réalisation de l'objectif de croissance durable prévu par la Stratégie de développement en appliquant un système de tarif d'achat qui ne privilégie aucune technologie (c'est-à-dire caractérisé par le même coût de réduction des émissions des CO₂ pour toutes les technologies). En outre, il faudrait aussi prendre en compte les coûts connexes de réduction des émissions des CO₂ pour déterminer le niveau d'efficience économique des projets présentés dans le cadre de la procédure d'appel d'offres, afin de sélectionner les plus efficaces.

Graphique 38. Les coûts de réduction des émissions de CO₂ varient suivant les technologies



1. Le sigle DAF désigne la durée annuelle de fonctionnement des installations de cogénération de chaleur et d'électricité.

Source : Calculs de l'OCDE effectués à partir de données fournies par l'Agence de l'énergie (AE, *Agencija za energijo*) slovène.

Une proportion relativement importante de la population est exposée à la pollution aux particules fines, qui est liée à une forte utilisation des transports routiers (résultant de la dispersion de la population, de la générosité des indemnités de déplacement et du faible développement des transports publics), au trafic international de transit et à la production d'électricité à partir de lignite (OECD, 2012). Localement, les émissions de particules provenant des poêles à bois posent également problème. Les recettes fiscales liées au transport routier contribuent au fait que le niveau des taxes environnementales mesuré en pourcentage du PIB est supérieur à la moyenne de l'OCDE en Slovénie, conformément aux recommandations formulées dans les *Études* antérieures ainsi que dans l'*Examen environnemental de l'OCDE* de 2012 consacré à ce pays (tableau 12 ; OECD, 2015a et 2012). Les autorités pourraient réduire les émissions de particules en ajustant les taxes sur les carburants de manière à ce qu'elles correspondent à leurs niveaux d'émissions de particules et de CO₂, ce qui se traduirait par une hausse relative des taxes sur le gazole, et en remplaçant les indemnités de déplacement par des crédits d'impôt à caractère général (chapitre 1).

Tableau 12. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la croissance verte

Principales recommandations récentes de l'OCDE	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de 2015
Ajuster les taux effectifs d'imposition des différentes formes d'énergie afin qu'ils correspondent mieux à leurs effets dommageables sur l'environnement.	En 2015 la taxe sur le CO ₂ a été revue à la hausse (de 0.0144 EUR à 0.0173 EUR par kg de CO ₂).

BIBLIOGRAPHIE

- ACER (2016), *Annual Report on the Results of Monitoring the Internal Electricity and Gas Markets in 2015 – Retail Markets*, November, Ljubljana.
- Agencija za energijo (2015), *Key indicators of the electricity and natural gas markets in 2015*, September.
- Agencija za energijo (2016), *Report on the energy sector in Slovenia for 2015*.
- Andrews, A. (2005), "State-Owned Banks, Stability, Privatization, and Growth – Practical Policy Decisions in a World Without Empirical Proof", *IMF Working Paper*, WP/05/10.
- BAMC (2016a), *BAMC Annual Report 2015*,
www.dutb.eu/SiteAssets/en/corporate_documents/Annual%20Report%20BAMC%202015.pdf.
- BAMC (2016b), *BAMC Half-Year Report 2016*,
www.dutb.eu/SiteAssets/en/corporate_documents/BAMC%202016%20half-year%20report.pdf.
- BAMC (2016c), *BAMC Business Strategy 2016-2022*,
www.dutb.eu/SiteAssets/BAMC%20Business%20strategy%202016-2022%20with%20Business%20plan%20summary.pdf.
- Banerjee, B. and J. Cirjakovic (2017), "Firm indebtedness, deleveraging and exit", Working Paper, Bank of Slovenia 2017, forthcoming.
- Banerjee, B. and M. Damjanovic J. (2017), "Structure and competitiveness of Slovene economy in light of international production fragmentation", Working Paper, Bank of Slovenia 2017, forthcoming
- Bank of Slovenia, (2016a), *Financial Stability Review December 2016*, Ljubljana.
- Bank of Slovenia (2016b), *Direct Investment 2015*, Ljubljana.
- Bank of Slovenia (2017), *Annual Report 2016*, Ljubljana.
- Čelebič, T. (2014), "Tertiary education in Slovenia – participation, efficiency, quality, financing and employability", *IMAD Working Paper*, Vol. 23/4.
- Court of Audit (2015), *Povzetek revizijskega poročila Obvladovanje denarnih tokov skupine HSE zaradi investicije v blok 6*, Ljubljana.
- Domadenik, P., J. Prasnikar and J. Svejnar (2016), "Political Connectedness, Corporate Governance, and Firm Performance", *Journal of Business Ethics*, Vol. 139, pp. 411-28.
- Državni zbor Republike Slovenije (2017), *Preiskovalna komisija za ugotavljanje politične odgovornosti nosilcev javnih funkcij pri investiciji v blok 6 Termoelektrarne Šoštanj, Prvo vmesno poročilo o kakovosti (kurilni vrednosti), zalogah in odkupni ceni premoga pri investiciji v blok 6 TEŠ*, Oktober 2016. (Adopted on 26th session of the Slovenian National Assembly, 23.1.2017).
- Ermenc, K. and J. Mažgon (2015), "Bureaucratisation of the teaching profession in decentralised Vocational Education – The case of Slovenia, Europe", *International Education Studies*, Vol. 8, No. 5, pp. 12-20.

- ESS (2017), Napovednik Zaposlovanja 2016/II [Employment Forecast 2016/II], http://www.ess.gov.si/files/9382/NAP-ZAP_2016_II.pdf (accessed 2 February 2017).
- European Commission (2010), “Efficiency and effectiveness of public expenditure on tertiary education in the EU Annex: Country Fiche Slovenia”, *European Economy Occasional Papers*, No. 70.
- European Commission (2014), “Macroeconomic Imbalances – Slovenia 2014 – European Economy”, *Occasional Papers*, No. 187, March.
- European Commission (2015a), *The Ageing Report 2015, Economic and budgetary projections for the 28 EU Member States (2013-2060)*, 3/2015, Brussels, http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/european_economy/2015/pdf/ee3_en.pdf.
- European Commission (2015b), “Country Report Slovenia 2015”, *Commission Staff Working Document*, SWD(2015) 43 final/2, http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/csr2015/cr2015_slovenia_en.pdf.
- European Commission (2015c), *2015 SBA Fact Sheet – Slovenia*, Brussels.
- European Commission (2015d), *Regulated Professions*, Brussels.
- European Commission (2015e), “Member States Investment Challenges”, *Commission Staff Working Document*, SWD(2015)400 final/2 http://ec.europa.eu/europe2020/pdf/2016/ags2016_challenges_ms_investment_environments_en.pdf.
- European Commission (2016a), “Fiscal Sustainability Report 2015”, *Institutional Papers*, No. 18, January, Brussels, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/ip018_en_2.pdf.
- European Commission (2016b), “Country Report Slovenia 2016 – Including an In-Depth review on the prevention and correction of macroeconomic imbalances”, *Commission Staff Working Document*, SWD(2016)92 Final, Brussels.
- European Commission (2017), “Strengthening pension sustainability in the euro area: a benchmarking exercise – presentation, March 2017”, Note for the attention of the Eurogroup Working Group, EPC-EA, Brussels.
- European Commission/EACEA/Eurydice (2016), *National Student Fee and Support Systems in European Higher Education – 2016/17. Eurydice Facts and Figures*, Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- European Environment Agency (2016), “Renewable energy in Europe 2016 – Recent growth and knock-on effects”, *EEA Report*, No. 4/2016.
- Eurostat, (2017a), “What is the extent of contingent liabilities and non-performing loans in the EU Member States?”, *Eurostat news release*, Eurostat Press Office, <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7847969/2-30012017-AP-EN.pdf/482ede6a-3b02-419b-b4af-ac7a853f2a28>.
- Eurostat (2017b), “National minimum wages in the EU”, *Eurostat news release*, 25/2017. <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7860532/3-10022017-AP-EN.pdf>.
- Flander, A. and M. Klemenčič (2014), “Will Academics Drive or Obstruct the Slovenian Government’s Internationalisation Agenda for Higher Education?”, *CEPS Journal*, Vol. 4, No. 2.

- Garda, P. (2016), "The Ins and Outs of Employment in 25 OECD Countries", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1350, OECD Publishing, Paris.
- Gonzalez-Garcia, J. and F. Grigoli (2013), "State-Owned Banks and Fiscal Discipline", *IMF Working Paper*, WP/13/206.
- Government (2015), *Vision of Slovenia*, www.slovenija2050.si.
- Government (2016a), *Slovenia's development strategy – outline of Strategic Priorities and Draft Goals*, working material (22/12), Ljubljana.
- Government (2016b), *Draft Budgetary Plan 2017*, Ljubljana.
- Government (2016), *National Reform Programme 2016-2017*, Ljubljana.
- Government (2017), *National Reform Programme 2017-2018*, Ljubljana.
- Iannotta, G., N. Giacomo and A. Sironi (2007) "Ownership structure, risk and performance in the European banking industry," *Journal of Banking and Finance*, Vol. 31, No. 7, pp. 2127-49.
- IMAD (2016), *Development Report 2016*, IMAD, Ljubljana.
- Jemec, N. and M. Vodopivec (2016), *Labour Market Adjustment During the Crisis in Slovenia: Firm-Level Evidence from the WDN Survey*, Country Report, Bank of Slovenia, Ljubljana.
- Koske, I., I. Wanner, R. Bitetti and O. Barbiero (2014), "The 2013 Update of the OECD Product Market Regulation Indicators: Policy Insights for OECD and Non-OECD Countries", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1200, OECD Publishing, Paris.
- Koumenta, M., A. Humphries, M. Kleiner and M. Pagliero (2014), "Occupational Regulation in the EU and UK: Prevalence and Labour Market Impacts", Queen Mary College, University of London, *Final Report*, July.
- Lovšin, M. (2014), "The (Un)Attractiveness of Vocational and Technical Education: Theoretical Background", *CEPS Journal*, Vol. 4, No. 1, pp. 101-20.
- Ministrstvo za infrastrukturo (2015), *Strategija razvoja prometa v Republiki Slovenije*, July, Ljubljana.
- Ministrstvo za delo, družino, socialne zadeve in enake možnosti - MDDSZ (2016a), *Bela knjiga o pokojninah*, April, Ljubljana, http://www.mddsz.gov.si/fileadmin/mddsz.gov.si/pageuploads/dokumenti_pdf/dpd/2Bela_knjiga_o_pokojninah.pdf.
- Ministrstvo za delo, družino, socialne zadeve in enake možnosti - MDDSZ (2016b), *Starejsi in trg dela v Sloveniji*, December, Ljubljana.
- Ministrstvo za zdravje (2017), *Predlog zakon o zdravstvenem varstvu in zdravstvenem zavarovanju*, February, Ljubljana, <https://e-uprava.gov.si/drzava-in-druzba/e-demokracija/predlogi-predpisov/predlog-predpisa.html?id=6332>.
- Ministry of Education, Science and Sport (2015), *The Education System in the Republic of Slovenia*, Ljubljana.

- Ministry of Health (2016), Resolucija o nacionalnem planu zdravstvenega varstva 2016–2025 »Skupaj za družbo zdravja« (ReNPZ16-25) [The Resolution on the National Healthcare Plan 2016-25], Uradni list RS, št. 25/2016, str. 3407, http://www.mz.gov.si/si/delovna_podrocja_in_prioritete/resolucija_o_nacionalnem_planu_zdravstva_nega_varstva_2016_2025_skupaj_za_druzbo_zdravja/.
- Monti, P. and M. Pellizzari (2016), “Skill Mismatch and Labour Shortages in the Italian Labour Market”, *Policy Brief*, No. 02, Bocconi University. Employment Skills and Productivity in Italy – A Research Project coordinated by IGIER-Bocconi, in partnership with JPMorgan Chase Foundation.
- OECD (2012), *OECD Environmental Performance Reviews: Slovenia 2012*, OECD Publishing, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264169265-en>.
- OECD (2012), *OECD Environmental Performance Reviews: Slovenia 2012*, OECD Publishing, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264169265-en>.
- OECD (2015a), *OECD Economic Surveys: Slovenia 2015*, OECD Publishing, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-svn-2015-en.
- OECD (2015b), “GCG Final Conclusions, Closed Session on Slovenia”, 24 March, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015c), *OECD Regulatory Policy Outlook 2015 – Country Profiles: Slovenia*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016b), *Connecting People with Jobs: the labour market, activation policies and disadvantaged workers in Slovenia*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265349-en>.
- OECD (2016c), *Education at a Glance 2016*, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-en>.
- OECD (2016d), “Pilot Project on Benchmarking Policies for Stronger SME Performance. Part 1 – Draft Final Report”, [CFE/SME\(2016\)2/REV1/PART1](http://dx.doi.org/10.1787/9789264265349-en).
- OECD (2017), *OECD Skills Strategy Diagnosis Report: Slovenia*, forthcoming.
- OECD/ITF (2015), *A New Hinterland Rail Link for the Port of Koper? – Review of Risks and Delivery Options*, OECD Publishing, Paris.
- OECD/ITF (2017), *Quantifying the Socio-economic Benefits of Transport*, OECD Publishing, Paris.
- ReferNet Slovenia (2016), “Slovenia - scholarships for shortage occupations”, www.cedefop.europa.eu/en/news-and-press/news/slovenia-scholarships-shortage-occupations (accessed 21 February 2017).
- SSH (2015), “Telekom: The sale process for the sale of Telekom Slovenije has come to a close”, News 4.8.2015, <http://www.sdh.si/en-us/Novica/1052>.
- Statistical Office (2016), “Negative net migration of the tertiary educated in 2015”, <http://www.stat.si/StatWeb/en/News/Index/6380> (accessed 27 March 2017).

United Nations (2017), *Sustainable Development Knowledge Platform*
<https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>.

World Bank (2016), *Doing Business 2016 – Measuring Regulatory Quality and Efficiency*, Washington.

Zavod za pokojninsko in invalidsko zavarovanje - ZPIZ (2017), *Letno poročilo 2016*, February, Ljubljana,
<https://www.zpiz.si/cms/?id=2&inf=930>

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

SLOVÉNIE 2017 (VERSION ABRÉGÉE)

Les résultats économiques se sont nettement améliorés depuis la fin, en 2013, de la grave crise économique qu'a traversée la Slovénie. S'agissant de l'avenir, le gouvernement élabore une Stratégie nationale de développement pour créer une économie à croissance plus rapide et plus inclusive, forte d'entreprises compétitives intégrées dans l'économie mondiale. L'une des grandes caractéristiques de cette stratégie tient à ce qu'elle prend en compte les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Ces objectifs doivent aller de pair avec des mesures garantant de la viabilité des finances publiques et de leur équité intergénérationnelle, offrant à tous les Slovènes une longue durée de vie en bonne santé.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : https://doi.org/10.1787/eco_surveys-svn-2017-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2017/17
Septembre 2017



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2017
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-31048-3
10 2017 17 2 E



9 789264 310483